

RAPPORT ANNUEL 2015

Mettre sur pied une plateforme de croissance plus solide



TABLE DES MATIÈRES

À propos d'Empire

Qui nous sommes	2
Notre rôle	4
Nos lieux de vente	6
Des antécédents de croissance à long terme	8

Une plateforme de croissance plus solide

Lettre aux actionnaires	11
Une vision solide	15
Une infrastructure solide	22
Une équipe solide	24

L'importance d'une solide gouvernance

Le message du président	26
-------------------------	----

Rapport financier

Rapport de gestion	30
États financiers consolidés	77
Renseignements à l'intention des actionnaires	IBC

Une vision solide

Les Canadiens veulent se faire aider à mieux s'alimenter. Notre mission est de changer le cours des choses dans la vie des Canadiens en les aidant à manger mieux chaque jour – voir à la page 15

Une infrastructure solide

Nous continuons à investir dans notre technologie de pointe et à rationaliser nos processus dans le but de transmettre notre vision de manière efficace et rentable d'un océan à l'autre – voir à la page 22.

Renseignements prospectifs

Le présent document renferme des énoncés concernant les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives quant aux activités commerciales ainsi que les occasions d'affaires de la Société, notamment les avantages devant découler de l'acquisition de Canada Safeway.

Ces énoncés sont considérés comme des énoncés prospectifs du fait qu'ils traduisent les prévisions de la direction en ce qui a trait aux périodes à venir et ne constituent pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « pouvoir », « planifier » et d'autres expressions semblables, ainsi que par la conjugaison de ces verbes au futur ou au conditionnel, et de leur forme négative. Se reporter à la rubrique « Renseignements prospectifs » figurant à la page 31 pour obtenir plus de précisions sur les énoncés prospectifs, notamment une mise en garde concernant leur utilisation.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Certaines mesures financières présentées dans le présent document ne sont pas des mesures définies par les PCGR et pourraient donc ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » figurant à la page 72 pour plus de précisions à cet égard.



Une équipe solide

Une équipe d'environ 125 000 personnes qui ont la passion, l'engagement et la formation qu'il faut pour concrétiser notre vision – voir à la page 24.



Nous donnons aux Canadiens le goût de mieux manger

Chez Empire, nous avons une vision claire, une infrastructure solide pour l'appuyer, ainsi que l'équipe qu'il faut pour la concrétiser.

Pour vous, actionnaires, la concrétisation de cette vision de façon rentable se traduit par la création d'une valeur croissante.

L'exercice 2015 a été un succès. Les ventes, le résultat net et les flux de trésorerie disponibles ont contribué à un rendement supérieur pour nos actionnaires.

Vous prendrez connaissance, dans le rapport annuel de cette année, des nombreuses initiatives que vous avons prises pour améliorer l'expérience client, des progrès que nous avons réalisés en ce qui a trait à notre intégration de Safeway, ainsi que de la façon dont nous avons mis en œuvre notre stratégie de mise sur pied d'une plateforme de croissance plus solide.

Nous donnons aux Canadiens le goût de mieux manger

Entreprise de vente au détail de produits alimentaires de 108 ans fière de son identité canadienne, Empire Company Limited (TSX : EMP.A) est établie à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. Nos principaux secteurs d'activité sont la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières connexes, menées par l'intermédiaire de notre filiale entièrement détenue, Sobeys Inc. et d'une participation de 41,5 % dans le FPI Crombie, comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Alimentation

Cinq principaux formats de vente au détail de produits alimentaires, depuis les magasins à gamme complète de services jusqu'aux magasins à rabais

- Ventes annuelles de 23,9 milliards de dollars
- Environ 1 500 magasins répartis dans 10 provinces

Pharmacies

Un des plus importants détaillants de produits pharmaceutiques au Canada

- 348 pharmacies en magasin
- 79 pharmacies Lawtons

Vins et spiritueux

Secteur des vins et spiritueux en croissance

- 2 bannières dans l'Ouest Canadien
- 3 concepts de magasins visant à répondre aux besoins de sa clientèle

Essence

Plus de 350 postes d'essence

- 3 bannières
- Les achats de produits alimentaires génèrent des rabais d'essence d'un océan à l'autre

Vente en gros

L'unique grossiste national à gamme complète de services au Canada

- Service offert tant aux petits dépanneurs/postes d'essence qu'aux grands magasins de vente au détail à gamme complète de services
- Plus de 5 000 clients indépendants et établissements de vente au détail de grandes chaînes

Immobilier

Développement et participation

- Solide équipe en développement immobilier
- Participation de 41,5 % comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie



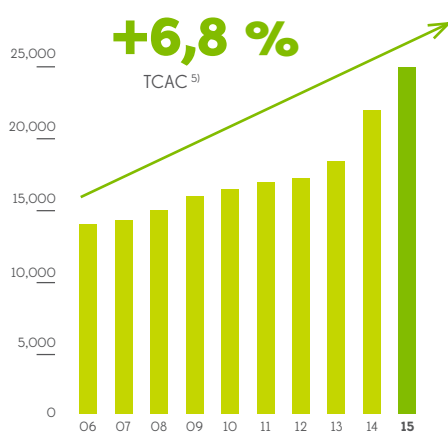
Consultez les recettes au www.sobeys.com/fr/recipes

Faits saillants financiers de 2015

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercice de 52 semaines clos le		
	2 mai 2015	3 mai 2014 ¹⁾	4 mai 2013 ^{1) 2)}
Ventes	23 928,8 \$	20 957,8 \$	17 343,9 \$
BAIIA ³⁾	1 226,1	755,3	918,1
BAIIA ajusté ³⁾	1 327,9	1 055,6	942,9
Résultat d'exploitation ³⁾	743,6	328,5	573,2
Résultat net lié aux activités poursuivies ⁴⁾	419,0	151,0	372,3
par action (dilué)	4,54	1,88	5,47
Résultat net ⁴⁾	419,0	235,4	379,5
par action (dilué)	4,54	2,93	5,58
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ^{3) 4)}	518,9	391,4	390,7
par action (dilué)	5,62	4,88	5,74
Valeur comptable par action	64,81	61,75	54,82
Dividendes par action	1,08	1,04	0,96

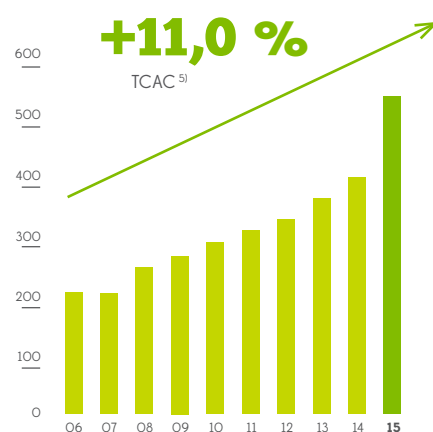
Ventes

(en milliards de dollars)



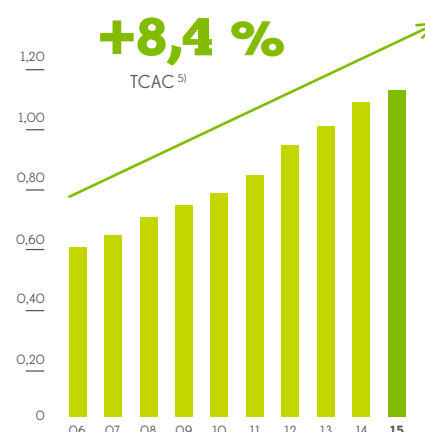
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ^{3) 4)}

(en millions de dollars)



Dividendes

(\$ par action)



32,6 %
Hausse du résultat net ajusté ^{3) 4) 6)}

100 %
Intégration technologique terminée

78,0 %
Croissance du résultat net ⁴⁾

34,4 %
Diminution de la dette consolidée ³⁾

27,4 %
Hausse de la valeur de l'action

1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé du résultat net de l'exercice écoulé.

2) Les montants ont été retraités à la suite de la modification d'une méthode comptable et du reclassement d'activités abandonnées.

3) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du rapport de gestion.

4) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

5) Taux de croissance annuel composé.

6) Lié aux activités poursuivies.

Nous nous sommes donné comme mission d'offrir de meilleurs aliments aux Canadiens

En cette époque où les aliments transformés semblent être le choix le plus facile alors que les gens cuisinent et mangent ensemble de moins en moins souvent, nous souhaitons améliorer la vie des Canadiens en leur donnant le goût de mieux manger.

Avant d'entreprendre cette mission, nous avons mené une recherche auprès des Canadiens et avons appris que :

73 %

d'entre eux affirment qu'ils veulent s'alimenter mieux

1 sur 5

jeune Canadien âgé de 12 à 17 ans souffre d'embonpoint ou d'obésité

plus de 62 %

de l'énergie alimentaire au Canada provient d'aliments ultra transformés

seulement 18 %

des Canadiens font la cuisine à partir d'aliments de base



Consultez les recettes au www.sobeys.com/fr/recipes

Nos recherches ont démontré que les Canadiens veulent se faire aider à faire des choix alimentaires plus judicieux et ont besoin de leadership et de conseils de gens en qui ils ont confiance pour y parvenir. Nous utilisons nos compétences, notre expérience et notre passion pour changer la relation que les Canadiens entretiennent avec les aliments.

De meilleurs aliments

Nous aidons nos clients à apprécier davantage les bons aliments en leur proposant un plus grand choix de produits provenant de meilleures sources, de meilleurs ingrédients, une plus grande variété, des aliments plus sains et une meilleure valeur.

Un meilleur service

Nous faisons en sorte qu'il soit plus facile pour les clients de s'alimenter sainement tous les jours, et nous le faisons avec compétence et enthousiasme.

Une durabilité accrue

Nous offrons à nos clients des produits et services plus durables en faisant appel à des pratiques d'exploitation commerciales responsables et en gardant à l'esprit l'avenir de notre planète.



Le goût de mieux manger

J'aide Sobeys à offrir de meilleurs aliments aux Canadiens
– Jamie Oliver

Actif défenseur du changement et promoteur d'une meilleure alimentation à l'échelle internationale, Jamie Oliver travaille en collaboration avec nous à promouvoir auprès des Canadiens une meilleure connaissance des aliments, une alimentation équilibrée, des aliments de qualité et le développement de leurs habiletés culinaires.

Photography © 2015 David Loftus



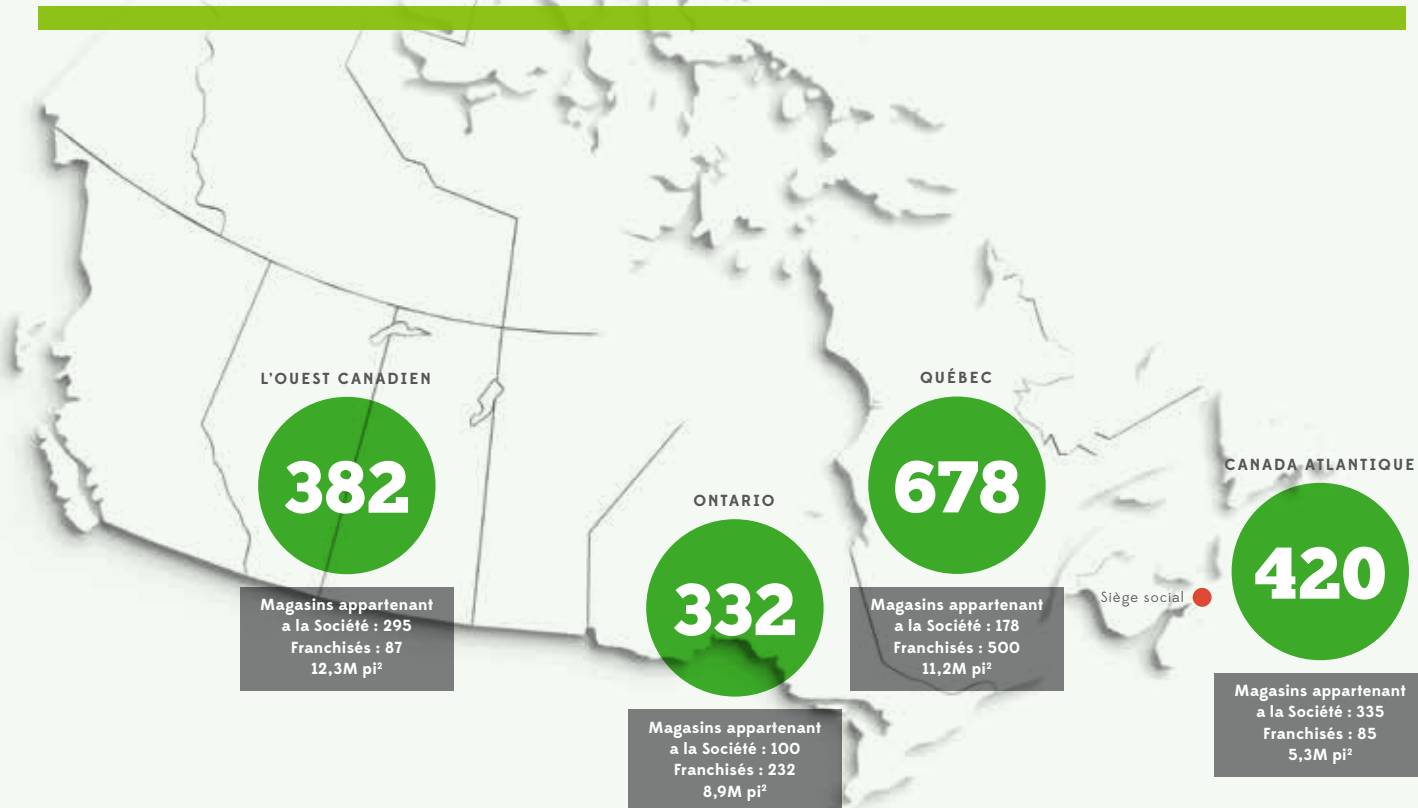
Le plaisir de mieux manger

Nous faisons en sorte que manger et cuisiner sainement soit rapide, simple et facile.

Josée di Stasio, Christian Bégin et Stefano Faita – trois célébrités de la scène culinaire du Québec – ont fait équipe avec IGA au Québec sous la forme d'avatars ambassadeurs, proposant des recettes hors du commun et des astuces pour davantage initier les clients au plaisir de mieux manger.

Nous sommes présents auprès des Canadiens d'un océan à l'autre.

Nombre de lieux de vente par région



Alimentation	Pharmacies	Alcool	Carburant
			Les logos de la marque Shell sont reproduits avec l'autorisation de Shell Brands International AG.



Les chiffres

1 800+
lieux de vente*

38M
superficie totale
en pi ca

900+
collectivités

125 000
personnes

Notre portée

Notre entreprise de vente au détail de produits alimentaires exploitée par Sobeys Inc. est composée d'un groupe diversifié et complémentaire d'entreprises – aliments, pharmacies, grossistes, alcool et carburant – soutenu par un réseau intégré de logistique et de distribution.

Nos cinq principaux formats de vente au détail de produits alimentaires nous permettent d'avoir des magasins de la bonne taille dans chacun des marchés que nous desservons. Depuis les magasins à gamme complète de services jusqu'aux magasins de rabais, chaque format a été conçu sur mesure dans le but de répondre aux besoins d'achat en alimentation des Canadiens.

* Incluent plus de 350 postes d'essence



Nos magasins nouveau concept, Sobeys, Sobeys *extra* et IGA *extra* offrent à nos clients un monde complet de découvertes et d'innovations alimentaires grâce à l'ajout de nouveaux rayons, produits, services et rabais, conçus pour les aider à manger mieux chaque jour. Qu'ils soient conseillers en bien-être, pharmaciens, chefs cuisiniers, experts bouchers ou fromagers ambassadeurs, nos employés mettent leurs connaissances au service des clients et améliorent l'ensemble de leur expérience.

Notre vision à long terme

EXERCICE

2006

13,1 \$

Ventes (en milliards de dollars)

202,0 \$

Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies (en millions de dollars)

29,77 \$

Valeur comptable (\$ par action)

Exercice

2006

Mars 2006

- Le FPI Crombie lance son premier appel public à l'épargne.
- Empire vend 44 immeubles au FPI Crombie pour 468,5 millions de dollars et obtient une participation initiale de 48,3 %.

2007

Août 2006

- Sobeys acquiert Achille de la Chevrotière Ltée, pour 79,2 millions de dollars.

2008

Juin 2007

- Empire acquiert les actions ordinaires en circulation de Sobeys qu'elle ne détient pas déjà pour 1,06 milliard de dollars, portant ainsi sa participation à 100 %.

Septembre 2007

- Sobeys s'approprie Thrifty Foods pour 253,6 millions de dollars.

Avril 2008

- Empire vend 61 immeubles au FPI Crombie pour 428,5 millions de dollars.

2009

Mars 2009

- Empire émet 2,713 millions d'actions de catégorie A sans droit de vote au prix de 49,75 \$ l'action.
- Le ratio d'endettement d'Empire passe de 39,8 % à 32,7 %.

Novembre 2009

- Sobeys ouvre son premier centre de distribution automatisé à Vaughan (Ontario).

2010

Mai 2010

- Sobeys profite d'un autre exercice record et d'un relèvement de sa cote de solvabilité de la part de Standard & Poor's et de DBRS (qualité d'investissement dans les deux cas).
- Le ratio d'endettement d'Empire passe de 32,7 % à 29,3 %.



EXERCICE

2015**23,9 \$**

Ventes (en milliards de dollars)

518,9 \$Résultat net ajusté lié aux activités
poursuivies (en millions de dollars)**64,81 \$**

Valeur comptable (\$ par action)

11,0 %

TCAC 2005 à 2015

Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies

2011**Octobre 2010**

- Empire vend sa participation dans Wajax pour un produit net de 121,3 millions de dollars.

Mai 2011

- Sobeys termine la première année d'activités des magasins de rabais FreshCo en Ontario. Ce réseau comptait 57 magasins à la clôture de l'exercice.

2012**Octobre 2011**

- Sobeys amorce une restructuration organisationnelle afin d'optimiser sa productivité et de tirer pleinement parti de sa portée.

Mars 2012

- Sobeys acquiert 236 postes d'essence de la marque Shell au Québec et dans le Canada atlantique pour 214,9 millions de dollars.

2013**Novembre 2012**

- Sobeys effectue ses toutes premières livraisons depuis son deuxième centre de distribution entièrement automatisé de Terrebonne (Québec).

Mars 2013

- Sobeys réalise la mise en service complète de sa plateforme SAP à l'échelle nationale en vue de profiter pleinement de sa taille en tant qu'entreprise valant alors 17 milliards de dollars.

2014**Septembre 2013**

- Sobeys lance son concept *Meilleure bouffe pour tous* au bénéfice de tous les Canadiens.

Novembre 2013

- Sobeys conclut l'acquisition de Canada Safeway pour 5,8 milliards de dollars.
- Empire vend Empire Theatres pour un profit net de 104,2 millions de dollars.

2015**Février 2015**

- Sobeys met en service SAP dans ses succursales Safeway d'un océan à l'autre.

Mars 2015

- Sobeys devient le premier supermarché canadien à fournir des récompenses AIR MILES® à l'échelle du Canada.

©™ Les logos de la marque AIR MILES International Trading B.V. sont utilisés sous licence par LoyaltyOne, Co. et Sobeys Capital.



Une plateforme de croissance plus solide

Résumé de l'exercice

- Avons fourni des rendements attrayants pour les actionnaires.
- Avons vendu des actifs non essentiels et avons utilisé le produit de ces ventes pour réduire notre dette.
- Avons dépassé nos cibles de synergies de coûts liées à l'intégration de Safeway, restons en voie d'atteindre notre objectif triennal.
- Avons terminé notre intégration des TI, disposons maintenant d'une plateforme commerciale unique pour nos activités d'un océan à l'autre.
- Avons mis en place plusieurs nouvelles initiatives en appui à notre mission de donner aux Canadiens le goût de mieux manger, ajoutant ainsi de la valeur à notre offre et nous permettant de grandir en force.

Les priorités de l'exercice 2016

Parallèlement à la mise sur pied d'une plateforme de croissance plus solide, nous continuons d'étoffer notre vision, notre infrastructure et notre équipe :

- Réaliser des synergies de coûts découlant de l'intégration de Canada Safeway.
- Améliorer notre efficacité opérationnelle en harmonisant nos procédés et en optimisant la distribution.
- Investir de façon stratégique dans des systèmes et dans l'innovation.
- Améliorer notre gamme complète de services et l'expérience de magasinage des clients.
- Accroître la formation des employés et renforcer leur engagement à offrir un service à la clientèle hors pair et à faire preuve de loyauté envers les clients.

Lettre aux actionnaires



Marc Poulin
Président et
chef de la direction

Nous savons tous à quel point il est difficile de bien s'alimenter dans le monde trépidant dans lequel nous vivons. Nous ne cuisinons pas aussi souvent que nous le voudrions et nous comptons beaucoup trop sur les aliments transformés. La triste réalité est que les membres de familles canadiennes cuisinent et mangent moins souvent ensemble qu'avant. Aussi, en 2013, un jeune Canadien sur cinq âgé de 12 à 17 ans souffrait d'embonpoint ou d'obésité.

Or nos recherches révèlent que les Canadiens veulent de l'aide. Ils veulent que des gens en qui ils ont confiance leur facilitent la tâche de faire des choix d'aliments plus sains pour eux-mêmes et pour leur famille. Nous répondons à ce besoin en ramenant la nourriture au centre de la vie des Canadiens comme ingrédient d'un style de vie sain. Nous visons à nous démarquer de la concurrence en offrant des produits et des services qui peuvent aider les Canadiens à apprécier les aliments de façon à améliorer leur vie.

La valeur qui vous revient à vous, chers actionnaires, provient de la concrétisation de cette vision de façon rentable, soit notre capacité à fournir une croissance à long terme durable. Et c'est précisément le propos du rapport annuel de cette année : la clarté de notre vision, la solidité de notre infrastructure en appui à celle-ci, et l'engagement d'une équipe de talent qui possède les compétences et la volonté de concrétiser cette vision.

Résumé de l'exercice

Nous sommes fort satisfaits de notre rendement pour l'exercice 2015. Les ventes ont connu une hausse de 14,2 %, le résultat net, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, a augmenté de 78,0 % et nous avons atteint plus tôt que prévu notre objectif au chapitre de la réduction de la dette. Depuis l'acquisition de Canada Safeway, nous avons réduit notre dette consolidée d'environ 1,6 milliard de dollars. Le prix de notre action avait augmenté de 27,4 % à la fin de l'exercice et nous avons augmenté notre dividende de 11,1 %.

L'intégration de Safeway se poursuit

Nous avons réalisé d'importants progrès au chapitre de l'intégration de Safeway au cours de l'exercice 2015.

Nous avons achevé l'intégration technique de tous les magasins Safeway, des postes d'essence et des centres de distribution en février 2015. Il s'agissait d'une étape critique de l'atteinte de l'objectif que nous nous étions fixé, soit celui d'uniformiser l'ensemble de nos systèmes de gestion à l'échelle de l'entreprise. L'utilisation d'un seul système nous permet de rationaliser nos activités d'exploitation, de simplifier notre service de commande et d'améliorer le service que nous offrons à nos clients, en faisant en sorte, par exemple, que des aliments encore plus frais parviennent aux bons magasins plus rapidement et de façon plus rentable et que des promotions soient mises en place plus vite et plus efficacement.

Synergies

Nous sommes en voie de remplir nos engagements de synergie triennaux. Nous sommes conscients, cependant, que la deuxième phase de notre intégration représente beaucoup de travail et qu'elle ne se fera pas du jour au lendemain. Nous travaillons de manière systématique pour nous assurer de réaliser des synergies de coûts provenant de la distribution et de la logistique (y compris la construction d'un entrepôt automatisé en Alberta), de l'harmonisation de nos produits en magasin, et de la réduction des frais de vente, frais généraux et charges administratives.

Réduire notre endettement

Cette année, nous avons dépassé nos objectifs de réduction de la dette en utilisant la majeure partie du produit de la vente d'actifs non essentiels pour réduire la dette. Au cours de l'exercice 2015, nous avons vendu à Agropur quatre installations de production laitière de Safeway pour 344,2 millions de dollars.

Nous avons également vendu à Canada Bread deux installations de fabrication de pain de Safeway pour 27,8 millions de dollars.

Des synergies tirées de l'immobilier

Notre relation avec le FPI Crombie nous donne accès à du capital qui accélère la vitesse d'expansion de Sobeys et, à la même occasion, nous permet de réaliser la juste valeur de nos biens immobiliers. Cette relation donne au FPI Crombie un accès privilégié à quelques-uns des biens immobiliers les plus performants du pays, à savoir des immeubles neufs, entièrement occupés et bénéficiant de la présence de magasins d'alimentation ou de pharmacies comme locataires piliers.

Sobeys, par l'entremise d'une filiale entièrement détenue, a vendu dix immeubles au FPI Crombie, puis a repris huit de ces immeubles à bail, pour une contrepartie de 105,8 millions de dollars, dont la majeure partie a servi à réduire la dette.

Accroître notre valeur

Nous savons qu'en nous démarquant avec nos produits alimentaires, nous allons définir notre succès à long terme et, cette année, nous avons pris des mesures concrètes pour réaliser notre vision d'aider les Canadiens à manger mieux chaque jour.

Nous travaillons à faire adopter notre vision par toutes nos bannières, depuis nos magasins à gamme complète de services jusqu'à nos magasins de rabais, dans toutes les régions où nous sommes présents, en offrant de façon viable des aliments et des services de meilleure qualité.

En offrant des aliments de meilleure qualité et plus frais en combinaison avec une mise en marché efficace, un service en magasin supérieur et des promotions bien ciblées, nous encourageons les clients à vivre de nouvelles expériences culinaires. Des outils en ligne et un réseau de soutien par l'entremise des médias sociaux montrent aux clients à quel point il est facile et abordable de cuisiner chez soi. De plus, notre gamme complète de produits et de services durables, appuyée par nos pratiques d'exploitation commerciales responsables, signifie que nos clients peuvent adopter un style de vie plus sain simplement en magasinant chez nous.

Nos magasins nouveau concept sont une représentation percutante de notre vision d'aider les Canadiens à manger mieux chaque jour. Nous sommes d'ailleurs ravis de l'incidence positive des nouveaux magasins sur les clients et, par conséquent, sur nos ventes. Nous comptons maintenant 15 magasins ayant adopté le nouveau concept, y compris cinq nouveaux magasins dans l'ouest, neuf en Ontario et un au Canada atlantique.

En plus de l'introduction réussie de nos magasins nouveau concept, nous avons fait des progrès appréciables au chapitre de plusieurs autres initiatives qui soutiennent notre vision. Par exemple, nous avons consacré du temps cette année à l'échantillonnage, à l'essai et à l'amélioration de notre gamme de produits de marque privée. Notre liste de tout près de 5 000 produits se compose de produits de grande qualité offrant une excellente valeur. Nous avons remodelé notre plateforme de magasinage en ligne par l'entremise de nos magasins IGA, au Québec, et Thrifty Foods, en Colombie-Britannique, et allons l'offrir à d'autres provinces. Nous avons réalisé des progrès en ce qui a trait

à une importante initiative visant à rationaliser notre façon de traiter les fruits et légumes frais – depuis le choix des fournisseurs et le mode d'expédition, jusqu'à nos connaissances des produits et la manipulation de ceux-ci en magasin – afin de nous assurer d'offrir les fruits et légumes les plus frais au meilleur prix. Tel qu'il est mentionné plus haut, nous utilisons une seule plateforme commerciale, ce qui nous permet de concrétiser notre vision de manière efficace et rentable partout au pays.

L'un des aspects auxquels nous accordons une attention particulière pour nos clients est notre relation avec AIR MILES^{MD}. En mars dernier, nous avons fusionné nos programmes de fidélisation, faisant de nous le premier magasin d'alimentation canadien à accorder des récompenses AIR MILES^{MD} par le truchement de plusieurs de nos bannières à l'échelle du pays. Il s'agit d'un élément important de notre offre qui nous aide à fidéliser notre clientèle et nous fournit des données précieuses grâce auxquelles nous pouvons ajuster notre offre pour resserrer davantage nos liens avec notre clientèle.

Les meilleures RÉCOMPENSES sont chez nous

Nous entretenons une relation d'affaires avec AIR MILES[®] depuis plusieurs années par l'entremise de nos magasins au Québec et du Canada atlantique. Au cours de l'exercice 2015, nous avons fusionné tous nos programmes de fidélisation sous AIR MILES[®] et l'offrons désormais par le truchement de plusieurs de nos bannières dans chacune des régions où nous sommes présents.

Les clients obtiennent des milles de récompense à l'achat de provisions et peuvent obtenir des milles de récompenses bonis sur des centaines de produits en magasin et grâce à des promotions croisées avec nos autres bannières, et aussi à l'achat de carburant de marque Shell, par exemple. Les clients peuvent échanger leurs milles de récompenses contre de l'argent AIR MILES[®] et obtenir des provisions gratuites au moment de passer à la caisse, ou encore accumuler des milles AIR MILES[®] en vue de les échanger contre des vacances de rêve, des appareils électroniques et autres marchandises.





Nos bannières pharmacie, alcool et carburant, souvent situées à l'intérieur ou à proximité de nos magasins d'alimentation, appuient toutes notre vision en offrant à nos clients une expérience de magasinage à guichet unique. Notre vaste réseau de dépanneurs et de grossistes alimentaires – le plus important grossiste alimentaire à service complet au Canada – étend notre portée et ajoute énormément de valeur à notre entreprise. Notre plus récente acquisition, après la clôture de l'exercice, de cinq magasins en alimentation à gamme complète de services, de cinq postes d'essence et d'autres actifs de Coop Atlantique conclue le 21 juin 2015 ajoute à la variété.

En position pour croître

L'année a été marquée par des initiatives intéressantes qui ajoutent de la valeur à l'entreprise, nous solidifient et aident à stimuler notre croissance.

Nous savons toutefois que notre entreprise n'est pas limitée à l'alimentation. Nous avons également des commerces de détail, ce qui signifie que nous faisons directement affaire avec des gens. L'un de nos principaux éléments différenciateurs est notre équipe, et nous savons fort bien que des employés engagés améliorent l'expérience des clients, ce qui a une incidence directe sur nos résultats financiers. Nous mettons l'accent sur l'engagement de nos employés et de nos clients, et en tenons compte dans nos programmes de rémunération.

Avoir des employés dûment engagés est l'une des priorités d'Empire. Je profite de l'occasion pour remercier les quelque 125 000 personnes que nous – ainsi que nos franchisés et nos marchands affiliés – employons, pour leur énergie et leur enthousiasme, et sur lesquelles nous pouvons compter pour réaliser notre vision.

Il y a encore beaucoup à faire, notamment mener à bien la prochaine phase de notre intégration de Safeway, continuer à rationaliser nos activités d'exploitation, réduire nos coûts, développer nos commerces de détail et peaufiner les produits et services que nous offrons à nos clients.

La bonne nouvelle est que nous ne manquons pas d'occasions de continuer à accroître la valeur à long terme pour nos actionnaires. Nous avons la vision, l'infrastructure et l'équipe nécessaires pour y parvenir.

Au nom de l'équipe de direction et des employés dévoués qui composent Empire et ses franchisés et marchands affiliés, je souhaite témoigner ma reconnaissance à David et Donald Sobey pour leur engagement de toute une vie à l'égard de cette entreprise et des collectivités que nous desservons. L'héritage qu'ils nous laissent est la force qui sous-tend notre culture et notre engagement à l'endroit de la croissance à long terme d'Empire.

(signé) « Marc Poulin »

Marc Poulin
Président et chef de la direction
Empire Company Limited
Le 24 juin 2015

Une vision solide

Nous sommes investis de la mission de donner aux Canadiens le goût de mieux manger.

Sobeys veut devenir la destination par excellence au Canada pour obtenir des aliments de meilleure qualité en misant sur la réalisation des sept objectifs suivants.

1. Plus frais et meilleurs au goût.

Sobeys est engagée à vous aider à trouver et à choisir les produits de la meilleure qualité qui soit pour tout ce que vous cuisinez et mettez sur votre table.

2. Gagnez du temps et mangez bien, chaque jour.

Avoir un horaire chargé n'est pas une raison pour consommer des aliments qui sont mauvais pour notre santé ou qui ont mauvais goût. Sobeys va tout mettre en œuvre pour que vous ayez accès à des idées intéressantes chaque semaine sur la façon de cuisiner de bons petits plats, rapidement.

3. Optez pour une vie saine.

Vous trouverez chaque semaine chez Sobeys plus de produits provenant de sources naturelles. Ces produits ne contiennent ni additifs ni agents de conservation.

4. Nous vivons ici nous aussi.

Depuis que J.W. Sobeys a commencé à livrer des viandes réfrigérées à domicile en 1907, Sobeys a toujours insisté pour faire bénéficier ses clients d'innovations quant aux aliments frais. Cette tradition de longue date se poursuit aujourd'hui à mesure que Sobeys devient la destination par excellence au Canada pour les aliments de meilleure qualité pour aider les Canadiens à manger mieux chaque jour.

5. Durabilité accessible.

Bien se nourrir ne signifie pas que nous ne pouvons pas prendre soin de notre généreuse planète. Nos océans sont précieux; vous ne trouverez aucune espèce menacée dans nos magasins.

6. Bien s'alimenter n'est pas un luxe, c'est un droit.

Un magasin d'alimentation d'une collectivité devrait fournir à ses clients de bons aliments et de bonnes idées pour les apprêter chaque semaine, de façon abordable.

7. Même notre garantie est garantie.

Sobeys est fière d'offrir les ingrédients les meilleurs et les plus frais qui soient, sans condition ni compromis. Satisfaction assurée, aucune excuse.

De meilleurs aliments

Nous aidons nos clients à apprécier davantage les bons aliments en leur proposant un plus grand choix provenant des meilleures sources, de meilleurs ingrédients, une plus grande variété, des aliments plus sains et une meilleure valeur.

Fraîcheur et variété



Nous visons à fixer les normes d'une fraîcheur exceptionnelle et parcourons la terre entière à la recherche d'idées stimulantes qui encourageront nos clients à entreprendre le parcours culinaire de manger mieux et d'essayer de nouvelles choses.

En vedette : les aliments de sources locales sont plus frais

Nous achetons d'abord nos aliments localement lorsque nous avons l'assurance que nos exigences en matière de salubrité et de qualité sont satisfaites, que l'approvisionnement est constant et fiable et que les prix sont bons.

Prenons comme exemple notre relation avec Pentlatch Seafoods, une entreprise d'aquaculture de mollusques et crustacés, détenue en propriété exclusive et exploitée par la Première Nation des K'ómoks. Celle-ci donne à nos clients un accès exclusif aux huîtres et aux palourdes de marque « Komo Gway » dans les magasins Thrifty Foods en Colombie-Britannique. Les mollusques et crustacés sont tirés des eaux riches en nutriments de Baynes Sounds, de l'île de Vancouver, par la Première Nation des K'ómoks, qui utilise des pratiques traditionnelles et durables pour aider à préserver la beauté de ces eaux pour les générations à venir.



Aliments sains



Nous offrons plus de 3 500 produits de santé et de bien-être, y compris des produits de sources naturelles sans additifs ni agents de conservation, sans gluten et sans sucre, et un vaste assortiment de produits de santé et de beauté écologiques, pour bébé et pour la maison.

En vedette : faire en sorte que Compliments soit encore meilleur

Depuis les 18 derniers mois, nous harmonisons le portefeuille de produits de marque privée Compliments avec les produits de la marque privée de Safeway. Le processus a nécessité des dégustations, des ajustements et l'amélioration de presque 1 500 produits. Nous disposons maintenant d'une gamme de tout près de 5 000 produits de la marque privée Compliments, le meilleur rapport qualité-prix.

Nous minimisons aussi l'utilisation de sodium, de sucre, de gras trans et de gras et d'huiles hydrogénés, et supprimons les additifs et les agents de conservation inutiles de plusieurs de nos produits Compliments, tout en veillant à ne nuire ni au goût, ni à la salubrité, ni à la qualité, ni au prix des produits.



Renouvelables



Nous offrons une grande variété de produits biologiques cultivés sans pesticides, obtenus de sources responsables et dans le respect du bien-être des animaux et de l'environnement.

En vedette : produits Certified Humane®

Les meilleurs aliments proviennent des meilleures sources. Les produits Certified Humane^{MD} proviennent d'animaux traités avec respect, élevés sans hormones de croissance et nourris exclusivement de végétaux, sans antibiotiques ni stéroïdes.

« Sobeys occupe la première position parmi les détaillants les plus engagés envers les aliments provenant de sources éthiques en Amérique du Nord. Étant le seul grand détaillant à offrir du bœuf, du porc et du poulet Certified Humane®, Sobeys démontre son engagement continu à offrir à ses clients des aliments de grande qualité qui satisfont aux normes sans cruauté les plus élevées qui soient. » – Adele Douglass, directrice exécutive, Humane Farm Animal Care.



Valeur



Nous offrons de bons aliments plus abordables, sans compromettre la qualité ni l'expérience. Cet engagement est valable pour toutes nos bannières, depuis nos magasins à gamme complète de services jusqu'à nos magasins de rabais.

En vedette : de la qualité pour tous les budgets

FreshCo respecte son engagement à offrir des produits « Fresher. Cheaper. » (plus frais, moins chers). Si nos clients ne sont pas satisfaits de la fraîcheur de nos produits, nous les remboursons, point à la ligne. Nos prix sont aussi bas, ou plus bas, que ceux de nos concurrents à rabais, et nous effectuons une vérification des prix chaque semaine pour nous assurer de respecter notre engagement.



Un meilleur service

Nous faisons en sorte qu'il soit plus facile pour nos clients d'intégrer de bons aliments à leur menu quotidien – en leur facilitant la tâche, en nous impliquant au sein de la collectivité et en tissant et en maintenant des liens – et nous le faisons avec compétence et enthousiasme.



Commodité



Nous voulons faire en sorte qu'il soit facile pour nos clients de bien manger à la maison. Nous offrons des ingrédients prêts à utiliser qui accélèrent et facilitent la préparation des repas, ainsi que de délicieux mets dignes de restaurants que les clients n'ont qu'à venir chercher. D'une façon ou d'une autre, nos clients disposent d'une multitude de solutions de rechange savoureuses et moins coûteuses que celle de manger au restaurant.

En vedette : des plats préparés pour tous les goûts

Nous proposons des plats préparés – italiens, japonais, indiens, méditerranéens et bien d'autres – à l'intention de clients pressés par le temps, qui ont une fringale à satisfaire ou qui ne savent pas quoi manger au souper.

Par exemple, grâce à plus de 140 comptoirs de sushis répartis dans des IGA partout au Québec, les clients peuvent choisir parmi un vaste assortiment de sushis préparés le jour même par des chefs sushis rigoureusement formés. Ils peuvent également passer une commande sur place ou d'avance en prévision d'un souper ou d'une occasion spéciale. Nos sushis sont faits de poissons issus de pêche responsable. Les poissons qui ne satisfont pas à nos critères de pêche responsable n'entrent pas dans la préparation de nos sushis.



La collectivité

La fidélité de nos clients s'explique en partie par notre interaction avec eux. À nos yeux, chacun de nos magasins est une plaque tournante de la collectivité qu'il dessert. Bien que nos employés soient tous bien informés et empressés à aider les clients, nos experts des fruits et légumes, fromagers ambassadeurs, experts bouchers, chefs cuisiniers en magasin et conseillers en bien-être de nos magasins nouveau concept Sobeys et Sobeys *extra* ont leur propre spécialité qui donne à chacun de nos magasins son caractère unique.

En vedette : style de vie sain en priorité

Nos conseillers en bien-être sont présents pour répondre aux questions des clients à propos d'un style de vie sain – alimentation équilibrée, régimes alimentaires particuliers, allergies et intolérances – et travaillent en collaboration avec nos chefs et pharmaciens sur place à fournir des solutions intégrées qui tiennent compte de la santé générale de la personne. Ils sont également des experts de la marque *Source naturelle*, notre vaste gamme de produits exempts de colorants, d'arômes artificiels et d'agents de conservation et composés d'ingrédients naturels peu transformés ou certifiés biologiques.



Connexion

Un nombre croissant de gens utilisent les médias sociaux pour faire de nouvelles découvertes et se renseigner. Nous interagissons avec nos clients dans tous les marchés et les aidons à interagir entre eux, par le truchement de sites Web, d'Instagram, de Facebook, de Twitter et d'autres applications et outils. Il en résulte un réseau numérique évolué d'information utile concernant les aliments et les besoins alimentaires particuliers qui comprend vidéos, recettes, idées de planification de menus, outils de magasinage en ligne, et plus encore, lesquels inspirent et motivent nos clients à manger mieux chaque jour.

En vedette : magasiner en ligne

En février 2015, nous avons procédé au redéploiement de IGA en ligne au Québec, une plateforme perfectionnée offrant plus de 30 000 produits, comportant des offres spéciales de circulaires, des recettes, des milles bonis AIR MILES® ainsi qu'un outil pratique pour faire des demandes spéciales de produits locaux ou obtenir de l'information sur la maturité des fruits. Les clients peuvent magasiner par catégorie, par thème, par produit ou en fonction de leur propre liste d'épicerie depuis n'importe quel appareil numérique, et faire livrer leur commande ou passer la chercher en magasin.

Près de 300 de nos magasins au Québec et en Colombie-Britannique (avec Thrifty Foods) offrent le magasinage en ligne. Le service est entièrement intégré grâce à nos systèmes afin que nos clients puissent avoir accès à une information de qualité supérieure et que nos magasins puissent choisir les produits qu'ils commandent plus efficacement.

Le client d'abord

L'expérience nous a appris qu'il y a un lien direct entre l'expérience vécue par le client et la performance financière. C'est la raison pour laquelle nous demeurons attentifs à l'engagement envers les clients partout au pays et motivons et formons nos employés à rester attentifs aux besoins de ceux-ci.

Nous sondons nos clients à travers le pays trois fois par année et utilisons l'information que nous en recueillons pour améliorer nos produits et nos services, toujours dans le but de concrétiser notre vision d'aider les Canadiens à manger mieux chaque jour.

Au cours de l'exercice 2015, plus de 200 000 clients d'un océan à l'autre nous ont fait part de leurs commentaires. Nos IRC par rapport à notre clientèle révèlent que nous avons fait d'importants progrès et que nous sommes sur la bonne voie.



Fournis de façon durable

Nous aidons nos clients à adopter un style de vie fondé davantage sur la durabilité en leur offrant des produits et services plus durables, en faisant appel à des pratiques d'exploitation commerciale responsables et en gardant à l'esprit l'avenir de notre planète.

Notre stratégie en matière de durabilité dépasse largement le cadre de la conformité aux lois auxquelles nous sommes assujettis. Elle fait partie de plus en plus de notre mode de fonctionnement quotidien, depuis les produits que nous offrons et les collectivités avec lesquelles nous travaillons jusqu'à nos méthodes d'exploitation. Vous pouvez en apprendre davantage sur notre approche à la durabilité à l'adresse sobeysustainability.com/fr/Home.aspx.

La chaîne d'approvisionnement

Nos efforts sont concentrés principalement sur les sources d'approvisionnement responsable de produits, d'emballage et d'ingrédients.

Le bien-être des animaux – Nous sommes engagés envers le traitement sans cruauté et respectueux du bétail et des produits dérivés de notre chaîne d'approvisionnement, soit le bœuf, le lait, les œufs, la volaille et le porc. Sobeys est le seul grand détaillant canadien à offrir du bœuf, du porc, de la dinde et du poulet qui satisfont aux normes de certification Certified Humane^{MD}. La viande de bœufs, de porcs et de volailles élevés et manipulés selon les exigences de Certified HumaneTM répond aux normes du programme Humane Farm Animal Care. Ce programme veille à ce que les animaux aient un régime alimentaire nutritif exempt d'antibiotiques, qu'ils aient accès à un abri et à des aires de repos et qu'ils disposent de suffisamment d'espace pour avoir un comportement naturel. Dans le cas du bœuf, cela se traduit également par l'absence d'hormones et autres stimulateurs de croissance de l'élevage de bétail.

La déforestation – Nous appuyons l'initiative du Consumer Goods Forum de déforestation nette zéro d'ici 2020. Nous concentrons nos efforts principalement sur la quantité et les sources d'huile de palme et de soya entrant dans la production de nos produits de marque privée.

En vedette : utiliser l'huile de palme de façon responsable

L'usage croissant de l'huile de palme comme source de gras dans les aliments, les cosmétiques et autres produits a multiplié le nombre de nouvelles plantations de palmiers à huile, donnant lieu à une importante déforestation tropicale dans l'Asie du Sud-Est. Cela a eu comme conséquence d'éliminer une précieuse biodiversité de la région, en plus d'entraîner l'émission de grandes quantités de CO₂ provenant de la coupe à blanc et du brûlage à plat. La production de l'huile de palme contribue également aux problèmes liés à la dégradation des sols, aux droits fonciers et aux espèces menacées.

À titre de membre de la Table ronde sur la production durable d'huile de palme, nous repérons l'emplacement de nos sources d'huile de palme, dressons une liste des producteurs responsables et mettons en place des directives de sourcing responsable pour nos équipes d'approvisionnement. Notre objectif est d'avoir d'ici 2020 une chaîne d'approvisionnement d'huile de palme composée exclusivement de sources responsables et durables.

Saine gestion de l'emballage et du matériel – Nous devenons de plus en plus actifs avec des organismes du secteur d'activité comme Stewardship Ontario, cherchant à améliorer les systèmes et les processus utilisés pour l'emballage destiné au consommateur, en fin de cycle.

Les collectivités – Nous avons à cœur l'incidence que nous avons sur les collectivités locales, nationales et internationales auprès desquelles nous nous approvisionnons, et nous travaillons en collaboration avec nos fournisseurs, des groupes de l'industrie, des usines et des organismes non gouvernementaux dans le but d'améliorer continuellement notre approche.

En vedette : faire preuve d'équité face au commerce équitable Fairtrade

IGA et IGA *extra* sont les seuls grands magasins d'alimentation au Canada de l'ensemble du réseau à vendre des bananes Fairtrade. Le commerce équitable Fairtrade stimule l'activité économique des petits producteurs marginalisés du monde en développement en veillant à ce que les producteurs soient rémunérés de façon équitable. Le prix comprend également une prime d'un dollar par caisse recueilli par les membres de la coopérative et investi dans des projets de développement communautaire et dans l'amélioration des conditions de travail sur les plantations.

Les programmes du commerce équitable Fairtrade de bananes d'IGA et d'IGA *extra* ont permis de fournir un revenu à plusieurs centaines de producteurs de bananes, en plus d'avoir contribué tout près de 30 000 \$ en primes sociales destinées au développement de ces collectivités au cours de l'exercice 2015.



Les activités d'exploitation

Comptant tout près de 1 500 magasins d'alimentation d'un océan à l'autre, nos activités et pratiques commerciales peuvent avoir une incidence considérable sur l'environnement. Nous nous efforçons de réduire notre incidence environnementale en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre (GES) et les déchets que nous produisons.

Les émissions de gaz à effet de serre – Nous réduisons nos émissions de GES en limitant notre consommation d'électricité dans nos magasins et en réduisant l'empreinte de carbone de notre flotte et nos pertes de frigorigènes. Nous avons introduit un nouveau système sans papier qui automatise la planification de l'entretien des installations et de la gestion de l'énergie et qui éliminera chaque année l'utilisation de papier pour 70 000 bons de travail, 4 400 factures de services publics et 7 700 techniciens.



En vedette : la réduction des émissions de GES pour toutes nos activités

Les systèmes frigorigènes traditionnels ont une grande incidence en fait de gaz à effet de serre et représentent environ 25 % de notre empreinte de carbone. En 2010, nous nous sommes engagés à les remplacer d'ici 2015 par des systèmes de réfrigération naturelle pour toutes nos nouvelles constructions.

Les systèmes naturels ont également réduit nos coûts d'énergie, d'entretien et d'installation. Notre leadership en la matière a d'ailleurs été reconnu par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la United States Environmental Protection Agency et le Conseil canadien du commerce de détail en nous voyant octroyer leur prix d'excellence en commerce de détail pour la durabilité énergétique et environnementale en 2013. En mai 2015, le succès de Sobeys dans ce domaine a été souligné dans la brochure sur le changement climatique publiée par le Consumer Goods Forum.

La gestion des déchets – La réduction et le détournement des déchets des sites d'enfouissement comportent des avantages environnementaux, sociaux et financiers. Au cours de la dernière année, nos partenaires de gestion des déchets et nous avons réduit la quantité de papier, de cartons, de plastique et de déchets organiques envoyés dans les sites d'enfouissement.

En vedette : notre nouveau bureau de Mississauga conçu pour la durabilité

Nous avons conçu notre nouveau bureau de Mississauga, en Ontario, de manière à minimiser l'empreinte de carbone de l'immeuble et à créer un environnement intérieur sain et confortable. Celui-ci utilise 20 % moins d'énergie et 40 % moins d'eau que les immeubles traditionnels, tandis que le personnel dispose de différentes options de recyclage pour maximiser la quantité de déchets pouvant être détournés de sites d'enfouissement et pour éviter leur incinération. L'immeuble comporte aussi un toit blanc pour limiter la quantité de rayonnement solaire et fournir un habitat pour les oiseaux. L'immeuble a été conçu pour satisfaire au système de certification Leadership in Energy and Environmental Design (LEED®), fondé sur une norme volontaire consensuelle administrée par le Conseil du bâtiment durable du Canada, qui représente la durabilité environnementale et la responsabilité des sociétés.



Une infrastructure solide

Nous investissons dans la technologie et rationalisons nos processus dans le but de transmettre notre vision de manière efficace et rentable, d'un océan à l'autre.

Des TI entièrement intégrées

En février, nous avons franchi une étape cruciale de nos efforts d'intégration technologique en réussissant la mise en place plus tôt que prévu de la plateforme SAP dans nos magasins Safeway, dans nos postes d'essence et dans nos centres de distribution acquis dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway.

Nous avons également intégré d'importants processus financiers, avons assuré la transition des employés à un nouveau système de paie et converti 10 centres de distribution au système d'information de gestion d'entrepôt EXE. La dernière phase de la mise en œuvre du système SAP comprenait la formation de 20 000 employés. Toutes nos entreprises dans l'ensemble des régions fonctionnent maintenant avec la même plateforme commerciale. Nous sommes d'ailleurs le seul grand détaillant alimentaire au Canada doté du système SAP à l'échelle du pays, ce qui nous donne une longueur d'avance sur nos concurrents.

Le système SAP soutient tous les aspects de nos activités commerciales, y compris l'exploitation, le merchandising, la distribution, les ressources humaines et l'administration, et se trouve au cœur même de notre initiative d'optimisation des processus opérationnels à l'échelle du système. Il nous donne un aperçu complet de nos activités commerciales et, du même coup, des informations plus pertinentes nous permettant de prendre des décisions plus éclairées. Il a déjà contribué à l'amélioration de notre rendement des cinq dernières années, et nous nous attendons à en tirer d'autres avantages maintenant que sa mise en œuvre est achevée.

La création d'un système de distribution à la fine pointe

Intégrer l'infrastructure de nos points de vente à la distribution et à la logistique est essentiel pour nous assurer de livrer les bons produits à nos magasins au bon moment.

Nos deux centres de distribution automatisés des produits d'épicerie non périssables (Vaughan, en Ontario et Terrebonne, au Québec) sont les premiers en leur genre au Canada et sont modulables à mesure que notre entreprise prend de l'expansion. Les professionnels de notre service du transport et de gestion de la flotte font appel à une technologie avancée pour appuyer notre façon d'assurer la livraison de commandes, en cartographiant les trajets les plus efficaces pour le transport et en gérant l'information relative aux nombreuses tonnes de produits alimentaires destinés à environ 1 500 magasins dans plus de 900 collectivités.

En janvier 2014, nous avons annoncé les travaux d'expansion du centre de distribution de Vaughan qui ajoutaient 270 000 pi², et dont l'achèvement est prévu pour l'été 2016. Les travaux d'expansion lui permettront de traiter également des produits surgelés et laitiers, ainsi que de l'épicerie fine en plus de la gamme de produits actuelle.

Après la fin de l'exercice, nous avons acquis un centre de distribution à Rocky View, en Alberta, tout juste au nord de Calgary, que nous réhabilitons pour qu'il devienne notre troisième centre de distribution automatisé. Son ouverture est prévue en 2017.



CENTRE DE DISTRIBUTION DE TERREBONNE

Notre centre de distribution automatisé de Terrebonne, au Québec, utilise WITRON, la technologie logistique intégrée d'entreposage et de cueillette pour améliorer la précision et la livraison des commandes. Parmi les avancées technologiques du logiciel, notons sa capacité à cueillir une seule boîte, ce qui constitue un avantage de taille en matière de gestion de l'inventaire.

Travailler de façon intelligente avec SAP

Nous utilisons les outils SAP suivants pour nous aider à gérer notre entreprise plus efficacement :

- gestion de la main-d'œuvre – pour analyser l'historique des habitudes de magasinage afin que nous puissions comprendre le comportement du client et prendre de meilleures décisions en matière de dotation en personnel;
- gestion des denrées fraîches – pour nous assurer de toujours avoir en magasin les produits les plus frais;
- commandes assistées par ordinateur – pour gérer l'inventaire avec plus de précision, améliorer le service en magasin et réduire les coûts de distribution.

Miser sur les fruits et légumes : la fraîcheur de la ferme dans l'assiette des clients

Depuis nos pratiques d'approvisionnement jusqu'à nos méthodes de livraison et d'étalage des fruits et légumes, nous nous efforçons d'améliorer chacun des aspects de notre façon de traiter les produits frais afin que nos clients obtiennent toujours les fruits et les légumes les plus frais au meilleur prix possible.



Nous passons plus de temps dans les champs avec les producteurs afin d'assurer un contrôle de la qualité directement à la source et de tisser des liens qui garantiront notre accès aux meilleurs produits.

Nous combinons le pouvoir d'achat de toutes nos unités commerciales afin de tirer parti de notre envergure et d'obtenir les fruits et légumes de la meilleure qualité qui soit à un prix abordable pour nos clients.

Nous mettons l'accent sur la logistique et le transport de manière à acheminer d'excellents fruits et légumes plus rapidement à nos magasins, réduisant ainsi le gaspillage et offrant à nos clients une plus longue durée de conservation à la maison.

Nous offrons à nos employés une formation en profondeur dans le cadre de laquelle ils apprennent à manipuler les fruits et légumes pour les garder plus frais, à les commercialiser et les présenter avec le plus d'impact possible et à acquérir les connaissances dont ils ont besoin pour offrir des conseils d'expert aux clients en magasin.

Une équipe solide

Nos gens ont la passion, l'engagement et la formation qu'il faut pour concrétiser notre vision.

Quelque 125 000 personnes à l'échelle de l'entreprise et de nos franchisés et marchands affiliés sont animées par une même passion et par les mêmes valeurs qui orientent chaque jour chacun de nos gestes :

- toujours accorder la priorité au client;
- agir avec passion et intégrité;
- demeurer authentique;
- servir fièrement nos collectivités.

La fierté que nous éprouvons pour nos connaissances, notre expérience, notre détermination et notre engagement nous différencie de la concurrence lorsqu'il s'agit de faire vivre une expérience de magasinage exceptionnelle à nos clients et de fournir un lieu de travail tout aussi exceptionnel à nos employés. Nous sommes d'avis que ces éléments sont essentiels à l'atteinte de notre objectif de donner aux Canadiens le goût de mieux manger.

Une culture axée sur le client

La relation solide et durable que nous entretenons avec nos clients nous aide à leur faire vivre une expérience unique, aussi bien en ligne qu'en magasin. Les commentaires que nous recueillons auprès d'eux, l'accroissement de nos connaissances des produits et l'utilisation stratégique que nous faisons des nouvelles technologies jouent un rôle de premier plan dans le resserrement de nos liens avec nos clients.



L'importance de l'engagement des employés

Les employés engagés font preuve de plus d'enthousiasme et de détermination à assurer notre réussite. Leur interaction avec les clients se traduit par un meilleur service à la clientèle et par une plus grande loyauté des clients, ce qui a des répercussions directes sur nos résultats financiers.

Il y a plusieurs années, nous avons mis sur pied un programme pour aider les employés à se perfectionner et à évoluer sur le plan personnel et comme membre d'une même équipe, dans le but d'augmenter leur degré d'engagement. Une grande partie de ce processus consiste à cerner ce à quoi les employés accordent le plus d'importance et à les aider à comprendre notre stratégie et les progrès accomplis. Des formations en milieu de travail, des programmes de leadership et plusieurs autres initiatives procurent aux employés l'encadrement et les outils nécessaires pour les aider à approfondir leurs connaissances et à élargir leurs compétences.

Nous formons également de vrais leaders à partir d'une approche axée sur le perfectionnement individuel – répondre aux besoins fondamentaux, fournir une rétroaction constructive et augmenter la responsabilisation des leaders –, tout en planifiant et assurant le suivi d'un plan d'action d'équipe, ce qui favorise un travail d'équipe solide, le développement du leadership et de meilleurs résultats au chapitre de l'indice de responsabilisation.

Mesurer le degré d'engagement

Nous mesurons l'engagement des employés chaque année à partir des 12 éléments les plus importants à leurs yeux afin d'évaluer leur degré d'engagement. Nous savons d'expérience qu'un engagement solide nous aide à faire vivre à nos clients la meilleure expérience de magasinage, ce qui en bout de ligne accroît notre performance financière.

Le programme **Work Experience & Scholarship de Sobeys et d'Empire** offre chaque année des bourses d'études à des employés étudiants à l'échelle du Canada, et nos Future Leader Awards fournissent un soutien financier et des possibilités de faire des stages d'été. Pour l'exercice 2015, 60 bourses d'études ont été octroyées ou renouvelées.

Le programme de **formation de comptables professionnels agréés de Sobeys** donne aux nouveaux diplômés la chance d'obtenir leur désignation CPA tout en acquérant de l'expérience en travaillant chez nous. Depuis la création du programme en 2008, neuf étudiants ont achevé avec succès le programme de CPA et six d'entre eux sont encore des employés de Sobeys Inc. Aujourd'hui, nous avons quatre CPA et trois stagiaires CA travaillant tour à tour à différents aspects du service des finances. Deux autres étudiants vont commencer en septembre 2015.

Nous communiquons notre vision à chaque Canadien par l'entremise du Fonds meilleure bouffe Sobeys Inc.

Lancé en octobre 2014, le Fonds meilleure bouffe Sobeys inc., et notre stratégie d'investissement communautaire à l'échelle de l'entreprise nous permettent principalement d'aider les Canadiens à l'échelle nationale, régionale et locale. Tous les Canadiens, indépendamment de leur revenu, leur âge ou leur capacité, devraient avoir accès à une alimentation complète abordable, aux techniques culinaires de base et à une éducation nutritionnelle pour les aider à atteindre leur plus grand potentiel.

- **Manger mieux** – Nous appuyons les banques alimentaires locales et les programmes de repas partout au pays en faisant des dons d'argent et d'aliments;
- **Se sentir mieux** – Nous visons à financer des recherches portant sur la prévention de maladies d'origine alimentaire;
- **Faire des choix sensés** – En partenariat avec des groupes et des organismes communautaires partout au pays, nous aidons à améliorer la connaissance des aliments grâce à des programmes d'éducation nutritionnelle et de techniques culinaires pour un groupe diversifié de Canadiens.

Le Fonds meilleure bouffe Sobeys inc. et notre stratégie veillent à ce que nos contributions aux collectivités s'harmonisent avec notre objectif d'aider les Canadiens à manger mieux chaque jour. Ensemble, nous :

- unissons les efforts de toutes nos entreprises;
- tirons parti de notre envergure pour changer le cours des choses au sein des collectivités que nous desservons avec fierté;
- harmoniserons notre approche afin que nos gestes aient une incidence déterminante;
- augmenterons notre présence dans la collectivité et tirerons parti de l'héritage extraordinaire de soutien à nos voisins.

Vous pouvez en apprendre davantage sur le Fonds meilleure bouffe Sobeys inc. à sobeys.com/betterfoodfund.



Pour qu'un changement s'opère, il faut d'abord établir un contact avec les enfants en leur fournissant les outils et le soutien nécessaires pour améliorer leur relation avec la nourriture.

Sobeys travaille en collaboration avec Enfants Entraide à l'élaboration d'un programme basé sur le programme scolaire par l'entremise duquel des élèves de 12 à 17 ans de partout au Canada acquerront des connaissances sur les aliments et les meilleures façons de les cuisiner.

Le programme incite les enfants à faire des choix sensés dans le cadre de la stratégie du Fonds meilleure bouffe Sobeys inc., aidant ainsi les jeunes à :

- Apprendre : acquérir des connaissances en matière de nutrition pour mieux comprendre les aliments que nous consommons et les conséquences de ceux-ci sur notre cerveau et notre corps.
- Établir : créer une relation saine avec les aliments en développant des habiletés culinaires et en apprenant comment préparer des repas.
- Changer : inspirer la prise de mesures locales et mondiales en orientant de façon positive l'acquisition de connaissances sur l'alimentation (en utilisant les habiletés culinaires et une meilleure connaissance des aliments pour créer un monde meilleur).

Nous espérons qu'en permettant aux jeunes de développer ces habiletés essentielles, grâce au programme Home Cook Heroes, nous inspirerons plus de Canadiens à entretenir une relation saine et durable avec la nourriture. Pour plus d'information sur notre partenariat, consultez Home Cook Heroes à weday.com/home-cook-heroes.

L'importance d'une solide gouvernance



Robert P. Dexter
Président du Conseil
Empire Company Limited

Chez Empire, notre objectif est d'engendrer une valeur à long terme durable par l'application de notre stratégie axée sur la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières connexes, ainsi que sur un engagement à offrir un service à la clientèle hors pair.

Les actions d'Empire ont donné lieu à un rendement de 29,1 % pour l'exercice 2015, comparativement à 6,9 % pour l'indice composé S&P/TSX, et à un rendement composé annuel moyen de 15,3 % ces vingt dernières années.

Certains membres de la famille Sobeys siègent au conseil d'administration de la Société, mais la majorité des administrateurs sont indépendants. Tous les administrateurs se passionnent pour l'alimentation et l'industrie alimentaire, et le Conseil est engagé à assurer une solide gérance et la prospérité d'Empire.

À cette fin, le Conseil participe activement à l'établissement de buts et d'objectifs à long terme pour Empire et à l'encadrement de la direction pour l'élaboration et la mise à exécution de la stratégie d'entreprise.

Empire a une portée nationale et est présent dans des marchés clés d'un océan à l'autre. Or en dépit de notre taille et des avantages que nous confèrent plusieurs décennies d'expérience au sein de l'industrie, la concurrence dans le monde de la vente au détail de produits alimentaires au Canada est plus féroce que jamais.

Orientation stratégique

Nous sommes conscients du fait que la réussite à long terme de notre entreprise repose sur l'excellence opérationnelle et une offre de produits alimentaires distincte auprès de nos clients.

Les investissements à long terme faits par Sobeys dans son infrastructure il y a plusieurs années ont créé une assise essentielle à partir de laquelle l'entreprise pourra assurer sa croissance future. Nous disposons aujourd'hui d'une plateforme commerciale nationale adaptable et d'une infrastructure de distribution moderne qui sous-tend l'ensemble de nos entreprises et en assure l'efficacité opérationnelle.

L'intégration fructueuse de Safeway à une plateforme commerciale commune cette année marque l'achèvement d'une étape importante. Par l'entremise de l'intégration de Safeway et de l'initiative d'optimisation des processus opérationnels à l'échelle du système, nous réalisons une efficacité opérationnelle ainsi que des synergies de coûts. Nous poursuivons le travail pour que ces mesures continuent de porter leurs fruits grâce à un réseau élargi mais rationalisé.

Empire s'efforce d'être reconnue comme la meilleure destination alimentaire au pays en permettant aux Canadiens de vivre une expérience de magasinage stimulante et distincte qui les aide à manger mieux chaque jour.

L'importance que nous accordons à la mise en place du concept Meilleure bouffe pour tous dans tous nos magasins à service complet sous la bannière Sobeys, et Mieux Manger dans les magasins IGA au Québec, touche une corde sensible de nos clients, grâce principalement à nos investissements dans notre infrastructure et à une main-d'œuvre avertie, enthousiaste et très engagée. Des plans d'élargissement de la présence de nos magasins nouveau concept Sobeys *extra* et de la portée de notre positionnement de marque sont déjà en voie de réalisation.

Un leadership solide

Sous la direction éclairée de Marc Poulin, Empire a réalisé d'importants progrès pendant l'exercice 2015. Formant une seule équipe avec la même vision claire et ciblée, la direction a concrétisé plusieurs priorités stratégiques qui jettent les bases pour notre croissance future.

Le Conseil est également mandaté pour superviser la planification de la relève et croit fermement qu'Empire dispose d'une équipe solide pour faire avancer la stratégie.

Un engagement à l'égard d'une solide gouvernance

Le Conseil a également accordé une attention particulière à ses propres compétences et, au fil des dernières années, a augmenté la diversité en son sein en y accueillant des administrateurs ayant de l'expérience dans l'industrie du détail, en finances et en ressources humaines.

Cette année, le Conseil a accueilli deux nouveaux administrateurs, élargissant ainsi l'éventail des compétences des membres qui le composent. Sue Lee est une dirigeante d'entreprise chevronnée comptant plus de 30 années d'expérience dans les domaines des ressources humaines, de la rémunération et des communications et dans le secteur de l'énergie. Bill Linton compte plus de 30 années d'expérience dans le monde des affaires, y compris en télécommunications, ainsi que dans les systèmes et les finances.

Nous profitons également de l'occasion pour témoigner notre vive reconnaissance à l'égard de trois administrateurs qui prennent leur retraite du Conseil.

David Ferguson a pris sa retraite ce mois-ci après neuf années de services distingués. David s'est joint au Conseil de Sobeys en 2006 et à celui d'Empire en 2007. Il est à l'heure actuelle membre des comités des ressources humaines, de la gouvernance et des mises en candidature. À titre d'ancien président et chef de la direction de Walmart Canada et de Walmart Europe, David a jeté un éclairage particulièrement pertinent sur le monde de la vente au détail au Canada et à l'étranger.

David Sobey, président émérite du conseil de Sobeys Inc., ainsi que Donald Sobey, président émérite du conseil d'Empire Company Limited, prennent leur retraite du Conseil cette année. David et Donald sont tous deux des administrateurs d'Empire depuis 1963 et, avec leur défunt frère Bill, étaient la cheville ouvrière d'Empire Company Limited telle que nous la connaissons aujourd'hui. Ils laissent un héritage extraordinaire au monde des affaires, à l'éducation, aux arts et à la collectivité au sens large. Au nom du Conseil, permettez-moi de témoigner notre profonde reconnaissance et notre grande appréciation pour l'orientation et la sagesse dont ils ont fait preuve au cours de ces nombreuses années. Sur une note personnelle, je connais David et Donald et la famille Sobey depuis de nombreuses années, et j'aimerais leur dire merci pour la confiance qu'ils me témoignent et pour leur appui.

J'aimerais également remercier les milliers de personnes qui évoluent au sein d'Empire, de ses franchisés et marchands affiliés pour le travail exceptionnel qu'ils ont accompli au cours de la dernière année et leur engagement à l'égard de notre succès futur.

Sincères salutations,

(signé) « Robert P. Dexter »

Robert P. Dexter

Président du conseil d'administration
Empire Company Limited
Le 24 juin 2015

Sincères remerciements



Cette année, Empire Company Limited rend un hommage tout particulier à David Sobey, CM et Donald Sobey, CM pour leurs années de service au sein d'Empire Company Limited et de Sobeys Inc.

Depuis leurs premières tâches dans les magasins de leur père à Pictou County, en Nouvelle-Écosse, jusqu'à leur rôle respectif au sein d'Empire et de Sobeys, David et Donald incarnent l'engagement de la famille Sobey en fait de croissance à long terme. Dans chacun de leur rôle de gestion et de gouvernance, David et Donald ont contribué de façon durable à la solide gérance d'Empire et de Sobeys.

Leur mandat a été marqué par un héritage de la croissance à long terme ainsi que par leur conviction inébranlable de l'importance des actions philanthropiques personnelles et d'entreprise au sein des collectivités. Dès 1963, David et Donald ont veillé à ce qu'Empire se rappelle toujours de redonner aux gens et aux communautés qui nous ont aidés à réussir.

Fiers de leurs racines de Canadiens de l'Atlantique, les deux hommes ont été d'ardents défenseurs de l'accès à une éducation postsecondaire pour les Canadiens de l'Atlantique et ont de près ou de loin touché la vie d'un nombre incalculable de gens par les nombreux engagements qu'ils ont pris auprès des collectivités de leur région d'origine.

Le Conseil, les actionnaires, les employés, les franchisés et les marchands affiliés d'Empire et de Sobeys remercient sincèrement David et Donald pour leur engagement de toute une vie envers cette entreprise et les collectivités qui ont contribué à son épanouissement.

Un engagement à l'égard d'une solide gouvernance et de la prospérité d'Empire



Administrateurs d'Empire Company Limited au 24 juin 2015

Robert P. Dexter,
président du Conseil
Halifax (Nouvelle-Écosse)
• Administrateur depuis 1987
• Président du conseil et
chef de la direction,
Maritime Travel Inc.

Bonnie Brooks^{3,5,7}
Toronto (Ontario)
• Administratrice
depuis 2012
• Vice-présidente du
conseil, Compagnie
de la Baie d'Hudson

Cynthia Devine^{2,5,7}
Toronto (Ontario)
• Administratrice
depuis 2013
• Chef des finances,
FPI RioCan

David S. Ferguson^{3,5,7}
Atlanta, Géorgie,
États-Unis
• Administrateur
depuis 2007
• Directeur chez D.S.
Ferguson Enterprises, LLC

Sue Lee³
Calgary (Alberta)
• Administratrice
depuis 2014
• Administratrice
de sociétés

William Linton¹
Toronto (Ontario)
• Administrateur
depuis 2015
• Administrateur
de sociétés

Kevin Lynch^{3,5,8}
Ottawa (Ontario)
• Administrateur
depuis 2013
• Vice-président du conseil,
BMO Groupe Financier

Marc Poulin
Montréal (Québec)
• Administrateur
depuis 2012
• Président et chef de la
direction, Empire Company
Limited et Sobeys Inc.

Stephen J. Savidant^{4,5,7}
Calgary (Alberta)
• Administrateur
depuis 2004
• Président du conseil,
Enerflex Ltd.

David F. Sobeys
New Glasgow
(Nouvelle-Écosse)
• Administrateur
depuis 1963
• Président émérite du
conseil, Sobeys Inc.

Donald R. Sobeys
Pictou County
(Nouvelle-Écosse)
• Administrateur
depuis 1963
• Président émérite
du conseil, Empire
Company Limited

Frank C. Sobeys⁵
Pictou County
(Nouvelle-Écosse)
• Administrateur
depuis 2007
• Président du conseil,
FPI Crombie

John R. Sobeys¹
Pictou County
(Nouvelle-Écosse)
• Administrateur
depuis 1979
• Administrateur
de sociétés

Karl R. Sobeys³
Halifax (Nouvelle-Écosse)
• Administrateur
depuis 2001
• Administrateur
de sociétés

Paul D. Sobeys⁵
Pictou County
(Nouvelle-Écosse)
• Administrateur
depuis 1993
• Administrateur
de sociétés

Robert G. C. Sobeys^{3,5}
Stellarton
(Nouvelle-Écosse)
• Administrateur
depuis 1998
• Administrateur
de sociétés

Martine Turcotte^{1,5,7}
Verdun (Québec)
• Administratrice
depuis 2012
• Vice-présidente du
conseil, Québec BCE
Inc. et Bell Canada

- 1 Membre du comité d'audit
- 2 Président du comité d'audit
- 3 Membre du comité des ressources humaines
- 4 Président du comité des ressources humaines
- 5 Membre du comité de gouvernance
- 6 Président du comité de gouvernance
- 7 Membre du comité des mises en candidature
- 8 Président du comité des mises en candidature



Pour en apprendre davantage,
veuillez consulter
www.empireco.ca/governance

Dirigeants au 24 juin 2015



Robert P. Dexter
Président du conseil



Marc Poulin
Président et chef
de la direction



François Vimard
Chef des services financiers
et administratifs



Clinton Keay
Premier vice-président,
services financiers



Karin McCaskill
Vice-présidente principale,
chef du contentieux
et secrétaire



L. Jane McDow
Secrétaire adjointe

Rapport de gestion

Table des matières			
Renseignements prospectifs	31	Situation financière consolidée	57
Orientation stratégique	32	Structure du capital	57
Survol de la Société	33	Principales mesures de la situation financière	57
Vente au détail de produits alimentaires	33	Capitaux propres	59
Placements et autres activités	36	Instruments financiers	60
Activités abandonnées	36	Acquisition d'entreprises	61
Résultats d'exploitation consolidés	36	Acquisition de Canada Safeway	61
Perspectives	38	Normes et méthodes comptables	62
Rendement pour les actionnaires	38	Normes et méthodes comptables adoptées	62
Explication par la direction des résultats d'exploitation consolidés	39	au cours de l'exercice 2015	62
Ventes	39	Méthodes comptables futures	62
BAIIA	39	Estimations comptables critiques	63
Résultat d'exploitation	40	Contrôles et procédures de communication de l'information	64
Charges financières	40	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	65
Impôt sur le résultat	41	Transactions entre parties liées	65
Résultat net et résultat net ajusté		Rémunération des principaux dirigeants	66
liés aux activités poursuivies	41	Indemnités	66
Résultat net	42	Passifs éventuels	66
Performance financière sectorielle	42	Gestion du risque	66
Vente au détail de produits alimentaires	42	Concurrence	66
Ventes	43	Salubrité alimentaire et sécurité	67
Profit brut	43	Ressources humaines	67
BAIIA	44	Activités d'exploitation	68
Résultat d'exploitation	44	Technologie	68
Résultat net	44	Gestion de l'information	68
Placements et autres activités	45	Chaîne d'approvisionnement	68
Résultat d'exploitation	46	Coûts des produits	68
Résultat net	46	Contexte économique	69
Résultats d'exploitation trimestriels	47	Risque de liquidité	69
Résultats d'exploitation du quatrième trimestre	48	Fluctuation des taux d'intérêt	69
Résultats d'exploitation consolidés	48	Continuité des activités	69
Ventes	48	Assurance	69
Profit brut	49	Éthique et déontologie	69
BAIIA	49	Environnement, santé et sécurité	69
Résultat d'exploitation	50	Santé et sécurité au travail	70
Charges financières	50	Immobilier	70
Impôt sur le résultat	50	Questions d'ordre juridique, fiscal et comptable	70
Résultat net et résultat net ajusté		Prix des services publics et du carburant	70
liés aux activités poursuivies	50	Notation du crédit	71
Résultat net	52	Risque de change	71
Situation de trésorerie et sources de financement	52	Répartition du capital	71
Activités d'exploitation	52	Caractère saisonnier	71
Activités d'investissement	53	Activités à l'étranger	71
Activités de financement	54	Règlements relatifs aux médicaments	71
Garanties et engagements	55	Régimes de retraite	71
Garanties	55	Risque lié à l'endettement	72
Engagements	56	Intégration de l'entreprise regroupée	72
Flux de trésorerie disponibles	56	Passif au titre des avantages futurs du personnel	72
		Événements postérieurs à la clôture	72
		Désignation des dividendes déterminés	73
		Mesures financières non conformes aux PCGR	73

Le présent rapport de gestion présente l'analyse des résultats financiers consolidés d'Empire Company Limited et de ses filiales, y compris ceux de sa filiale entièrement détenue Sobeys Inc., (« Empire », « Sobeys » ou la « Société ») pour le trimestre de 13 semaines et l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015 par rapport au trimestre de 13 semaines et à l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes de la Société pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015, en comparaison de l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com ou le site Web de la Société à l'adresse www.empireco.ca.

Les états financiers consolidés audités et les notes ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS » ou « PCGR ») et sont présentés en dollars canadiens. Les présents états financiers consolidés audités comprennent les comptes d'Empire et de ses filiales ainsi que ceux des entités structurées que la Société est tenue de consolider. Les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont établis au 24 juin 2015, sauf avis contraire.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent rapport renferme des énoncés prospectifs qui traduisent les prévisions de la direction concernant les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, la situation financière, les résultats des activités, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives quant aux activités commerciales ainsi que les occasions d'affaires de la Société. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « pouvoir », « planifier » et d'autres expressions semblables, ainsi que par la conjugaison de ces verbes au futur ou au conditionnel, et leur forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit :

- Les avantages continus tirés de l'acquisition de Canada Safeway ULC (« Canada Safeway »), comme les possibilités de croissance, les avantages découlant des économies d'échelle, la stratégie d'entreprise future et les attentes en termes d'activités d'exploitation et de complémentarité stratégique, qui pourraient être touchés par la capacité de la Société à prévoir l'évolution dans les goûts des clients, leurs préférences et leurs habitudes de dépenses et à s'y adapter;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles sa structure d'exploitation et celle de son capital sont suffisantes pour répondre aux besoins courants de l'entreprise, et qui pourraient être touchées par une modification importante de la conjoncture économique au Canada;
- La conviction de la Société que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie en caisse, ses facilités de crédit disponibles et la trésorerie découlant de ses activités d'exploitation lui permettront de financer ses dépenses d'investissement futures, ses cotisations au régime de retraite, son fonds de roulement, ses obligations courantes découlant de sa dette consolidée et ses besoins pour les activités courantes, et sa conviction qu'elle dispose de suffisamment de fonds pour répondre à ces exigences et respecter les autres obligations courantes et à long terme, lesquelles pourraient être touchées par des changements de la conjoncture économique;
- Les prévisions de la Société relativement à ses cotisations à ses régimes à prestations définies qui pourraient être touchées par les fluctuations des marchés financiers en raison des incertitudes;
- L'utilisation prévue et les justes valeurs estimées des instruments financiers de la Société qui pourraient notamment subir l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change ainsi que des prix des marchandises;
- Les prévisions de la Société concernant les mesures de rationalisation administrative et commerciale pouvant subir l'incidence de l'ampleur et de l'étendue finales de ces mesures;
- Les prévisions de la Société concernant la rationalisation du réseau des magasins de vente au détail, y compris l'incidence sur les ventes futures et le résultat net futur, qui pourraient être touchées par le calendrier de clôture et la réalisation des synergies;
- Le calendrier et la valeur établis relativement aux synergies prévues par suite de l'acquisition de Canada Safeway qui pourraient être touchés par un certain nombre de facteurs, notamment l'efficacité des efforts d'intégration;
- Les prévisions de la Société concernant la valeur et la date de la déductibilité aux fins fiscales du goodwill lié à l'acquisition de Canada Safeway, laquelle est assujettie à une évaluation par l'Agence du revenu du Canada (l'« ARC »);
- Les prévisions de la Société concernant les économies de coûts liées à la réorganisation des centres de distribution, qui pourraient être touchées par le nombre de fermetures et de postes abolis;
- Les prévisions de la Société concernant les économies de coûts liées à la restructuration organisationnelle, qui pourraient être touchées par le nombre de postes abolis.

Ces énoncés, fondés sur les hypothèses et les opinions de la direction, sont formulés à la lumière des renseignements dont elle dispose actuellement. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont présentés afin de permettre aux porteurs de titres de la Société de comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les priorités et les objectifs stratégiques de la Société, et peuvent ne pas être appropriés à toute autre fin. De par leur véritable nature, les énoncés prospectifs exigent que la direction pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents, qui peuvent faire en sorte que les prédictions, prévisions, attentes ou conclusions de la Société se révèlent inexactes, que les hypothèses de la Société soient erronées et que la Société n'atteigne pas les objectifs ainsi que les buts et les priorités stratégiques. Bien qu'Empire soit d'avis que les prédictions, prévisions, attentes ou conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des faits, mais traduisent uniquement les estimations et les prévisions de la direction.

Ces énoncés prospectifs sont assujettis à des incertitudes ainsi qu'à d'autres facteurs pouvant causer un écart notable entre les résultats réels et ceux prévus. Ces facteurs comprennent notamment les changements apportés dans le secteur d'activité en général, les conjonctures de marché et les conjonctures économiques, la concurrence livrée par les concurrents actuels et nouveaux, les prix de l'énergie, les questions d'approvisionnement, la gestion des stocks, les variations de la demande en raison de la saisonnalité des activités, les taux d'intérêt, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les efficacités d'exploitation et les initiatives concernant les économies de coûts. De plus, ces risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la Société dépose périodiquement auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment ceux qui figurent sous la rubrique « Gestion du risque » du présent rapport de gestion.

Empire prévient les lecteurs que la liste des facteurs importants n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient aussi avoir une incidence défavorable sur ses résultats. Les lecteurs sont avisés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence, sur les activités de la Société, des transactions qui ont lieu après la date à laquelle ces énoncés sont formulés. Ainsi, les cessions, les acquisitions, les dépréciations d'actifs ou d'autres modifications annoncées ou se produisant après l'établissement des présents énoncés pourraient ne pas être reflétées dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion traduisent les prévisions de la Société au 24 juin 2015 et peuvent changer après cette date. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés de temps à autre par elle ou en son nom.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

La direction a comme principal objectif de maximiser la valeur durable à long terme d'Empire en accroissant la valeur de l'actif net de la Société. Pour y parvenir, la Société doit acquérir une participation directe ou des actions dans des entreprises qui, selon la compréhension et l'avis de la direction, offrent un potentiel de croissance et de rentabilité à long terme, surtout dans la vente au détail de produits alimentaires et dans le secteur immobilier connexe.

La Société se concentre sur ses principaux secteurs, soit la vente au détail de produits alimentaires et le secteur immobilier connexe, en consacrant toujours son énergie et ses capitaux à la croissance durable à long terme grâce à la progression des flux de trésorerie et des résultats et à la réduction des coûts. Tout en étant bien établis et rentables, les principaux secteurs offrent aussi à Empire une diversification géographique dans tout le Canada, ce que la direction estime être un atout. Ensemble, les principaux secteurs de la Société réduisent le risque et la volatilité auxquels Empire fait face, ce qui contribue à la régularité de la croissance du résultat consolidé à long terme. À l'avenir, la Société a l'intention de continuer à consacrer ses ressources aux activités les plus prometteuses de ces secteurs principaux, afin de maximiser à long terme la valeur pour les actionnaires.

En poursuivant l'orientation stratégique de la Société, la direction définit son rôle en lui imposant quatre responsabilités fondamentales : la première est de favoriser l'élaboration et la réalisation de plans stratégiques rigoureux pour chacune des entreprises d'exploitation d'Empire; la deuxième est de suivre régulièrement l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'affaires de chacune de ces entreprises d'exploitation; la troisième est de veiller à ce qu'Empire soit bien administrée en tant que société ouverte; la quatrième est de gérer ses capitaux de façon prudente afin d'améliorer la croissance de ses activités d'exploitation principales.

SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

Les principaux secteurs d'activité d'Empire sont la vente au détail de produits alimentaires et les biens immobiliers connexes.

Les résultats financiers de la Société ont été divisés en deux secteurs distincts : 1) la vente au détail de produits alimentaires; 2) les placements et autres activités.

Comptant des ventes de plus de 23,9 milliards de dollars et des actifs de 11,5 milliards de dollars, Empire et ses filiales, marchands affiliés et franchisés emploient environ 125 000 personnes.

Vente au détail de produits alimentaires

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire est mis en œuvre par sa filiale entièrement détenue, Sobeys Inc., qui, en date du 2 mai 2015, exerçait ses activités par l'intermédiaire d'environ 1 500 magasins de vente au détail (magasins appartenant à la Société, magasins franchisés et marchands affiliés), ainsi que de 350 postes d'essence, répartis dans toutes les provinces et dans plus de 900 collectivités au Canada.

Sobeys a pour stratégie d'offrir à ses clients la meilleure expérience de magasinage possible dans des magasins dont le concept et la taille sont tout à fait appropriés à leurs besoins et qui sont appuyés par un service à la clientèle supérieur. Sobeys exploite des concepts distincts de magasins afin de mieux adapter son offre aux différents segments de clientèle qu'elle dessert et de répondre aux principaux besoins de sa clientèle. Sobeys continue d'améliorer les produits, les services et le merchandising de chaque concept, en agrandissant et en rénovant les magasins existants et en poursuivant la construction de nouveaux magasins. Cet effort de mise en valeur des concepts est centré principalement sur les huit grandes bannières de Sobeys : Sobeys, Sobeys extra, IGA, IGA extra, Safeway, Thrifty Foods, Foodland et FreshCo.

Au cours de l'exercice 2014, Sobeys a lancé son mouvement *Meilleure bouffe pour tous* afin de donner aux Canadiens le goût de mieux manger en proposant une variété d'expériences culinaires plus saines et en sensibilisant le public à l'importance de bien s'alimenter.

Dans la foulée de cet engagement, Sobeys Inc. a mis sur pied le *Fonds meilleure bouffe* (le « Fonds ») au cours de l'exercice 2015. Le Fonds favorise l'accès à une meilleure alimentation et prône l'adoption d'habitudes alimentaires saines en recueillant les dons et en œuvrant en partenariat avec des organismes de bienfaisance régionaux et nationaux. Son rayon d'action englobe notamment l'accès aux ressources alimentaires grâce à l'appui de banques alimentaires et de programmes de petits déjeuners, la recherche sur les troubles de santé d'origine alimentaire et la diffusion de connaissances sur l'alimentation au moyen de programmes éducatifs en nutrition et de cours de cuisine offerts dans les écoles et les collectivités.

La Société a poursuivi la mise en œuvre de nombreux programmes afin d'appuyer cette stratégie axée sur les produits alimentaires, notamment des innovations en matière de produits et services ainsi que des initiatives liées à la productivité et à la mise à niveau de pratiques d'affaires, de la chaîne d'approvisionnement et des systèmes.

Au cours du trimestre de 13 semaines et de l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015, 22 magasins et 90 magasins (41 magasins et 332 magasins en 2014, respectivement) ont respectivement fait l'objet d'une ouverture, d'une relocalisation, d'une acquisition, d'un agrandissement, d'une conversion de bannière ou d'un aménagement par Sobeys. Cette diminution découle essentiellement de l'acquisition de 213 épiceries à gamme complète de services et de 10 magasins de vins et spiritueux de Canada Safeway réalisée au cours de l'exercice 2014, comme il est décrit plus en détail à la rubrique « Éléments importants » du présent rapport de gestion.

Éléments importants

Cession d'installations de fabrication

Le 8 juillet 2014, Sobeys a annoncé la conclusion, avec Agropur coopérative, d'une entente visant la vente de quatre installations de transformation laitière de Safeway. De plus, des conventions à long terme d'approvisionnement en lait, en yogourt et en crème glacée sont entrées en vigueur au moment du transfert des installations à Agropur coopérative. Au cours de l'exercice clos le 2 mai 2015, toutes les installations ont été vendues, ce qui a rapporté un produit de 344,2 millions de dollars et donné lieu à un profit de 27,0 millions de dollars. La totalité du produit a servi à rembourser les emprunts bancaires.

Le 2 décembre 2014, Sobeys a conclu avec la Boulangerie Canada Bread, Limitée une entente visant la vente de deux installations de fabrication de pain. Ces deux installations ont été vendues au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2015, ce qui a rapporté un produit de 27,8 millions de dollars et donné lieu à un profit de 4,4 millions de dollars.

Dessaisissements de biens immobiliers

Au cours de l'exercice clos le 2 mai 2015, Sobeys, par l'intermédiaire de ses filiales entièrement détenues, a vendu 10 immeubles au Fonds de placement immobilier Crombie (le « FPI Crombie »), puis a repris huit de ces immeubles à bail. La contrepartie en trésorerie reçue pour les immeubles vendus s'est élevée à 105,8 millions de dollars et a donné lieu à un profit avant impôt de 1,2 million de dollars, qui a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat net. La majeure partie du produit reçu a servi à rembourser des emprunts bancaires.

Le 13 février 2015, Sobeys a vendu 22 immeubles à Econo-Malls Holdings #19 Inc. (« Econo-Malls »), puis les a repris à bail. La transaction a rapporté un produit total de 61,6 millions de dollars et donné lieu à un profit de 24,9 millions de dollars. Le produit a été affecté en totalité au remboursement d'emprunts bancaires.

Réorganisation des centres de distribution

Au cours de l'exercice 2015, Sobeys a procédé à un examen critique de la capacité excédentaire de ses centres de distribution qui a fait ressortir des possibilités de restructuration susceptibles d'améliorer le résultat net grâce à la réalisation d'économies de coûts dans l'ensemble du réseau de distribution. Pour le trimestre de 13 semaines clos le 2 mai 2015, la Société a comptabilisé des coûts de restructuration de 53,4 millions de dollars liés à cette initiative. Les coûts de restructuration tiennent compte d'indemnités de départ de 27,7 millions de dollars, d'un montant de 15,7 millions de dollars au titre de contrats déficitaires, de réductions de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles de 9,7 millions de dollars, d'autres charges de restructuration de 2,5 millions de dollars ainsi que de la reprise de 2,2 millions de dollars de provisions relatives aux baux comptabilisés de manière linéaire.

Après le 2 mai 2015, l'offre de Sobeys visant l'achat, pour 50,0 millions de dollars, d'un ancien entrepôt de Target Canada Co. situé à Rocky View, en Alberta, a été acceptée. L'installation sera mise à niveau et automatisée et, lorsque les travaux seront terminés, elle sera en mesure d'assurer la distribution efficace de produits alimentaires non périssables à des magasins de l'Alberta, de la Saskatchewan et d'une partie du Manitoba.

Acquisition de Coop Atlantique

Après la clôture du quatrième trimestre, le 12 mai 2015, les membres propriétaires de Coop Atlantique ont approuvé une convention visant l'achat par Sobeys de certains actifs et la reprise de certains passifs liés aux activités de vente de produits alimentaires et d'essence de Coop Atlantique pour 24,5 millions de dollars plus les ajustements habituels au fonds de roulement et les retenues. La convention prévoit l'achat de cinq épiceries à gamme complète de services, de cinq postes d'essence (dont deux en co-implantation avec des épiceries), d'autres actifs immobiliers ainsi que d'autres actifs et de certains passifs. Le 12 juin 2015, Sobeys a obtenu l'autorisation du Bureau de la concurrence et l'opération a été conclue effectivement le 21 juin 2015.

Acquisition de Canada Safeway

Le 12 juin 2013, Sobeys a conclu une convention d'acquisition d'actifs avec Safeway Inc. et ses filiales en vue d'acquérir la quasi-totalité des actifs et de prendre en charge certains passifs de Canada Safeway à un prix d'acquisition en trésorerie de 5,8 milliards de dollars, assujéti à un ajustement du fonds de roulement. La convention comprend l'acquisition de 213 épiceries à gamme complète de services exerçant leurs activités sous la bannière Safeway dans l'Ouest canadien, de 200 pharmacies en magasin, de 62 postes d'essence en co-implantation, de 10 magasins de vins et spiritueux, de quatre centres de distribution principaux et de 12 installations de production, ainsi que la prise en charge de certains passifs. L'acquisition de Canada Safeway a été conclue officiellement le 3 novembre 2013.

Les coûts d'acquisition de 1,3 million de dollars et de 3,8 millions de dollars (3,2 millions de dollars et 97,8 millions de dollars en 2014) relatifs aux coûts externes juridiques, aux coûts de consultation, de diligence raisonnable et de conseils financiers et aux autres coûts liés à la conclusion de la convention engagés respectivement au cours du trimestre de 13 semaines et de l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015 ont été inclus dans les frais de vente et charges administratives dans les états consolidés résumés du résultat net.

Programme de transformation des pratiques d'affaires

Après la clôture de l'acquisition de Canada Safeway, la Société a commencé à intégrer l'entreprise acquise aux activités courantes de Sobeys. Pour le trimestre de 13 semaines et l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015, la Société a comptabilisé des coûts d'intégration avant impôt s'élevant respectivement à 11,3 millions de dollars et à 39,4 millions de dollars (8,0 millions de dollars et 10,6 millions de dollars, respectivement, pour les deux périodes correspondantes de 2014). Ces coûts ont été comptabilisés dans les frais de vente et charges administratives dans les états consolidés résumés du résultat net. De plus, Sobeys a comptabilisé des synergies liées à l'acquisition de 145,0 millions de dollars pour l'exercice 2015 (29,3 millions de dollars en 2014).

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2015, Sobeys a entrepris un examen de son réseau de soutien opérationnel qui a fait ressortir un potentiel de restructuration organisationnelle. Cette restructuration organisationnelle viendra renforcer le réseau de soutien opérationnel actuel, et elle devrait améliorer le résultat net grâce à des économies de coûts, en plus de maximiser l'efficacité de l'ensemble du réseau. Pour le trimestre de 13 semaines clos le 2 mai 2015, Sobeys a comptabilisé un montant de 49,6 millions de dollars au titre d'indemnités de départ liées à cette restructuration organisationnelle.

Au cours de l'exercice, tous les magasins de vente au détail et les centres de distribution ont achevé leur transition vers les systèmes employés par Sobeys. Au quatrième trimestre, Sobeys a converti le reste des anciens systèmes de Safeway à son propre système SAP, bouclant ainsi la phase d'intégration technique de l'acquisition de Canada Safeway.

Dessaisissements exigés par le Bureau de la concurrence

La Société devait vendre 23 magasins de vente au détail, tel que le précisait une des conditions de l'approbation réglementaire octroyée par le Bureau de la concurrence relativement à l'acquisition de la quasi-totalité des actifs et à la prise en charge de certains passifs de Canada Safeway. Le 13 février 2014, Sobeys a annoncé avoir conclu des conventions d'acquisition ayant force obligatoire avec Overwaitea Food Group LP et Federated Co-operatives Limited visant à acquérir 22 des 23 magasins de vente au détail dont le dessaisissement était requis à la suite de l'acquisition de Canada Safeway. Outre les dessaisissements requis, la Société a convenu de vendre sept magasins supplémentaires en Colombie-Britannique, qui comprennent des établissements de Safeway et de Sobeys. Sobeys a également signé une lettre d'intention ayant force obligatoire avec un autre détaillant pour la vente d'un magasin de vente au détail dont le dessaisissement était également requis dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway. Les conventions d'acquisition ont toutes été approuvées par le Bureau de la concurrence.

Au cours de l'exercice 2014, la Société a vendu 19 des magasins de vente au détail, ce qui lui a rapporté un produit en trésorerie de 337,7 millions de dollars. Elle a vendu les 11 magasins de vente au détail restants au cours du premier trimestre de l'exercice 2015, ce qui lui a rapporté un produit en trésorerie de 111,3 millions de dollars. La totalité du produit tiré de ces ventes a été affectée au remboursement des emprunts bancaires.

Rationalisation du réseau de magasins de vente au détail

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2014, Sobeys a réalisé un examen exhaustif de son réseau de magasins de vente au détail. Cet examen est aligné sur la vision permanente de la direction qui vise à améliorer la productivité et la performance de son réseau et suit logiquement l'acquisition de Canada Safeway. En s'appuyant sur cet examen détaillé, Sobeys a déterminé que des magasins sous-performants de manière constante, représentant environ 50 magasins (1,5 million de pieds carrés bruts au total) et 3,8 % du total de la superficie brute de son réseau de vente au détail, seraient fermés. Approximativement 60 % des magasins touchés sont situés dans l'Ouest du Canada. Cette rationalisation renforcera la qualité du réseau de magasins de Sobeys et devrait améliorer le résultat net par suite des économies de coûts. Elle se traduira toutefois par une réduction des ventes futures d'environ 400 millions de dollars ou 1,9 % du total des ventes sur une base annualisée. En date du 2 mai 2015, 42 magasins de vente au détail représentant une superficie d'environ 1,3 million de pieds carrés avaient été fermés.

Les coûts de rationalisation et de restructuration liés à ces fermetures de magasins se sont élevés à 169,8 millions de dollars et ont été inscrits dans les frais de vente et charges administratives du quatrième trimestre clos le 3 mai 2014. Cette charge comprend 137,1 millions de dollars pour les indemnités de départ, les fermetures d'établissements et les autres frais, 35,8 millions de dollars liés à la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, et une reprise de 3,1 millions de dollars des provisions relatives aux baux comptabilisés de manière linéaire.

Au cours de l'exercice 2015, la Société est revenue sur sa décision de fermer deux magasins et a réexaminé sa provision pour indemnités de départ, ce qui s'est traduit par la reprise de coûts de restructuration de 17,4 millions de dollars.

Au cours du trimestre de 13 semaines et de l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015, des charges de financement après impôt totalisant respectivement 1,0 million de dollars et 4,4 millions de dollars (néant pour les deux périodes correspondantes de 2014) ont été inscrites au titre de la rationalisation du réseau.

Placements et autres activités

Le secteur des placements et autres activités d'Empire comprend les placements en titres de capitaux propres dans l'immobilier, lesquels se concentrent sur : i) la détention d'immeubles commerciaux, d'immeubles de bureaux et d'immeubles à usage mixte productifs de revenus par la voie d'une participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie; ii) l'aménagement de terrains résidentiels principalement dans des collectivités choisies de l'Ontario, de l'Ouest canadien et des États-Unis par la voie de ses participations dans Genstar.

En date du 2 mai 2015, le secteur des placements et autres activités d'Empire comprenait en particulier :

1. Une participation de 41,5 % (participation diluée de 40,2 %) comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie, un fonds de placement immobilier canadien à capital variable. Le FPI Crombie possède actuellement un portefeuille de 255 immeubles commerciaux et de bureaux au Canada, soit environ 17,4 millions de pieds carrés, sa stratégie étant de détenir et d'exploiter un portefeuille de haute qualité composé de centres commerciaux ayant un magasin en alimentation ou une pharmacie comme locataire pilier et d'immeubles commerciaux à magasin autonome essentiellement dans les 36 principaux marchés du Canada;
2. Des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 40,7 % dans Genstar Development Partnership, de 48,6 % dans Genstar Development Partnership II, de 42,1 % chacune dans GDC Investments 4, L.P. et GDC Investments 6, L.P., de 45,8 % dans GDC Investments 7, L.P., de 43,7 % dans GDC Investments 8, L.P. et de 49,0 % dans The Fraipont Partnership (appelées collectivement « Genstar »).

ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le 27 juin 2013, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une convention finale avec Cineplex Inc. relative à la vente de 24 cinémas (170 écrans) dans le Canada atlantique et de deux cinémas (48 écrans) en Ontario. La Société avait également conclu une convention finale distincte avec Landmark Cinemas relative à la vente de 20 cinémas (179 écrans) en Ontario et dans l'Ouest du Canada. Le 1^{er} novembre 2013, la Société a annoncé qu'Empire Theatres avait conclu la vente de 46 cinémas (397 écrans) dans le cadre d'opérations distinctes avec Cineplex Inc. et Landmark Cinemas. Le prix d'acquisition brut global versé à Empire Theatres dans le cadre des deux opérations se chiffrait approximativement à 259,2 millions de dollars en trésorerie.

À la suite de la vente, les résultats financiers d'Empire Theatres, tels qu'ils ont été comptabilisés précédemment dans le secteur des placements et autres activités, ont été inclus dans les activités abandonnées dans les états consolidés audités du résultat net pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014. Les activités abandonnées sont analysées et mentionnées dans le présent rapport de gestion. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation liés aux activités abandonnées, se reporter à la note 22 des états financiers consolidés annuels audités de l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Faits saillants de l'exercice 2015

- Ventes de 23 928,8 millions de dollars, en hausse de 2 971,0 millions de dollars, ou 14,2 %, par rapport à l'exercice 2014.
- Les ventes des magasins comparables¹⁾ de Sobeys ont augmenté de 1,4 % comparativement à l'exercice précédent. Abstraction faite de l'incidence négative des prix du pétrole sur les ventes de carburant, les ventes des magasins comparables auraient affiché une hausse de 1,9 %.
- Résultat net lié aux activités poursuivies, après les participations ne donnant pas le contrôle, de 419,0 millions de dollars (résultat dilué par action de 4,54 \$), comparativement à 151,0 millions de dollars (résultat dilué par action de 1,88 \$) pour l'exercice précédent.
- Résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle, de 518,9 millions de dollars (résultat dilué par action de 5,62 \$), comparativement à 391,4 millions de dollars (résultat dilué par action de 4,88 \$) pour l'exercice précédent.
- Sobeys a ouvert, relocalisé ou acquis 67 magasins lui appartenant ou magasins franchisés, a agrandi 9 magasins, a converti la bannière de 14 magasins ou les a réaménagés, s'est départie de 11 magasins conformément aux exigences du Bureau de la concurrence et a fermé 42 magasins par suite de la rationalisation du réseau et 30 magasins dans le cours normal des activités.
- Flux de trésorerie disponibles¹⁾ de 1 444,5 millions de dollars, comparativement à 875,3 millions de dollars pour l'exercice 2014.
- Dividende annuel par action de catégorie A sans droit de vote et par action ordinaire de catégorie B de 1,08 \$, en hausse par rapport à 1,04 \$ pour l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente sommairement les principales informations financières tirées des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015 ainsi que les chiffres comparatifs pour les exercices de 52 semaines clos le 3 mai 2014 et le 4 mai 2013.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercice de 52 semaines clos le					
	2 mai 2015		3 mai 2014 ²⁾		4 mai 2013 ²⁾³⁾	
	En pourcentage des ventes		En pourcentage des ventes		En pourcentage des ventes	
Ventes	23 928,8 \$	100,00 %	20 957,8 \$	100,00 %	17 343,9 \$	100,00 %
BAIIA ¹⁾	1 226,1	5,12 %	755,3	3,60 %	918,1	5,29 %
BAIIA ajusté ¹⁾	1 327,9	5,55 %	1 055,6	5,04 %	942,9	5,44 %
Résultat d'exploitation ¹⁾	743,6	3,11 %	328,5	1,57 %	573,2	3,30 %
Charges financières, montant net	156,3	0,65 %	133,2	0,64 %	55,4	0,32 %
Impôt sur le résultat	150,4	0,63 %	36,3	0,17 %	136,4	0,79 %
Résultat net lié aux activités poursuivies ⁴⁾	419,0	1,75 %	151,0	0,72 %	372,3	2,15 %
Résultat net lié aux activités abandonnées	–	–	84,4	0,40 %	7,2	0,04 %
Résultat net ⁴⁾	419,0	1,75 %	235,4	1,12 %	379,5	2,19 %
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ¹⁾⁴⁾	518,9	2,17 %	391,4	1,87 %	390,7	2,25 %
Résultat de base par action						
Résultat net lié aux activités poursuivies ⁴⁾	4,54 \$		1,89 \$		5,48 \$	
Résultat net lié aux activités abandonnées	– \$		1,05 \$		0,11 \$	
Résultat net ⁴⁾	4,54 \$		2,94 \$		5,59 \$	
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ¹⁾⁴⁾	5,62 \$		4,89 \$		5,75 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base (en millions)	92,3		80,0		67,9	
Résultat dilué par action						
Résultat net lié aux activités poursuivies ⁴⁾	4,54 \$		1,88 \$		5,47 \$	
Résultat net lié aux activités abandonnées	– \$		1,05 \$		0,11 \$	
Résultat net ⁴⁾	4,54 \$		2,93 \$		5,58 \$	
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ¹⁾⁴⁾	5,62 \$		4,88 \$		5,74 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué (en millions)	92,4		80,2		68,1	
Dividendes par action	1,08 \$		1,04 \$		0,96 \$	

1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé du résultat net de l'exercice écoulé.

3) Les montants ont été retraités à la suite de la modification d'une méthode comptable et du reclassement d'activités abandonnées.

4) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

PERSPECTIVES

Empire maximise la valeur en aidant Sobeys à réaliser son objectif d'aider les Canadiens à manger mieux chaque jour tout en veillant à accroître la valeur des placements immobiliers connexes.

La direction continue de consacrer son énergie et ses capitaux à la croissance durable à long terme de chacun de ses secteurs de la vente au détail de produits alimentaires et des biens immobiliers connexes. En procédant de la sorte, la Société maintient ses engagements d'appuyer l'objectif de Sobeys, soit d'être généralement reconnue comme étant un chef de file en saine alimentation et le meilleur endroit où travailler au Canada, et de miser sur les possibilités offertes qui découlent des solides relations existantes entre les activités de la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières. La direction participe au renforcement continu de la situation financière de la Société grâce à la gestion prudente du fonds de roulement et des flux de trésorerie disponibles dans chaque entreprise d'exploitation.

Vente au détail de produits alimentaires

Sobeys prévoit continuer à investir dans l'amélioration des infrastructures et de la productivité de façon constante afin de respecter l'intention qu'elle a déjà exprimée, c'est-à-dire de bâtir à long terme une entreprise de commerce au détail saine et durable, y compris les infrastructures. Cela suppose de continuer à établir une équipe solide de direction, tout en améliorant l'expérience des clients dans les magasins ainsi que la productivité.

Sobeys prévoit aussi se concentrer sur la gestion de ses effectifs et les programmes en magasin au cours de l'exercice 2016, afin d'améliorer davantage la productivité des magasins. Ces initiatives principales axées sur les clients aideront le réseau de magasins de vente au détail de Sobeys à offrir à ses clients la meilleure expérience de magasinage de produits alimentaires qui soit, en misant sur les solides fondements déjà établis.

Placements et autres activités

Empire reste concentrée sur sa participation dans le FPI Crombie. La Société est persuadée que la force de la relation entre Sobeys et le FPI Crombie, jumelée à une discipline de placement rigoureuse, se révélera un avantage concurrentiel durable et établira une corrélation positive avec l'accroissement de valeur pour les actionnaires d'Empire.

Empire prévoit continuer de bénéficier de l'avantage distinctif qui lui est inhérent dans les activités de mise en valeur immobilière de Sobeys dans le cadre desquelles elle lui fournit une solide expertise interne dans la sélection et la mise en valeur d'emplacements commerciaux qui seront offerts au FPI Crombie à des fins de vente.

RENDEMENT POUR LES ACTIONNAIRES

Pour l'exercice 2015, le rendement total de la Société pour les actionnaires s'est chiffré à 29,1 %, comme l'indique le tableau ci-après. Le rendement annuel composé des actions de la Société s'est établi en moyenne à 12,2 % pour les cinq derniers exercices et à 10,7 % en moyenne pour les dix derniers exercices. Ce rendement se compare au rendement annuel composé de l'indice composé S&P/TSX des cinq et des dix dernières années de 7,7 % et de 7,8 % respectivement.

Au cours de l'exercice 2015, la Société a accru son dividende de 3,8 % pour le porter à 1,08 \$ par action. Le 24 juin 2015, le conseil d'administration a approuvé une autre augmentation du dividende de 11,1 % pour le porter à 0,30 \$ par action trimestriellement, soit 1,20 \$ par action par année. Il s'agira de la vingtième année consécutive d'augmentation du dividende d'Empire. Les dividendes d'Empire sont déclarés trimestriellement au gré du conseil d'administration.

Le tableau qui suit présente le total du rendement annuel pour les actionnaires d'Empire pour les cinq derniers exercices.

Pour l'exercice clos le :	2 mai 2015	3 mai 2014	4 mai 2013	5 mai 2012	7 mai 2011	TCAC de 5 ans ¹⁾
Cours de clôture par action	87,45 \$	68,63 \$	68,58 \$	57,62 \$	54,14 \$	10,5 %
Dividende versé par action	1,08 \$	1,04 \$	0,96 \$	0,90 \$	0,80 \$	7,9 %
Rendement de l'action sur le cours de clôture de l'exercice précédent	1,6 %	1,5 %	1,7 %	1,7 %	1,5 %	
Augmentation du cours de clôture de l'action	27,4 %	0,1 %	19,0 %	6,4 %	2,2 %	
Total du rendement annuel pour les actionnaires ²⁾	29,1 %	1,5 %	21,0 %	8,1 %	3,7 %	12,2 %

1) Taux de croissance annuel composé (« TCAC »).

2) Le total du rendement annuel pour les actionnaires est établi dans l'hypothèse du réinvestissement des dividendes trimestriels; par conséquent, il est possible qu'il ne corresponde pas à la somme des dividendes et du rendement des actions indiquée dans le tableau.

EXPLICATION PAR LA DIRECTION DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

L'analyse qui suit traite de la performance financière consolidée de la Société pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015 comparativement à l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014.

La performance financière de chacun des secteurs d'exploitation de la Société (vente au détail de produits alimentaires et placements et autres activités) fait l'objet d'une analyse détaillée à la rubrique intitulée « Performance financière sectorielle » du présent rapport de gestion.

Ventes

Les ventes consolidées de l'exercice 2015 se sont chiffrées à 23 928,8 millions de dollars, comparativement à 20 957,8 millions de dollars pour l'exercice 2014, soit une hausse de 2 971,0 millions de dollars, ou 14,2 %. Cette augmentation est principalement attribuable aux ventes liées aux activités d'exploitation de Safeway et à l'inflation du prix des produits alimentaires, dont l'incidence a été légèrement atténuée par les dessaisissements de magasins de vente au détail, les fermetures de magasins attribuables à la rationalisation du réseau et la baisse des prix du pétrole, laquelle s'est répercutée sur les ventes de carburant réalisées par le secteur de la vente au détail de produits alimentaires au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice écoulé. Pour l'exercice 2015, les ventes des magasins comparables dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires ont augmenté de 1,4 % comparativement à l'exercice précédent. Abstraction faite de l'incidence négative des prix du pétrole sur les ventes de carburant, les ventes des magasins comparables auraient affiché une hausse de 1,9 %.

Le tableau qui suit présente les ventes sectorielles et les ventes consolidées d'Empire pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015 ainsi que les chiffres comparatifs pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014.

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le		Variation en \$	Variation en %
	2 mai 2015	3 mai 2014 ¹⁾		
Ventes sectorielles				
Vente au détail de produits alimentaires	23 928,8 \$	20 961,5 \$	2 967,3 \$	14,2 %
Placements et autres activités	–	3,4	(3,4)	
	23 928,8	20 964,9	2 963,9	14,1 %
Élimination des ventes effectuées aux activités abandonnées	–	(7,1)	7,1	
Ventes consolidées d'Empire	23 928,8 \$	20 957,8 \$	2 971,0 \$	14,2 %

1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé du résultat net de l'exercice écoulé.

BAIIA

Le BAIIA consolidé de l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015 s'est établi à 1 226,1 millions de dollars, comparativement à 755,3 millions de dollars pour l'exercice précédent, en hausse de 470,8 millions de dollars, ou 62,3 %. La marge du BAIIA a augmenté pour s'établir à 5,12 % pour l'exercice 2015, comparativement à 3,60 % pour l'exercice 2014. La hausse du BAIIA est en grande partie attribuable aux activités de Safeway, à la diminution des coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway, à la baisse des coûts liés à la rationalisation du réseau et à la comptabilisation d'un profit sur la sortie d'installations de fabrication. Cette hausse a toutefois été contrebalancée par les coûts liés à la réorganisation des centres de distribution et à la restructuration organisationnelle.

Le tableau qui suit présente l'ajustement du BAIIA de la Société relativement aux éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de sa performance d'exploitation sous-jacente.

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le	
	2 mai 2015	3 mai 2014
BAIIA ¹⁾ (consolidé)	1 226,1 \$	755,3 \$
Ajustements :		
Réorganisation des centres de distribution	53,4	–
Coûts de la restructuration organisationnelle	49,6	12,1
Ajustement des stocks	30,5	17,1
Profit sur la sortie d'installations de fabrication	(19,1)	–
Rationalisation du réseau (reprises)	(17,4)	169,8
Coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway	3,8	97,8
Fermeture d'usine	1,0	1,0
Charges hors exploitation liées à une participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence ²⁾	–	2,5
	101,8	300,3
BAIIA ajusté (consolidé)	1 327,9 \$	1 055,6 \$

1) Pour l'exercice 2014, le BAIIA tiré d'Empire Theatres a été comptabilisé dans les activités abandonnées.

2) Le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence du FPI Crombie pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 comprenait des coûts non récurrents de 2,5 millions de dollars relatifs au financement de l'acquisition de 70 immeubles par le FPI Crombie dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway.

Après ajustements pour les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société, le BAIIA ajusté consolidé s'est établi à 1 327,9 millions de dollars pour l'exercice 2015, comparativement à 1 055,6 millions de dollars pour l'exercice précédent, en hausse de 272,3 millions de dollars, ou 25,8 %. La marge du BAIIA ajusté s'élevait à 5,55 % à la clôture de l'exercice 2015, comparativement à 5,04 % à la clôture de l'exercice 2014.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation de l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015 s'est élevé à 743,6 millions de dollars, en hausse de 415,1 millions de dollars, ou 126,4 %, par rapport à celui de 328,5 millions de dollars inscrit pour l'exercice précédent. La progression du résultat d'exploitation est principalement attribuable aux activités de Safeway et aux mêmes facteurs que ceux qui ont eu une incidence sur les ventes et le BAIIA, partiellement contrebalancés par la hausse des charges d'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway.

Charges financières

Pour l'exercice 2015, les charges financières, après les produits financiers, se sont élevées à 156,3 millions de dollars, en hausse de 23,1 millions de dollars comparativement aux 133,2 millions de dollars comptabilisés pour l'exercice précédent. Cette augmentation tient principalement à l'acquisition de Canada Safeway, qui a entraîné une hausse du niveau moyen de la dette durant l'exercice 2015 par rapport à l'exercice 2014. Se reporter à la rubrique « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les emprunts.

Le ratio de couverture des intérêts¹⁾ a augmenté, passant de 2,5 fois pour l'exercice 2014 à 5,4 fois pour l'exercice 2015, ce qui s'explique par la hausse du résultat d'exploitation attribuable aux facteurs dont il est question plus haut.

1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif de la Société s'appliquant aux activités poursuivies s'est établi à 25,6 % pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015, comparativement à 18,6 % pour l'exercice 2014. La hausse du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à la réévaluation de la provision pour impôt différé de la Société réalisée durant l'exercice précédent, contrebalancée par une baisse des coûts d'acquisition en partie non déductibles liés à l'acquisition de Canada Safeway.

Résultat net et résultat net ajusté liés aux activités poursuivies

Pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015, le résultat net consolidé lié aux activités poursuivies, après les participations ne donnant pas le contrôle, s'est établi à 419,0 millions de dollars (résultat dilué par action de 4,54 \$), comparativement à 151,0 millions de dollars (résultat dilué par action de 1,88 \$) pour l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente les ajustements au résultat net lié aux activités poursuivies, après les participations ne donnant pas le contrôle, pour les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société.

(en millions de dollars, sauf les montants par action, après impôt)	Exercice de 52 semaines clos le	
	2 mai 2015	3 mai 2014
Résultat net lié aux activités poursuivies par secteur ¹⁾ :		
Vente au détail de produits alimentaires	343,5 \$	121,8 \$
Placements et autres activités	75,5	29,2
Résultat net lié aux activités poursuivies ¹⁾	419,0 \$	151,0 \$
Résultat par action lié aux activités poursuivies (dilué) ²⁾	4,54 \$	1,88 \$
Ajustements ³⁾ :		
Réorganisation des centres de distribution	39,1	–
Coûts de la restructuration organisationnelle	36,2	8,5
Ajustement des stocks	23,0	12,7
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	20,5	10,2
Profit sur la sortie d'installations de fabrication	(14,1)	–
Rationalisation du réseau (reprises)	(12,7)	123,8
Charges financières liées à la rationalisation du réseau	4,4	–
Coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway	2,8	76,0
Fermeture d'usine	0,7	0,8
Charges financières liées à l'acquisition de Canada Safeway	–	6,6
Charges hors exploitation liées à une participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence ⁴⁾	–	1,8
	99,9	240,4
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ¹⁾	518,9 \$	391,4 \$
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies par secteur ¹⁾ :		
Vente au détail de produits alimentaires	443,4 \$	354,1 \$
Placements et autres activités	75,5	37,3
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ¹⁾	518,9 \$	391,4 \$
Résultat par action ajusté lié aux activités poursuivies (dilué) ²⁾	5,62 \$	4,88 \$

1) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

2) Empire avait un nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dilué) de 92,4 millions au cours de l'exercice 2015, comparativement à 80,2 millions au cours de l'exercice 2014.

3) Tous les ajustements sont comptabilisés après impôt sur le résultat.

4) Le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence du FPI Crombie pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 comprenait des coûts non récurrents, après impôt, de 1,8 million de dollars relatifs au financement de l'acquisition de 70 immeubles par le FPI Crombie dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway.

Résultat net

Le tableau qui suit montre le rapprochement du résultat net sectoriel lié aux activités poursuivies d'Empire, après les participations ne donnant pas le contrôle, et du résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle, pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015 par rapport à l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014.

(en millions de dollars, sauf les montants par action, après impôt)	Exercice de 52 semaines clos le		Variation en \$
	2 mai 2015	3 mai 2014	
Résultat net lié aux activités poursuivies ¹⁾	419,0 \$	151,0 \$	268,0 \$
Résultat net lié aux activités abandonnées	–	84,4	(84,4)
Résultat net ¹⁾	419,0 \$	235,4 \$	183,6 \$
Résultat net par secteur ¹⁾ :			
Vente au détail de produits alimentaires	343,5 \$	121,8 \$	221,7 \$
Placements et autres activités	75,5	113,6	(38,1)
Résultat net ¹⁾	419,0 \$	235,4 \$	183,6 \$
Résultat par action (dilué) ²⁾	4,54 \$	2,93 \$	1,61 \$

1) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

2) Empire avait un nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dilué) de 92,4 millions, comparativement à 80,2 millions au cours de l'exercice 2014.

Le résultat net lié aux activités abandonnées s'est chiffré à néant pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015 (résultat net dilué par action de néant), comparativement à 84,4 millions de dollars (résultat net dilué par action de 1,05 \$) pour l'exercice précédent.

PERFORMANCE FINANCIÈRE SECTORIELLE

Vente au détail de produits alimentaires

L'analyse qui suit traite de la performance financière sectorielle de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015 comparativement à l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014.

Le tableau suivant présente l'apport de Sobeys aux données consolidées d'Empire concernant les ventes, le profit brut, le BAIIA, le BAIIA ajusté, le résultat d'exploitation, le résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle, et le résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle :

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le ¹⁾					
	2 mai 2015		3 mai 2014 ²⁾		4 mai 2013 ²⁽³⁾	
	En pourcentage des ventes		En pourcentage des ventes		En pourcentage des ventes	
Ventes	23 928,8 \$	100,0 %	20 961,5 \$	100,00 %	17 345,8 \$	100,00 %
Profit brut	5 962,5	24,92 %	5 016,1	23,93 %	4 013,1	23,14 %
BAIIA	1 121,9	4,69 %	717,9	3,42 %	858,6	4,95 %
BAIIA ajusté	1 223,7	5,11 %	1 006,6	4,80 %	875,1	5,05 %
Résultat d'exploitation	639,9	2,67 %	291,6	1,39 %	514,4	2,97 %
Résultat net ⁴⁾	343,5	1,44 %	121,8	0,58 %	334,2	1,93 %
Résultat net ajusté ⁴⁾	443,4	1,85 %	354,1	1,69 %	346,7	2,00 %

1) Après les ajustements de consolidation qui comprennent une répartition du prix d'acquisition provenant de la privatisation de Sobeys.

2) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé du résultat net de l'exercice écoulé.

3) Les montants ont été retraités à la suite de la modification d'une méthode comptable.

4) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

Pour évaluer la performance et la situation financière, la direction de Sobeys examine l'évolution d'un ensemble de mesures financières qui permettent d'évaluer la croissance des ventes, la rentabilité et la situation financière. Les principales mesures de la performance et de la situation financière de Sobeys sont énumérées ci-après.

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le		
	2 mai 2015	3 mai 2014 ¹⁾	4 mai 2013 ²⁾
Croissance des ventes	14,2 %	20,8 %	8,3 %
Croissance des ventes des magasins comparables	1,4 %	0,0 %	1,3 %
Rendement des capitaux propres ³⁾	7,1 %	3,1 %	12,6 %
Ratio de la dette consolidée sur le capital total ³⁾	31,6 %	41,7 %	20,9 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ³⁾	2,0 x	4,7 x	0,9 x
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement ⁴⁾	497,2 \$	553,8 \$	508,1 \$

1) Les montants ont été retraités à la suite de l'établissement de la répartition définitive du prix d'acquisition de Canada Safeway. Voir la rubrique « Acquisition d'entreprises » du présent rapport de gestion.

2) Les montants ont été retraités à la suite de la modification d'une méthode comptable.

3) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

4) Ce montant reflète les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement par Sobeys, compte non tenu des montants pour les acquisitions faites auprès de la Société et de ses filiales entièrement détenues.

Ventes

Sobeys a comptabilisé des ventes de 23 928,8 millions de dollars pour l'exercice 2015, en hausse de 2 967,3 millions de dollars, ou 14,2 %, par rapport à celles de 20 961,5 millions de dollars comptabilisées pour l'exercice 2014. Cette augmentation est principalement attribuable aux ventes liées aux activités d'exploitation de Safeway et à l'inflation du prix des produits alimentaires, dont l'incidence a été légèrement atténuée par les dessaisissements de magasins de vente au détail, les fermetures de magasins attribuables à la rationalisation du réseau et la baisse des prix du pétrole, laquelle s'est répercutée sur les ventes de carburant réalisées au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice 2015. Pour l'exercice 2015, les ventes des magasins comparables ont été supérieures de 1,4 % à celles de l'exercice précédent. Abstraction faite de l'incidence négative des prix du pétrole sur les ventes de carburant, les ventes des magasins comparables auraient affiché une hausse de 1,9 %.

Profit brut

Le profit brut comptabilisé par Sobeys s'est établi à 5 962,5 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015, en hausse de 946,4 millions de dollars, ou 18,9 %, par rapport à celui de 5 016,1 millions de dollars inscrit pour l'exercice précédent. Pour l'exercice clos le 2 mai 2015, la marge brute a augmenté de 99 points de base pour s'établir à 24,92 %, comparativement à 23,93 % pour l'exercice clos le 3 mai 2014. La hausse du profit brut est principalement attribuable aux activités de Safeway, aux synergies réalisées durant l'exercice 2015 par suite de l'acquisition de Canada Safeway et à l'augmentation de la superficie de vente au détail, facteurs qui, comme prévu, ont été partiellement neutralisés par les dessaisissements de magasins, par la rationalisation du réseau et par un ajustement non récurrent des stocks.

De façon générale, les facteurs suivants ont influé sur le profit brut et la marge brute au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015 :

- i) L'acquisition de Canada Safeway, les dessaisissements de magasins, la rationalisation du réseau et les synergies s'y rapportant;
- ii) L'inflation;
- iii) L'ajustement des stocks qui a découlé de la modification de certaines estimations et hypothèses utilisées pour déterminer le coût des stocks de détail;
- iv) Une intensité concurrentielle soutenue;
- v) Une dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, laquelle a eu une incidence sur le coût en dollars canadiens des achats effectués en dollars américains.

Pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015, la baisse du prix du pétrole, qui a influé sur les ventes de carburant, n'a pas eu d'incidence significative sur le profit brut.

BAIIA

Le BAIIA s'est élevé à 1 121,9 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015, comparativement à 717,9 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une hausse de 404,0 millions de dollars, ou 56,3 %. La hausse du BAIIA est en grande partie attribuable aux activités de Safeway, à la diminution des coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway, à la baisse des coûts liés à la rationalisation du réseau et à la comptabilisation d'un profit sur la sortie d'installations de fabrication. Cette hausse a toutefois été contrebalancée par les coûts liés à la réorganisation des centres de distribution et à la restructuration organisationnelle. Ces éléments, ajoutés aux facteurs qui ont influé sur les ventes et sur le profit brut et dont il est fait mention précédemment, ont eu une incidence positive nette sur le BAIIA du trimestre écoulé.

Pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015, l'apport de Sobeys à la marge du BAIIA a augmenté de 127 points de base pour s'établir à 4,69 %, comparativement à 3,42 % pour l'exercice précédent. Compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société et qui sont résumés dans le tableau ci-après, le BAIIA ajusté comptabilisé pour les exercices de 52 semaines clos le 2 mai 2015 et le 3 mai 2014 s'est établi respectivement à 1 223,7 millions de dollars et à 1 006,6 millions de dollars. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 5,11 % pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015, en hausse de 31 points de base par rapport à celle inscrite pour l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente l'ajustement de l'apport de Sobeys au BAIIA relativement aux éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de sa performance d'exploitation sous-jacente.

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le	
	2 mai 2015	3 mai 2014
BAIIA (apport de Sobeys)	1 121,9 \$	717,9 \$
Ajustements :		
Réorganisation des centres de distribution	53,4	–
Coûts de la restructuration organisationnelle	49,6	3,0
Ajustement des stocks	30,5	17,1
Profit sur la sortie d'installations de fabrication	(19,1)	–
Rationalisation du réseau (reprises)	(17,4)	169,8
Coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway	3,8	97,8
Fermeture d'usine	1,0	1,0
	101,8	288,7
BAIIA ajusté	1 223,7 \$	1 006,6 \$

Résultat d'exploitation

Pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015, l'apport de Sobeys au résultat d'exploitation s'est chiffré à 639,9 millions de dollars, comparativement à 291,6 millions de dollars pour l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 348,3 millions de dollars, ou 119,4 %, attribuable essentiellement aux activités de Safeway et aux facteurs ayant eu une incidence sur les ventes et le BAIIA mentionnés plus haut, partiellement contrebalancés par la hausse des charges d'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway.

Résultat net

L'apport de Sobeys au résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle, s'est élevé à 343,5 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015, en hausse de 221,7 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable aux activités de Safeway, aux synergies réalisées, à la baisse des coûts liés à la rationalisation du réseau et à la diminution des coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway, partiellement contrebalancées par la hausse des coûts liés à la réorganisation des centres de distribution et à la restructuration organisationnelle. Le résultat net ajusté s'est chiffré à 443,4 millions de dollars pour l'exercice écoulé, en hausse de 89,3 millions de dollars par rapport à celui inscrit pour l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente les ajustements à l'apport de Sobeys au résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle, relativement aux éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de sa performance d'exploitation sous-jacente.

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le	
	2 mai 2015	3 mai 2014
Résultat net (apport de Sobeys) ¹⁾	343,5 \$	121,8 \$
Ajustements ²⁾ :		
Réorganisation des centres de distribution	39,1	–
Coûts de la restructuration organisationnelle	36,2	2,2
Ajustement des stocks	23,0	12,7
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	20,5	10,2
Profit sur la sortie d'installations de fabrication	(14,1)	–
Rationalisation du réseau (reprises)	(12,7)	123,8
Charges financières liées à la rationalisation du réseau	4,4	–
Coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway	2,8	76,0
Fermeture d'usine	0,7	0,8
Charges financières liées à l'acquisition de Canada Safeway	–	6,6
	99,9	232,3
Résultat net ajusté ¹⁾	443,4 \$	354,1 \$

1) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

2) Tous les ajustements sont comptabilisés après impôt sur le résultat.

Placements et autres activités

Le tableau qui suit présente les ventes, le BAIIA, le résultat d'exploitation, le résultat net lié aux activités poursuivies, le résultat net lié aux activités abandonnées et le résultat net pour le secteur des placements et autres activités.

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le		Variation en \$
	2 mai 2015	3 mai 2014	
Ventes ¹⁾	– \$	3,4 \$	(3,4) \$
BAIIA ¹⁾	104,2	37,4	66,8
Résultat d'exploitation			
FPI Crombie ²⁽³⁾	30,6	19,2	11,4
Partenariats immobiliers ⁴⁾	54,7	30,4	24,3
Autres activités, après les charges du siège social ¹⁽⁵⁾	18,4	(12,7)	31,1
	103,7	36,9	66,8
Résultat net lié aux activités poursuivies	75,5	29,2	46,3
Résultat net lié aux activités abandonnées	–	84,4	(84,4)
Résultat net	75,5	113,6	(38,1)

1) Les résultats tirés d'Empire Theatres ont été comptabilisés dans les activités abandonnées de l'exercice 2014.

2) Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence de 41,5 % (41,6 % au 3 mai 2014) dans le FPI Crombie.

3) Le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence du FPI Crombie pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 comprenait des coûts non récurrents de 2,5 millions de dollars relatifs au financement de l'acquisition de 70 immeubles par le FPI Crombie dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway.

4) Participations dans Genstar.

5) L'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 comprenait des coûts de restructuration organisationnelle et de réorganisation de 9,1 millions de dollars.

Au 2 mai 2015, le portefeuille de placements d'Empire, y compris les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie et Genstar, se composait de ce qui suit :

(en millions de dollars)	2 mai 2015			3 mai 2014		
	Juste valeur	Valeur comptable	Profit latent	Juste valeur	Valeur comptable	Profit latent
Participations dans des entreprises associées						
FPI Crombie	724,3 \$	365,6 \$	358,7 \$	682,9 \$	333,5 \$	349,4 \$
Partenariats immobiliers canadiens ¹⁾	143,4	143,4	–	143,7	143,7	–
Partenariats immobiliers américains ¹⁾	59,3	59,3	–	67,3	67,3	–
Participations dans des coentreprises						
Canadian Digital Cinema Partnership ¹⁾	9,5	9,5	–	9,7	9,7	–
	936,5 \$	577,8 \$	358,7 \$	903,6 \$	554,2 \$	349,4 \$

1) Selon l'hypothèse voulant que la juste valeur corresponde à la valeur comptable.

Pour l'exercice 2015, la capitalisation boursière du FPI Crombie a été supérieure à 1 746,0 millions de dollars, la participation d'Empire ayant une juste valeur de 724,3 millions de dollars.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation des placements et autres activités s'est établi à 103,7 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015, comparativement à 36,9 millions de dollars pour l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 66,8 millions de dollars.

Les facteurs ayant contribué au résultat d'exploitation de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

- Le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence provenant de la participation de la Société dans le FPI Crombie s'est élevé à 30,6 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015, en hausse de 11,4 millions de dollars par rapport aux 19,2 millions de dollars comptabilisés pour l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par les profits sur les ventes d'immeubles et l'amélioration des résultats d'exploitation par rapport à l'exercice précédent;
- Le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence provenant des participations de la Société dans les partenariats immobiliers (Genstar) s'est élevé à 54,7 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015, en hausse de 24,3 millions de dollars comparativement aux 30,4 millions de dollars comptabilisés pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation des ventes de terrains et de maisons;
- L'apport des autres activités, après les charges du siège social, au résultat d'exploitation s'est chiffré à 18,4 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015, ce qui représente une amélioration de 31,1 millions de dollars par rapport aux (12,7) millions de dollars comptabilisés pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette amélioration attribuable au fait qu'aucun coût de restructuration organisationnelle ou de réorganisation n'a été engagé au cours de l'exercice écoulé, tandis que des coûts de restructuration organisationnelle et de réorganisation de 9,1 millions de dollars avaient été engagés au cours de l'exercice 2014, jumelée à la reprise de profits différés sur des immeubles vendus par le FPI Crombie, a contribué à faire croître le résultat d'exploitation.

Résultat net

L'apport des placements et autres activités au résultat net consolidé d'Empire s'est chiffré à 75,5 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015, comparativement à 113,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2014. Cette diminution de 38,1 millions de dollars, qui est attribuable au recul de 84,4 millions de dollars du résultat net lié aux activités abandonnées, a été en partie compensée par une hausse de 46,3 millions de dollars du résultat net lié aux activités poursuivies. La diminution de 84,4 millions de dollars du résultat net lié aux activités abandonnées s'explique surtout par l'incidence qu'avait eue le profit de 104,2 millions de dollars sur la sortie d'actifs comptabilisé lors de la vente d'Empire Theatres au cours de l'exercice 2014.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

Le tableau qui suit résume les principales informations financières tirées des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour chacun des huit derniers trimestres.

	Exercice 2015				Exercice 2014 ¹⁾			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2 mai 2015	31 janv. 2015	1 ^{er} nov. 2014	2 août 2014	3 mai 2014	1 ^{er} févr. 2014	2 nov. 2013	3 août 2013
Ventes	5 770,5 \$	5 940,5 \$	5 995,1 \$	6 222,7 \$	5 944,3 \$	6 003,9 \$	4 414,3 \$	4 595,3 \$
BAIIA	236,6	322,5	324,3	342,7	147,4	188,9	196,8	222,2
Résultat d'exploitation	116,2	203,6	204,2	219,6	22,9	65,3	106,4	133,9
Résultat net lié aux activités poursuivies ²⁾	55,4	123,6	116,9	123,1	1,5	6,4	60,5	82,6
Résultat net lié aux activités abandonnées	—	—	—	—	(0,7)	(6,0)	108,7	(17,6)
Résultat net ²⁾	55,4 \$	123,6 \$	116,9 \$	123,1 \$	0,8 \$	0,4 \$	169,2 \$	65,0 \$
Résultat de base par action								
Résultat net lié aux activités poursuivies ²⁾	0,60 \$	1,34 \$	1,27 \$	1,33 \$	0,02 \$	0,07 \$	0,89 \$	1,22 \$
Résultat net lié aux activités abandonnées	—	—	—	—	(0,01)	(0,07)	1,60	(0,26)
Résultat net ²⁾	0,60 \$	1,34 \$	1,27 \$	1,33 \$	0,01 \$	— \$	2,49 \$	0,96 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base (en millions)	92,3	92,3	92,3	92,3	92,3	92,0	68,0	67,9
Résultat dilué par action								
Résultat net lié aux activités poursuivies ²⁾	0,60 \$	1,34 \$	1,27 \$	1,33 \$	0,02 \$	0,07 \$	0,89 \$	1,21 \$
Résultat net lié aux activités abandonnées	—	—	—	—	(0,01)	(0,07)	1,59	(0,26)
Résultat net ²⁾	0,60 \$	1,34 \$	1,27 \$	1,33 \$	0,01 \$	— \$	2,48 \$	0,95 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué (en millions)	92,5	92,4	92,3	92,3	92,4	92,1	68,2	68,2

1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé résumé du résultat net du trimestre en cours.

2) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

Les ventes inscrites pour le trimestre écoulé ont été inférieures de 2,9 % à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce recul était attendu, puisqu'il avait été prévu que la rationalisation du réseau entraînerait une diminution d'environ 400 millions de dollars des ventes annuelles. Le fléchissement des ventes est également attribuable à l'incidence négative qu'a eue la baisse des prix du pétrole sur les ventes de carburant réalisées durant le trimestre, et à la diminution des ventes liée aux dessaisissements exigés par le Bureau de la concurrence. Ceci s'apparente à ce qui s'était produit au troisième trimestre, durant lequel des facteurs similaires avaient entraîné un recul des ventes. Pour chacun des deux trimestres restants présentés dans le tableau ci-dessus, les ventes de la Société ont enregistré une progression par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La progression continue des ventes s'explique principalement par les acquisitions réalisées et par la croissance interne qui a résulté de l'adhésion de la Société à une stratégie d'établissement de prix concurrentiels, de l'augmentation de la superficie de vente au détail en pieds carrés découlant des nouveaux magasins et des agrandissements, de l'amélioration du service à l'échelle des magasins et de l'innovation en matière de produits et services.

Les ventes comprennent les fluctuations attribuables aux pressions du marché inflationniste et déflationniste en glissement trimestriel. Sobey's subit les facteurs saisonniers, en particulier au cours des mois d'été et des périodes des fêtes, comme en témoignent les résultats présentés dans le tableau précédent.

Les résultats du trimestre clos le 1^{er} février 2014 étaient les premiers résultats trimestriels qui tenaient compte des activités de Safeway. Les ventes consolidées et le résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle, ont été touchés par les activités de Safeway, les autres activités d'investissement de la Société, le milieu concurrentiel, les initiatives de gestion des coûts, les prix des aliments, les tendances du secteur d'activité en général, le caractère cyclique du marché immobilier résidentiel et commercial et les autres facteurs de risque dont il est fait mention à la rubrique « Gestion du risque » du présent rapport de gestion.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Résultats d'exploitation consolidés

L'analyse qui suit traite de la performance financière consolidée d'Empire pour le trimestre de 13 semaines clos le 2 mai 2015 comparativement au trimestre de 13 semaines clos le 3 mai 2014.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestre de 13 semaines clos le			
	2 mai 2015		3 mai 2014 ¹⁾	
	En pourcentage des ventes		En pourcentage des ventes	
Ventes	5 770,5 \$	100,00 %	5 944,3 \$	100,00 %
Profit brut ²⁾	1 455,9	25,23 %	1 513,2	25,45 %
BAIIA	236,6	4,10 %	147,4	2,48 %
BAIIA ajusté	340,9	5,91 %	321,4	5,41 %
Résultat d'exploitation	116,2	2,01 %	22,9	0,39 %
Charges financières, montant net	34,6	0,60 %	47,6	0,80 %
Impôt sur le résultat	22,9	0,40 %	(26,7)	(0,45) %
Résultat net lié aux activités poursuivies ³⁾	55,4	0,96 %	1,5	0,03 %
Résultat net lié aux activités abandonnées	–	–	(0,7)	(0,01) %
Résultat net ³⁾	55,4	0,96 %	0,8	0,01 %
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ³⁾	138,7	2,40 %	132,1	2,22 %
Résultat de base par action				
Résultat net lié aux activités poursuivies ³⁾	0,60 \$		0,02 \$	
Résultat net lié aux activités abandonnées	– \$		(0,01) \$	
Résultat net ³⁾	0,60 \$		0,01 \$	
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ³⁾	1,50 \$		1,43 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base (en millions)	92,3		92,3	
Résultat dilué par action				
Résultat net lié aux activités poursuivies ³⁾	0,60 \$		0,02 \$	
Résultat net lié aux activités abandonnées	– \$		(0,01) \$	
Résultat net ³⁾	0,60 \$		0,01 \$	
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ³⁾	1,50 \$		1,43 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué (en millions)	92,5		92,4	

1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé du résultat net de l'exercice écoulé.

2) Le profit brut et les ratios correspondants sont calculés en fonction des résultats du secteur de la vente au détail de produits alimentaires.

3) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

Ventes

Les ventes consolidées pour le quatrième trimestre se sont chiffrées à 5 770,5 millions de dollars, comparativement à 5 944,3 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014, soit une baisse de 173,8 millions de dollars, ou 2,9 %. Cette diminution des ventes, qui était attendue, découle principalement des dessaisissements de magasins de vente au détail, des fermetures de magasins attribuables à la rationalisation du réseau et de la baisse des prix du pétrole, laquelle s'est répercutée sur les ventes de carburant réalisées par le secteur de la vente au détail de produits alimentaires. L'incidence défavorable de ces facteurs a toutefois été partiellement compensée par l'inflation du prix des produits alimentaires vendus par le secteur de la vente au détail de produits alimentaires. Les ventes des magasins comparables inscrites pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015 affichent une hausse de 0,8 % par rapport à celles inscrites pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Abstraction faite de l'incidence négative des prix du pétrole sur les ventes de carburant, les ventes des magasins comparables auraient affiché une hausse de 2,1 %.

Profit brut

Le profit brut comptabilisé par Sobeys s'est établi à 1 455,9 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, en baisse de 57,3 millions de dollars, ou 3,8 %, par rapport à celui de 1 513,2 millions de dollars inscrit pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse du profit brut enregistrée pour le trimestre de 13 semaines clos le 2 mai 2015 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent est principalement attribuable à un ajustement non récurrent des stocks de 30,5 millions de dollars (néant en 2014) découlant de la modification d'une estimation liée à l'établissement du coût de revient des stocks des magasins de vente au détail, de même qu'aux dessaisissements de magasins et à la rationalisation du réseau, facteurs qui ont été partiellement contrebalancés par les synergies réalisées au quatrième trimestre par suite de l'acquisition de Canada Safeway. La marge brute a diminué de 22 points de base, passant de 25,45 % au quatrième trimestre de l'exercice 2014 à 25,23 % au quatrième trimestre de l'exercice 2015. Abstraction faite de l'incidence négative de l'ajustement des stocks, le profit brut aurait augmenté de 31 points de base par rapport à celui du quatrième trimestre de l'exercice 2014, pour s'établir à 25,76 %.

De façon générale, les facteurs suivants ont influé sur le profit brut et la marge brute de Sobeys au cours du trimestre de 13 semaines clos le 2 mai 2015 :

- i) L'acquisition de Canada Safeway, les dessaisissements de magasins, la rationalisation du réseau et les synergies s'y rapportant;
- ii) L'inflation;
- iii) L'ajustement des stocks découlant de la modification de certaines estimations et hypothèses utilisées pour déterminer le coût des stocks de détail;
- iv) Une intensité concurrentielle soutenue;
- v) Une dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, laquelle a eu une incidence sur le coût en dollars canadiens des achats effectués en dollars américains.

Pour le trimestre de 13 semaines clos le 2 mai 2015, la baisse du prix du pétrole, qui a influé sur les ventes de carburant, n'a pas eu d'incidence significative sur le profit brut.

BAIIA

Le BAIIA consolidé du quatrième trimestre de l'exercice 2015 s'est établi à 236,6 millions de dollars, comparativement à 147,4 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice précédent, en hausse de 89,2 millions de dollars, ou 60,5 %. Au quatrième trimestre de l'exercice 2015, la marge du BAIIA a augmenté pour s'établir à 4,10 %, comparativement à 2,48 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse du BAIIA est principalement attribuable aux synergies de 46,1 millions de dollars (23,0 millions de dollars en 2014) qui ont été réalisées par suite de l'acquisition de Canada Safeway, à la diminution des coûts qui a découlé de la rationalisation du réseau et au profit qui a été comptabilisé sur la sortie d'installations de fabrication, contrebalancés par l'augmentation des coûts liés à la réorganisation des centres de distribution et à la restructuration organisationnelle. Ces éléments, ajoutés aux autres facteurs qui ont influé sur les ventes et le profit brut et dont il est fait mention précédemment, ont eu une incidence positive nette sur le BAIIA du trimestre écoulé.

Le tableau qui suit présente l'ajustement du BAIIA de la Société relativement aux éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de sa performance d'exploitation sous-jacente.

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le	
	2 mai 2015	3 mai 2014
BAIIA ¹⁾ (consolidé)	236,6 \$	147,4 \$
Ajustements :		
Réorganisation des centres de distribution	53,4	–
Coûts de la restructuration organisationnelle	49,6	–
Ajustement des stocks	30,5	–
Profit sur la sortie d'installations de fabrication	(20,7)	–
Rationalisation du réseau (reprises)	(9,8)	169,8
Coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway	1,3	3,2
Fermeture d'usine	–	1,0
	104,3	174,0
BAIIA ajusté (consolidé)	340,9 \$	321,4 \$

1) Pour l'exercice 2014, le BAIIA tiré d'Empire Theatres a été comptabilisé dans les activités abandonnées.

Après ajustements pour les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société, le BAIIA ajusté consolidé s'est établi à 340,9 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, comparativement à 321,4 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en hausse de 19,5 millions de dollars, ou 6,1 %. La marge du BAIIA ajusté s'élevait à 5,91 % à la clôture du quatrième trimestre, comparativement à 5,41 % à la clôture du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation du quatrième trimestre de l'exercice 2015 s'est élevé à 116,2 millions de dollars, en hausse de 93,3 millions de dollars par rapport à celui de 22,9 millions de dollars inscrit pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014. La variation du résultat d'exploitation par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux qui ont eu une incidence sur les ventes et le BAIIA.

Charges financières

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, les charges financières, après les produits financiers, se sont établies à 34,6 millions de dollars, en baisse de 13,0 millions de dollars comparativement à celles de 47,6 millions de dollars comptabilisées au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Cette diminution découle principalement d'une baisse des charges d'intérêts attribuable à la réduction de l'endettement qu'ont entraînée les remboursements effectués sur la dette. Le ratio de couverture des intérêts a augmenté, passant de 0,5 fois au quatrième trimestre de l'exercice 2014 à 3,8 fois au quatrième trimestre de l'exercice 2015, ce qui s'explique par la hausse du résultat d'exploitation et par la diminution des charges d'intérêts.

Se reporter à la rubrique « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les ententes relatives aux emprunts.

Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif de la Société s'appliquant aux activités poursuivies s'est établi à 28,1 % pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, comparativement à 108,1 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution du taux d'impôt effectif s'explique par la baisse des coûts d'acquisition en partie non déductibles liés à l'acquisition de Canada Safeway et par le résultat avant impôt moins élevé utilisé pour le calcul du taux d'impôt effectif de la période précédente, contrebalancés par l'incidence de la réévaluation de la provision pour impôt différé de la Société réalisée au quatrième trimestre de l'exercice 2014.

Résultat net et résultat net ajusté liés aux activités poursuivies

Pour le trimestre de 13 semaines clos le 2 mai 2015, le résultat net consolidé lié aux activités poursuivies, après les participations ne donnant pas le contrôle, s'est établi à 55,4 millions de dollars (résultat dilué par action de 0,60 \$), comparativement à 1,5 million de dollars (résultat dilué par action de 0,02 \$) pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente les ajustements au résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle, de la Société pour les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de sa performance d'exploitation sous-jacente.

(en millions de dollars, sauf les montants par action, après impôt)	Trimestre de 13 semaines clos le	
	2 mai 2015	3 mai 2014
Résultat net lié aux activités poursuivies par secteur ¹⁾ :		
Vente au détail de produits alimentaires	34,1 \$	(17,6) \$
Placements et autres activités	21,3	19,1
Résultat net lié aux activités poursuivies ¹⁾	55,4 \$	1,5 \$
Résultat par action lié aux activités poursuivies (dilué) ²⁾	0,60 \$	0,02 \$
Ajustements ³⁾ :		
Réorganisation des centres de distribution	39,1	–
Coûts de la restructuration organisationnelle	36,2	–
Ajustement des stocks	23,0	–
Profit sur la sortie d'installations de fabrication	(14,7)	–
Rationalisation du réseau (reprises)	(7,2)	123,8
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	4,9	3,5
Coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway	1,0	2,5
Charges financières liées à la rationalisation du réseau	1,0	–
Fermeture d'usine	–	0,8
	83,3	130,6
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ¹⁾	138,7 \$	132,1 \$
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies par secteur ¹⁾ :		
Vente au détail de produits alimentaires	117,4 \$	113,0 \$
Placements et autres activités	21,3	19,1
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ¹⁾	138,7 \$	132,1 \$
Résultat par action ajusté lié aux activités poursuivies (dilué) ²⁾	1,50 \$	1,43 \$

1) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

2) Empire avait un nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dilué) de 92,5 millions au quatrième trimestre de l'exercice 2015, comparativement à 92,4 millions au cours de l'exercice précédent.

3) Tous les ajustements sont comptabilisés après impôt sur le résultat.

Résultat net

Le tableau suivant montre le rapprochement du résultat net sectoriel lié aux activités poursuivies, après les participations ne donnant pas le contrôle, d'Empire et du résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle, pour le trimestre de 13 semaines clos le 2 mai 2015 par rapport au trimestre de 13 semaines clos le 3 mai 2014.

(en millions de dollars, sauf les montants par action, après impôt)	Trimestre de 13 semaines clos le		Variation en \$
	2 mai 2015	3 mai 2014	
Résultat net lié aux activités poursuivies ¹⁾	55,4 \$	1,5 \$	53,9 \$
Résultat net lié aux activités abandonnées	–	(0,7)	0,7
Résultat net ¹⁾	55,4 \$	0,8 \$	54,6 \$
Résultat net par secteur ¹⁾ :			
Vente au détail de produits alimentaires	34,1 \$	(17,6) \$	51,7 \$
Placements et autres activités	21,3	18,4	2,9
Résultat net ¹⁾	55,4 \$	0,8 \$	54,6 \$
Résultat par action (dilué) ²⁾	0,60 \$	0,01 \$	0,59 \$

1) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

2) Empire avait un nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dilué) de 92,5 millions, comparativement à 92,4 millions pour l'exercice 2014.

Le résultat net lié aux activités abandonnées s'est chiffré à néant pour le trimestre de 13 semaines clos le 2 mai 2015 (résultat dilué par action de néant), comparativement à (0,7) million de dollars (résultat dilué par action de (0,01) \$) pour la période correspondante de l'exercice précédent.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le tableau qui suit souligne les principales composantes des flux de trésorerie pour le trimestre de 13 semaines et l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015 comparativement au trimestre de 13 semaines et à l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 :

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le		Exercice de 52 semaines clos le	
	2 mai 2015	3 mai 2014	2 mai 2015	3 mai 2014 ¹⁾
Résultat net	58,7 \$	1,3 \$	436,9 \$	243,4 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie et autres éléments de trésorerie	210,3	315,5	829,5	717,2
Variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie	23,2	165,0	(15,7)	36,3
Impôt sur le résultat payé, montant net	(34,5)	(43,1)	(90,2)	(211,6)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	257,7	438,7	1 160,5	785,3
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	283,5	178,0	146,6	(4 865,6)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(568,1)	(472,0)	(1 440,5)	4 054,4
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(26,9) \$	144,7 \$	(133,4) \$	(25,9) \$

1) Les montants ont été retraités à la suite de l'établissement de la répartition définitive du prix d'acquisition de Canada Safeway. Voir la rubrique « Acquisition d'entreprises » du présent rapport de gestion.

Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015 ont totalisé 257,7 millions de dollars, comparativement à 438,7 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice 2014, soit une baisse de 181,0 millions de dollars. Cette diminution est essentiellement attribuable aux diminutions de la variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie et des éléments sans effet sur la trésorerie et autres éléments au quatrième trimestre de l'exercice 2015.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015 ont totalisé 1 160,5 millions de dollars, comparativement à 785,3 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une hausse de 375,2 millions de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse du résultat net inscrit pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015.

Le tableau qui suit présente les éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie ainsi que la ventilation de la variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015 comparativement à la variation nette enregistrée au quatrième trimestre de l'exercice 2014.

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le			
	2 mai 2015	31 janvier 2015	T4 exercice 2015 Variation	T4 exercice 2014 Variation
Créances	507,4 \$	482,0 \$	(25,4) \$	(36,0) \$
Stocks	1 260,6	1 342,2	81,6	13,0
Charges payées d'avance	120,5	83,5	(37,0)	(20,8)
Fournisseurs et autres créditeurs	(2 265,8)	2 247,5	18,3	205,7
Provisions	(122,1)	(69,8)	52,3	49,9
Incidence des reclassements sur le fonds de roulement	66,6	–	(66,6)	(46,8)
Total	(432,8) \$	(409,6) \$	23,2 \$	165,0 \$

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2015 :

- Les stocks ont diminué de 81,6 millions de dollars, alors qu'ils avaient diminué de 13,0 millions de dollars au cours de l'exercice précédent, ce qui s'explique par l'ajustement non récurrent des stocks dont il est question à la section « Profit brut » du présent rapport de gestion et par la vente de six installations de fabrication qui appartenaient à la Société durant le quatrième trimestre de l'exercice 2014;
- Les fournisseurs et autres créditeurs ont augmenté de 18,3 millions de dollars, alors qu'ils avaient augmenté de 205,7 millions de dollars au cours de l'exercice précédent, en raison d'un changement apporté à la façon dont les stocks sont garantis par suite de la vente d'installations de fabrication.

Activités d'investissement

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 283,5 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2015, en hausse de 105,5 millions de dollars comparativement à celles de 178,0 millions de dollars inscrites pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable au produit plus important qui a été tiré de la sortie d'immobilisations corporelles.

Pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015, la Société a inscrit des entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement de 146,6 millions de dollars, comparativement à des sorties de 4 865,6 millions de dollars pour l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 5 012,2 millions de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable à la diminution des coûts d'acquisition d'entreprises, qui se sont chiffrés à 11,7 millions de dollars (5 825,0 millions de dollars en 2014), contrebalancée par l'incidence du produit plus élevé qui avait été tiré de la sortie d'immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2014 en raison de l'acquisition de Canada Safeway.

Le tableau qui suit indique le nombre total de magasins dans lesquels Sobeys a investi au cours du trimestre de 13 semaines et de l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015 comparativement au trimestre de 13 semaines et à l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 :

Nombre de magasins	Trimestre de 13 semaines clos le		Exercice de 52 semaines clos le	
	2 mai 2015	3 mai 2014	2 mai 2015	3 mai 2014
Ouvertures/relocalisations/acquisitions	17	37	67	94
Acquis dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway	–	–	–	223
Agrandissements	3	1	9	4
Changements de bannière/réaménagements	2	3	14	11
Fermetures – cours normal des activités	12	23	30	45
Dessaisissements – exigés par le Bureau de la concurrence	–	19	11	19
Fermetures – rationalisation du réseau	4	–	42	–

Le tableau qui suit indique la variation de la superficie en pieds carrés de Sobeys par type d'activité pour le trimestre de 13 semaines clos le 2 mai 2015 et l'exercice de 52 semaines clos à cette date :

(en milliers de pieds carrés)	Trimestre de 13 semaines clos le 2 mai 2015	Exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015
Ouvertures	74	466
Relocalisations	134	134
Acquisitions	5	145
Conversions de bannière	–	(2)
Agrandissements	10	39
Fermetures – cours normal des activités	(66)	(125)
Variation nette avant l'incidence des dessaisissements exigés par le Bureau de la concurrence et de la rationalisation du réseau	157	657
Dessaisissements – exigés par le Bureau de la concurrence	–	(421)
Fermetures – rationalisation du réseau	(87)	(1 295)
Variation nette, compte tenu des dessaisissements exigés par le Bureau de la concurrence et de la rationalisation du réseau	70	(1 059)

Au 2 mai 2015, Sobeys comptait une superficie totale de 37,7 millions de pieds carrés, soit une diminution de 2,6 % par rapport aux 38,7 millions de pieds carrés exploités à la clôture du quatrième trimestre de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable aux dessaisissements exigés par le Bureau de la concurrence et à la rationalisation du réseau.

Abstraction faite des dessaisissements exigés par le Bureau de la concurrence et de la rationalisation du réseau, la superficie en pieds carrés de Sobeys au 2 mai 2015 a augmenté de 1,8 % par rapport à la superficie en pieds carrés au 3 mai 2014.

Activités de financement

Les activités de financement ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 568,1 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, comparativement à des sorties de trésorerie de 472,0 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014. L'augmentation des sorties de trésorerie est principalement attribuable à la hausse des remboursements effectués sur la dette à long terme au cours de l'exercice écoulé.

Les activités de financement ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 1 440,5 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015, comparativement à des entrées de trésorerie de 4 054,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette variation s'explique par l'émission de titres d'emprunt à long terme et d'actions ordinaires réalisée au cours de l'exercice 2014, ainsi que par la hausse des versements effectués sur la dette à long terme au cours de l'exercice écoulé. Les fonds qui ont été tirés de l'émission de titres d'emprunt à long terme et d'actions ordinaires réalisée au cours de l'exercice 2014 ont servi à financer en partie l'acquisition de Canada Safeway.

Au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015, Sobeys a réalisé un placement privé dans le cadre duquel elle a émis des billets de premier rang non garantis à taux variable d'un capital total de 300,0 millions de dollars. Le produit net de cette émission de titres d'emprunt, jumelé aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et au produit qui a été tiré de la vente de magasins, a été affecté au remboursement des emprunts bancaires.

Garanties et engagements

Le tableau qui suit présente les engagements et autres obligations qu'avait la Société au 2 mai 2015 et qui arriveront à échéance au cours des cinq prochains exercices :

(en millions de dollars)	2016	2017	2018	2019	2020	Par la suite	Total
Garanties							
Franchisés et marchands affiliés	13,4 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	13,4 \$
Engagements							
Dettes à long terme ¹⁾	42,7	324,1	207,3	607,9	15,9	1 066,9	2 264,8
Passifs au titre des contrats de location-financement ²⁾	11,2	11,0	8,9	7,2	5,9	21,6	65,8
Contrats de location simple conclus avec des tiers, en tant que preneur ³⁾	226,2	209,8	192,6	178,2	164,7	920,7	1 892,2
Contrats de location simple conclus avec des parties liées, en tant que preneur ³⁾	128,1	126,7	126,4	127,6	127,3	1 492,2	2 128,3
Obligations contractuelles	421,6	671,6	535,2	920,9	313,8	3 501,4	6 364,5
Contrats de location simple, à titre de bailleur	(19,5)	(17,3)	(15,6)	(13,7)	(11,1)	(67,1)	(144,3)
Obligations contractuelles, montant net	402,1 \$	654,3 \$	519,6 \$	907,2 \$	302,7 \$	3 434,3 \$	6 220,2 \$

1) Versements de capital sur les emprunts.

2) Valeur actuelle des paiements locatifs minimaux (paiements minimaux futurs moins les intérêts).

3) Déduction faite des revenus de sous-location.

Garanties

Franchisés et marchands affiliés

Sobeys est partie à un certain nombre de conventions de franchisage et de conventions d'exploitation dans le cadre de son modèle d'affaires. Ces conventions contiennent des clauses qui imposent à la Société d'apporter du soutien aux franchisés et aux marchands affiliés afin de compenser ou d'atténuer les pertes des magasins de détail, de réduire les paiements de loyer des magasins, de minimiser l'incidence des prix promotionnels et d'aider à couvrir les autres charges d'exploitation liées aux magasins. La totalité du soutien financier mentionné précédemment ne s'appliquera pas dans tous les cas, étant donné que les provisions des conventions varient. La Société continuera d'apporter un soutien financier en vertu des conventions de franchisage et des conventions d'exploitation au cours des prochains exercices.

Sobeys a conclu un contrat de garantie en vertu duquel, si un franchisé ou un marchand affilié est dans l'impossibilité de s'acquitter de ses obligations locatives, elle sera tenue de payer le montant le plus élevé de 7,0 millions de dollars ou de 9,9 % du solde de l'obligation autorisée et impayée (7,0 millions de dollars ou 9,9 % en 2014). Les modalités du contrat de garantie sont révisées au mois d'août de chaque année. En date du 2 mai 2015, le montant de la garantie se chiffrait à 7,0 millions de dollars (7,0 millions de dollars en 2014).

Sobeys a garanti certains contrats de location de matériel de ses franchisés et marchands affiliés. Selon la garantie, si un franchisé ou un marchand affilié est dans l'impossibilité de respecter ses obligations locatives, Sobeys sera tenue de payer le solde des engagements en vertu des contrats de location jusqu'à concurrence d'un montant cumulé de 145,0 millions de dollars. Sobeys approuve chacun de ces contrats.

Au cours de l'exercice 2009, Sobeys a conclu un autre contrat de garantie sous forme d'une lettre de garantie pour certains franchisés et marchands affiliés relativement à l'achat et à l'installation de matériel. Aux termes du contrat, si un franchisé ou un marchand affilié est dans l'impossibilité de s'acquitter de ses obligations locatives ou de fournir un recours acceptable, Sobeys sera tenue de payer le montant le plus élevé de 6,0 millions de dollars ou de 10,0 % du solde de l'obligation autorisée et impayée annuellement (6,0 millions de dollars, ou 10,0 %, en 2014). En vertu des modalités du contrat, Sobeys doit obtenir une lettre de crédit correspondant au montant de la garantie en instance, à réévaluer chaque année civile. Cette amélioration de crédit permet à Sobeys d'offrir des modalités de financement avantageuses à certains franchisés et marchands affiliés. Les modalités du contrat ont été révisées et Sobeys a déterminé qu'il n'y avait aucune incidence importante relativement à la consolidation d'entités structurées. En date du 2 mai 2015, le montant de la garantie se chiffrait à 6,0 millions de dollars (6,0 millions de dollars en 2014).

Engagements

Contrats de location-financement

Au cours de l'exercice 2015, la Société a accru de 5,8 millions de dollars (2,4 millions de dollars en 2014) son obligation au titre des contrats de location-financement et a accru d'un montant similaire la valeur de ses actifs détenus en vertu de contrats de location-financement. Ces entrées sont sans effet sur la trésorerie par nature; par conséquent, elles ont été exclues des tableaux des flux de trésorerie.

Contrats de location simple, en tant que preneur

La Société loue divers magasins, centres de distribution et bureaux ainsi que du matériel aux termes de contrats de location simple non résiliables. Ces contrats sont assortis de diverses modalités, clauses d'indexation et options de reconduction et d'une base d'établissement du loyer conditionnel à payer.

Le loyer minimum futur net total payable aux termes des contrats de location simple de la Société au 2 mai 2015 s'élève à environ 4 020,5 millions de dollars. Ce montant correspond à une obligation brute au titre de contrats de location de 4 939,8 millions de dollars réduite par le revenu de sous-location attendu de 919,3 millions de dollars.

La Société a comptabilisé une charge de 517,4 millions de dollars (500,0 millions de dollars en 2014) en lien avec les paiements minimaux au titre de la location pour l'exercice clos le 2 mai 2015 dans les états consolidés du résultat net. La charge a été compensée par un revenu de sous-location de 161,8 millions de dollars (155,9 millions de dollars en 2014), et une autre charge de 11,5 millions de dollars (11,9 millions de dollars en 2014) a été comptabilisée à titre de loyer conditionnel.

Contrats de location simple, à titre de bailleur

La Société loue également la plupart des immeubles de placement aux termes de contrats de location simple. Ces contrats de location sont assortis de diverses modalités, clauses d'indexation et options de reconduction et d'une base d'établissement du loyer conditionnel à percevoir.

Le revenu locatif pour l'exercice clos le 2 mai 2015 s'élevait à 29,7 millions de dollars (34,3 millions de dollars en 2014) et est inclus dans les ventes dans les états consolidés du résultat net. De plus, la Société a comptabilisé des loyers conditionnels de 1,7 million de dollars pour l'exercice clos le 2 mai 2015 (0,9 million de dollars en 2014).

Autres

Au 2 mai 2015, la Société était éventuellement responsable des lettres de crédit émises totalisant 69,8 millions de dollars (94,6 millions de dollars en 2014).

Après avoir signé le bail de son nouveau centre de distribution à Mississauga en mars 2000, Sobeys a garanti au propriétaire l'exécution, par Services alimentaires SERCA Inc., de toutes ses obligations en vertu du bail. La durée résiduelle du bail est de cinq ans et l'obligation totale est de 16,5 millions de dollars (19,5 millions de dollars pour l'exercice 2014). Lors de la cession des actifs de Services alimentaires SERCA Inc. à Sysco Corp., le bail du centre de distribution à Mississauga a été cédé à l'acheteur, qui l'a pris en charge, et Sysco Corp. a consenti à indemniser Sobeys et à la dégager de toute responsabilité qui pourrait découler de cette garantie.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles servent à mesurer la variation des flux de trésorerie disponibles pour le remboursement de la dette, les versements de dividendes et d'autres activités d'investissement et de financement de la Société. Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation selon les PCGR pour le trimestre de 13 semaines et l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015 et le trimestre de 13 semaines et l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014.

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le		Exercice de 52 semaines clos le	
	2 mai 2015	3 mai 2014	2 mai 2015	3 mai 2014 ¹⁾
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	257,7 \$	438,7 \$	1 160,5 \$	785,3 \$
Ajout : Produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement ²⁾	460,9	354,2	781,2	653,1
Moins : Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(133,8)	(166,8)	(497,2)	(563,1)
Flux de trésorerie disponibles	584,8 \$	626,1 \$	1 444,5 \$	875,3 \$

1) Les montants ont été retraités à la suite de l'établissement de la répartition définitive du prix d'acquisition de Canada Safeway. Voir la rubrique « Acquisition d'entreprises » du présent rapport de gestion.

2) L'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 ne tient pas compte de la cession-bail de 991,3 millions de dollars visant les actifs immobiliers acquis par le FPI Crombie, somme qui a été utilisée simultanément pour financer en partie l'acquisition de Canada Safeway.

Les flux de trésorerie disponibles se sont établis à 584,8 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, comparativement à 626,1 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014. Cette baisse des flux de trésorerie disponibles tient à la diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, contrebalancée par l'augmentation du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement liée aux ventes d'installations de fabrication dont il est question sous la rubrique « Éléments importants » du présent rapport de gestion.

Les flux de trésorerie disponibles se sont établis à 1 444,5 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015, comparativement à 875,3 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette hausse des flux de trésorerie disponibles est attribuable à l'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, conjuguée à la hausse du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement liée à ce qui suit :

- 1) La vente de 10 immeubles au FPI Crombie;
- 2) La vente de 22 immeubles à Econo-Malls;
- 3) Le dessaisissement d'installations de fabrication.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Structure du capital

Au 2 mai 2015, le capital social de la Société s'établissait comme suit :

	Autorisé Nombre d'actions	Émis et en circulation Nombre d'actions	En millions de dollars
Actions privilégiées 2002, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en séries	991 980 000	—	— \$
Actions de catégorie A sans droit de vote, sans valeur nominale	257 044 056	59 620 737	2 102,1
Actions ordinaires de catégorie B, sans valeur nominale, avec droit de vote	40 800 000	32 712 693	7,3
			2 109,4 \$

Principales mesures de la situation financière

Les principales mesures de la situation financière sont présentées dans le tableau suivant :

(en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios)	2 mai 2015	3 mai 2014 ¹⁾	4 mai 2013 ²⁾
Capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle	5 983,8 \$	5 700,5 \$	3 724,8 \$
Valeur comptable par action ordinaire ³⁾	64,81 \$	61,75 \$	54,82 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an	2 295,9 \$	3 500,1 \$	969,5 \$
Ratio de la dette consolidée sur le capital total ³⁾	27,7 %	38,0 %	20,7 %
Ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net ³⁾	25,1 %	35,0 %	12,1 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ³⁾	1,9 x	4,6 x	1,1 x
Ratio du BAIIA sur les charges d'intérêts ³⁾	8,9 x	5,8 x	19,0 x
Ratio des actifs courants sur les passifs courants	0,9 x	1,0 x	1,0 x
Total des actifs	11 473,4 \$	12 243,7 \$	7 140,4 \$

- 1) Les montants ont été retraités à la suite de l'établissement de la répartition définitive du prix d'acquisition de Canada Safeway. Voir la rubrique « Acquisition d'entreprises » du présent rapport de gestion.
- 2) Les montants ont été retraités à la suite de la modification d'une méthode comptable et du reclassement d'activités abandonnées.
- 3) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Le ratio de la dette consolidée sur le capital total a diminué de 10,3 points de pourcentage pour se fixer à 27,7 % au 2 mai 2015, comparativement à 38,0 % au 3 mai 2014. Cette baisse est en grande partie attribuable à la diminution de la dette à long terme qui a résulté des remboursements de 1 635,5 millions de dollars effectués sur la dette au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015 (798,6 millions de dollars en 2014), à la diminution de 2 923,2 millions de dollars des émissions de titres d'emprunt par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, de même qu'à la hausse des résultats non distribués enregistrée pour l'exercice.

Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA a diminué pour s'établir à 1,9 fois, comparativement à 4,6 fois le 3 mai 2014, en raison de la réduction de la dette à long terme dont il est fait mention dans le paragraphe précédent et de la hausse du résultat pour l'exercice. L'augmentation du ratio de couverture des charges d'intérêts par le BAIIA (8,9 fois, comparativement à 5,8 fois au 3 mai 2014) est attribuable à la hausse des charges d'intérêts enregistrée au cours de l'exercice 2015 (137,3 millions de dollars, comparativement à 129,5 millions de dollars au 3 mai 2014) et à la hausse du BAIIA (1 226,1 millions de dollars, comparativement à 755,3 millions de dollars au 3 mai 2014).

La Société affichait un ratio des actifs courants sur les passifs courants de 0,9 fois au 2 mai 2015, comparativement à un ratio de 1,0 fois au 3 mai 2014.

Le 4 novembre 2013, la Société a reporté l'échéance de ses facilités de crédit au 4 novembre 2017. Le 6 juin 2014, une modification a été apportée à la facilité de crédit en vue de ramener le montant disponible de 450,0 millions de dollars à 250,0 millions de dollars.

Le 8 août 2013, dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway, Sobeys a réalisé un placement privé d'un capital total de 500,0 millions de dollars de billets à 3,52 %, de série 2013-1, échéant le 8 août 2018 (les « billets de série 2013-1 ») et d'un capital total de 500,0 millions de dollars de billets à 4,70 %, de série 2013-2, échéant le 8 août 2023 (les « billets de série 2013-2 » et, conjointement avec les billets de série 2013-1, les « billets »). Le produit net global s'est élevé à environ 987,1 millions de dollars après la déduction des honoraires de prise ferme et de l'escompte d'émission sur les billets de série 2013-1. À la clôture de l'acquisition de Canada Safeway, le produit net de 987,1 millions de dollars a été libéré de l'entiercement et utilisé pour financer en partie l'acquisition de Canada Safeway.

En vertu d'une convention datée du 30 octobre 2013, Sobeys a établi de nouvelles facilités de crédit relativement à l'acquisition de Canada Safeway. La convention porte sur une facilité de crédit à terme décroissante non renouvelable (la « facilité d'acquisition ») de 1 825,0 millions de dollars, sur une facilité de crédit-relais non décroissante et non renouvelable (la « facilité de crédit-relais ») de 1 327,9 millions de dollars ainsi que sur une facilité de crédit à terme renouvelable (la « facilité à terme renouvelable ») de 450,0 millions de dollars.

Le 4 novembre 2013, la facilité à terme renouvelable a remplacé la facilité de crédit à terme renouvelable non garantie précédente de 450,0 millions de dollars de Sobeys, la facilité d'acquisition a été entièrement utilisée pour un montant de 1 825,0 millions de dollars et un montant de 200,0 millions de dollars a été prélevé sur la facilité de crédit-relais afin de financer en partie l'acquisition de Canada Safeway. En date du 2 mai 2015, le solde de la facilité d'acquisition s'élevait à 200,0 millions de dollars, la facilité de crédit-relais était échue et avait été entièrement remboursée, et la Société avait émis 57,3 millions de dollars de lettres de crédit relativement à la facilité à terme renouvelable (79,0 millions de dollars en date du 3 mai 2014). Les intérêts à verser sur la facilité d'acquisition et la facilité de crédit renouvelable fluctuent en fonction des changements du taux des acceptations bancaires ou du taux préférentiel canadien, et les deux facilités échoient le 4 novembre 2017.

Le 14 juillet 2014, Sobeys a mené à bien le placement privé de billets non garantis de premier rang à taux variable d'un capital totalisant 300,0 millions de dollars. Ces billets, qui viennent à échéance le 14 juillet 2016, porteront intérêt à un taux égal à celui des acceptations bancaires à trois mois majoré de 63 points de base, le taux exact devant être fixé trimestriellement. Le produit net du placement a servi à rembourser l'encours de la facilité d'acquisition. Des charges de financement différées de 0,9 million de dollars ont été engagées lors des prélèvements sur les billets non garantis de premier rang et ont été déduites des montants de la dette à long terme à des fins de présentation.

Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») a attribué à Sobeys la notation de crédit BBB (faible), avec perspectives stables, tandis que Standard & Poor's (« S&P ») lui a attribué la notation de crédit BBB-, avec perspectives négatives.

La Société est d'avis que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie en caisse, ses facilités de crédit bancaire inutilisées et ses flux de trésorerie tirés des activités d'exploitation lui permettront de financer ses dépenses d'investissement futures, ses cotisations au régime de retraite, son fonds de roulement, ses obligations actuelles liées à sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise. La Société est également d'avis qu'elle dispose de suffisamment de fonds pour répondre à ces exigences et respecter les autres obligations financières à court et à long terme. La Société atténue le risque de liquidité potentiel en s'assurant de diversifier les sources de fonds selon l'échéance et la source du crédit.

La Société a conclu des clauses restrictives financières auprès de ses créanciers en appui aux différentes facilités de crédit. La Société a respecté toutes ces clauses au cours du trimestre de 13 semaines et de l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015.

Pour plus de précisions sur la dette à long terme d'Empire, se reporter à la note 15 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015.

Capitaux propres

L'augmentation de 283,3 millions de dollars des capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle, par rapport à l'exercice 2014 reflète principalement la croissance des résultats non distribués. La valeur comptable par action ordinaire s'établissait à 64,81 \$ au 2 mai 2015, comparativement à 61,75 \$ au 3 mai 2014.

Le tableau qui suit présente le capital social de la Société au 2 mai 2015 ainsi qu'à la clôture de l'exercice précédent :

(nombre d'actions)	Exercice de 52 semaines clos le	
	2 mai 2015	3 mai 2014
Actions de catégorie A sans droit de vote		
Émises et en circulation à l'ouverture	58 049 484	33 687 747
Émises au cours de l'exercice	23 183	24 361 737
Actions de catégorie B converties au cours de l'exercice	1 548 070	–
Émises et en circulation à la clôture	59 620 737	58 049 484
Actions ordinaires de catégorie B		
Émises et en circulation à l'ouverture	34 260 763	34 260 763
Émises au cours de l'exercice	–	–
Converties en actions de catégorie A sans droit de vote au cours de l'exercice	(1 548 070)	–
Total des actions émises et en circulation à la clôture	32 712 693	34 260 763

Le 11 juin 2014, 77 039 options ont été exercées, ce qui a entraîné l'émission de 19 225 actions de catégorie A sans droit de vote.

Le 30 septembre 2014 et le 13 avril 2015, la Société a émis respectivement 2 679 et 1 279 actions de catégorie A sans droit de vote supplémentaires à l'exercice d'options.

Au cours de l'exercice clos le 2 mai 2015, 1 548 070 actions ordinaires de catégorie B ont été converties en 1 548 070 actions de catégorie A sans droit de vote.

Les options sur actions en circulation au 2 mai 2015 ont été attribuées à des prix allant de 51,99 \$ à 92,60 \$ et expirent de juillet 2018 à mars 2023. Les transactions liées aux options sur actions pour les exercices 2015 et 2014 se présentent comme suit :

	2015		2014	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde à l'ouverture	934 366	74,56 \$	684 128	47,06 \$
Attribuées	325 989	67,28	826 799	78,89
Achetées	–	–	(291 980)	46,89
Exercées	(87 574)	51,11	(240 940)	44,16
Annulées	(51 116)	67,76	(43 641)	78,46
Solde à la clôture	1 121 665	74,58 \$	934 366	74,56 \$
Options sur actions exerçables à la clôture	231 577		101 289	

Les 1 121 665 options sur actions en circulation à la clôture de l'exercice clos le 2 mai 2015 (934 366 options sur actions au 3 mai 2014) représentent 1,2 % (1,0 % au 3 mai 2014) des actions de catégorie A sans droit de vote et des actions ordinaires de catégorie B en circulation.

Au cours de l'exercice 2015, la Société a versé des dividendes sur les actions ordinaires de 99,7 millions de dollars (83,3 millions de dollars en 2014) à ses actionnaires. Cela représente un versement de 1,08 \$ par action (1,04 \$ par action en 2014) pour les détenteurs d'actions ordinaires.

En novembre 2013, dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway, la Société a émis 24 265 000 actions de catégorie A sans droit de vote, ce qui s'est traduit par des ajouts de 1 842,6 millions de dollars au capital social avant les frais d'émission d'actions. Les frais d'émission d'actions de 55,8 millions de dollars, après l'impôt différé de 20,1 millions de dollars, ont été déduits du produit, puisqu'ils se rapportent directement à l'émission des actions ordinaires.

Au 24 juin 2015, la Société comptait 59 620 737 actions de catégorie A sans droit de vote et 32 712 693 actions ordinaires de catégorie B en circulation, ainsi que 1 115 926 options visant l'acquisition d'un total de 1 115 926 actions de catégorie A sans droit de vote.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le conseil d'administration et la haute direction d'Empire sont d'avis que, de temps à autre, le rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote au cours du marché en vigueur constitue une utilisation judicieuse de fonds, en plus d'être dans le meilleur intérêt d'Empire et de ses actionnaires.

En conséquence, le 12 mars 2015, la Société a déposé un avis d'intention auprès de la Bourse de Toronto (la « TSX ») annonçant le rachat aux fins d'annulation d'au plus 1 788 584 actions de catégorie A sans droit de vote qui représentent approximativement 3 % des actions en circulation, sous réserve de l'obtention de l'autorisation des organismes de réglementation. Les rachats se feront par l'intermédiaire de la TSX. Le prix que la Société paiera pour les actions, le cas échéant, sera égal au cours de celles-ci au moment du rachat. Les rachats pourront commencer le 17 mars 2015 et devront se terminer au plus tard le 16 mars 2016. Empire n'a procédé à aucun rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote depuis la date de l'avis.

Instruments financiers

Dans le cadre de la stratégie de gestion des risques de Sobeys, la Société surveille activement ses expositions à divers risques financiers, notamment le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque marchandises. La Société a parfois recours à des instruments de couverture, au besoin, afin d'atténuer son exposition aux risques. Elle n'utilise toutefois aucun instrument de couverture à des fins spéculatives. Le recours à ces instruments par la Société n'a pas eu d'incidence importante sur le résultat pour le trimestre de 13 semaines et l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015 ou pour les périodes comparatives de l'exercice 2014.

Lorsque la Société ou ses filiales concluent un contrat visant un instrument financier, elles courent éventuellement un risque de crédit lié à la défaillance potentielle de la contrepartie à l'égard du contrat. Afin d'atténuer ce risque, la Société surveille régulièrement la solvabilité de ses diverses contreparties au contrat et prendra, au besoin, des mesures correctives si le profil de crédit de la contrepartie change énormément.

Le 30 janvier 2015, la Société a dénoué un swap de devises variable-variable qui était entré en vigueur en juillet 2008, ce qui lui a rapporté un profit de 0,7 million de dollars, et elle a conclu un nouveau swap de devises variable-variable à taux fixe de 1,2775 dollar canadien/dollar américain pour réduire le risque de change lié à un emprunt à taux variable libellé en dollars américains. Les modalités du swap correspondent aux modalités de l'emprunt. Au 2 mai 2015, la Société a comptabilisé un passif de 1,2 million de dollars relativement à cet instrument. La Société estime qu'une augmentation (diminution) de 10,0 % des cours de change applicables aurait une incidence de plus (moins) 2,0 millions de dollars sur la juste valeur du swap et de plus (moins) 1,4 million de dollars sur les autres éléments du résultat global.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2015, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt décroissant pour un montant nominal initial de 598,7 millions de dollars au taux fixe de 1,4 %, qui est entré en vigueur le 12 mai 2014 et qui vise à couvrir le taux d'intérêt d'une partie de la facilité d'acquisition. À la clôture de l'exercice 2015, le montant nominal s'élevait à 174,7 millions de dollars. Le swap de taux d'intérêt échoit le 31 décembre 2015. Au 2 mai 2015, la Société a comptabilisé un passif de 0,3 million de dollars relativement à cet instrument. La Société estime qu'une augmentation (diminution) de 25 points de base des taux d'intérêt applicables aurait une incidence de plus (moins) 0,2 million de dollars sur la juste valeur de l'instrument et de plus (moins) 0,1 million de dollars sur les autres éléments du résultat global.

Afin d'atténuer le risque de change lié à certains achats de la Société en euros, Sobeys conclut des contrats de change à terme en répartissant les échéances afin de se protéger contre les incidences des variations de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Au 2 mai 2015, la Société a comptabilisé un passif de 4,0 millions de dollars représentant la juste valeur des contrats de change à terme libellés en euros. La Société estime qu'une augmentation (diminution) de 10,0 % des cours de change applicables aurait une incidence de plus (moins) 3,7 millions de dollars sur la juste valeur et de plus (moins) 2,7 millions de dollars sur les autres éléments du résultat global.

Afin d'atténuer le risque de change lié à certains achats de la Société en livres sterling, Sobeys conclut des contrats de change à terme en répartissant les échéances afin de se protéger contre les incidences des variations de la valeur du dollar canadien par rapport à la livre sterling. Au 2 mai 2015, la Société avait comptabilisé un actif de 0,1 million de dollars représentant la juste valeur des contrats de change à terme libellés en livres sterling. La Société estime qu'une augmentation (diminution) de 10,0 % des cours de change applicables aurait une incidence de plus (moins) 0,2 million de dollars sur la juste valeur et de plus (moins) 0,1 million de dollars sur les autres éléments du résultat global.

Comptabilisation à la juste valeur

Lorsqu'un instrument financier est désigné comme couverture aux fins comptables, il est classé à la juste valeur par le biais du résultat net aux bilans et comptabilisé à la juste valeur. Les justes valeurs estimatives des instruments financiers au 2 mai 2015 sont fondées sur les cours des marchés pertinents et l'information disponible à la date de clôture. La Société détermine la juste valeur de chaque instrument financier en référence au cours acheteur, au cours vendeur et au cours moyen externes et de tiers, selon le cas, sur un marché actif. Dans les marchés inactifs, les justes valeurs sont fondées sur des modèles d'évaluation internes et externes, comme les flux de trésorerie actualisés, à l'aide de données observées sur les marchés. Les justes valeurs déterminées à l'aide de modèles d'évaluation nécessitent le recours à des hypothèses afin de déterminer le montant et le calendrier des flux de trésorerie et les taux d'actualisation futurs prévus. La Société utilise principalement des données des marchés externes, y compris des facteurs comme les courbes de rendement des intérêts et les cours de change à terme, pour déterminer les justes valeurs. Les variations des taux d'intérêt et des cours de change, ainsi que d'autres facteurs, peuvent donner lieu à des fluctuations des justes valeurs dans les périodes à venir. La juste valeur de ces instruments financiers reflète le montant estimé que la Société paierait ou toucherait si elle devait régler les contrats à la date de clôture.

ACQUISITION D'ENTREPRISES

Acquisition de Canada Safeway

Au cours de l'exercice 2015, la direction a terminé la répartition du prix d'acquisition lié à l'acquisition de Canada Safeway. Par conséquent, le bilan consolidé au 3 mai 2014 a été ajusté et rend compte des justes valeurs suivantes des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge :

(en millions de dollars)

Stocks	451,0 \$
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	1 139,8
Actifs détenus en vue de la vente	391,4
Actifs acquis pour cession-bail	991,3
Immobilisations incorporelles	487,6
Actifs d'impôt différé	35,5
Fournisseurs et autres créditeurs	(398,7)
Obligations au titre des régimes de retraite	(137,5)
Passifs d'impôt différé	(13,2)
Autres actifs et passifs	38,1
Total des actifs nets identifiables	2 985,3 \$
Excédent de la contrepartie payée sur les actifs nets identifiables acquis affecté au goodwill	2 814,7 \$

Le goodwill de 2 814,7 millions de dollars a été comptabilisé comme excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables à la date d'acquisition. Le goodwill comptabilisé est principalement attribuable aux synergies attendues de l'intégration, au potentiel de croissance future prévue découlant des activités d'exploitation des magasins d'alimentation et à la clientèle des magasins de vente au détail acquis. Une tranche d'environ 2 102,2 millions de dollars du goodwill devrait être déductible à des fins fiscales.

NORMES ET MÉTHODES COMPTABLES

Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2015

i) Instruments financiers : Compensation des actifs et des passifs

En décembre 2011, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a modifié IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* afin de clarifier les exigences relatives à la compensation des actifs financiers et des passifs financiers dans les états financiers. Les modifications sont entrées en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2015 sans avoir d'incidence importante sur les résultats financiers de la Société ni sur ses informations à fournir.

ii) Droits ou taxes

En mai 2013, l'IASB a publié l'Interprétation IFRIC 21 *Droits ou taxes*, laquelle est une interprétation d'IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Les droits ou taxes sont des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques qui sont imposées par les autorités publiques aux entités selon des dispositions légales ou réglementaires, à l'exception des impôts sur le résultat, qui entrent dans le champ d'application d'IAS 12 *Impôts sur le résultat*, et des amendes et autres pénalités imposées pour violation de dispositions légales ou réglementaires. L'Interprétation IFRIC 21 précise que le fait générateur d'obligation qui donne lieu à un passif visant à payer un droit ou une taxe constitue l'activité décrite dans les lois applicables qui entraîne le paiement du droit ou de la taxe. Cette interprétation est entrée en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2015 sans avoir d'incidence importante sur les résultats financiers de la Société.

iii) Dépréciation d'actifs

En mai 2013, l'IASB a modifié IAS 36 *Dépréciation d'actifs* pour préciser les exigences en matière d'information à fournir sur la valeur recouvrable des actifs et des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») à l'égard desquels une perte de valeur a été comptabilisée ou reprise pendant la période. Les modifications sont entrées en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2015 et elles n'ont eu aucune incidence importante sur les résultats financiers de la Société ni sur ses informations à fournir.

Méthodes comptables futures

i) Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers*, qui remplace IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 fournit des directives sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, propose un modèle de dépréciation des pertes sur créances prévues et un nouveau modèle de comptabilité de couverture et précise les informations à fournir correspondantes relatives aux activités de gestion du risque. La norme sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et devra être appliquée de manière rétrospective, sauf pour ce qui est des dispositions relatives à la comptabilité de couverture, qui devront être appliquées de manière prospective. IFRS 9 permet l'adoption anticipée, mais la Société n'a pas actuellement l'intention de s'en prévaloir.

ii) Produits

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. IFRS 15 remplace IAS 18 *Produits des activités ordinaires*, IAS 11 *Contrats de construction*, ainsi que certaines interprétations relatives aux produits. IFRS 15 établit un nouveau modèle de comptabilisation des produits fondé sur le contrôle de même qu'un cadre général pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, à l'exception des contrats qui entrent dans le champ d'application des normes portant sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. La nouvelle norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et devra être appliquée de manière rétrospective. IFRS 15 permet l'adoption anticipée, mais la Société n'a actuellement pas l'intention de s'en prévaloir.

iii) Présentation des états financiers

En décembre 2014, l'IASB a apporté des modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers*, qui donnent des directives sur le recours au jugement lors de la préparation des états financiers et des informations à fournir. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. L'adoption anticipée de la norme est autorisée, mais la Société n'a actuellement pas l'intention de s'en prévaloir.

La Société évalue actuellement l'incidence qu'auront les nouvelles normes sur ses états financiers consolidés.

Estimations comptables critiques

La préparation des états financiers consolidés conformément aux PCGR exige que la direction effectue des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes. Certaines de ces estimations exigent que la direction porte des jugements subjectifs ou complexes qui peuvent être incertains. Certains de ces éléments comprennent l'évaluation des stocks, du goodwill, des avantages futurs du personnel, de la rémunération fondée sur des actions, des provisions, des dépréciations, des programmes de fidélisation de la clientèle, des durées d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des immeubles de placement aux fins d'amortissement et de l'impôt sur le résultat. Des variations de ces estimations pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers. Ces estimations sont fondées sur les meilleures connaissances que la direction possède des événements actuels et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. La direction évalue régulièrement les estimations et les hypothèses qu'elle utilise. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Dépréciation d'actifs non financiers

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins tous les ans. La Société évalue alors la valeur recouvrable de chaque UGT ou des groupes d'UGT auxquels se rapporte le goodwill. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur diminuée des coûts de la vente ou à la valeur d'utilité, si celle-ci est plus élevée. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée immédiatement comme frais de vente et charges administratives. Les pertes de valeur relatives au goodwill ne peuvent être reprises.

Les immobilisations corporelles et incorporelles non courantes sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur, le cas échéant. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur diminuée des coûts de la vente ou à la valeur d'utilité, si celle-ci est plus élevée. Lorsque l'immobilisation ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes des autres immobilisations, la Société estime la valeur recouvrable de l'UGT ou des UGT dont elle fait partie. La Société a déterminé principalement qu'un magasin individuel constitue une UGT. Les immobilisations de la Société comme les sièges sociaux et les centres de distribution ne génèrent pas individuellement d'entrées de trésorerie et, par conséquent, elles sont regroupées aux fins du test de dépréciation avec les établissements qu'elles desservent. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une UGT) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, celle-ci (ou celle de l'UGT) est ramenée à la valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée comme frais de vente et charges administratives en résultat net.

Lorsqu'une perte de valeur fait ultérieurement l'objet d'une reprise, autre que celle qui concerne le goodwill, la valeur comptable de l'immobilisation (ou de l'UGT) est augmentée pour atteindre l'estimation révisée, mais est limitée à la valeur comptable qui aurait été calculée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée dans les exercices précédents. Une reprise de perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Diverses estimations doivent être formulées afin de déterminer la valeur recouvrable d'une UGT. Lorsqu'elle évalue les flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses sur la croissance future des profits. Ces hypothèses portent sur les situations et les événements futurs. Les résultats réels pourraient varier et entraîner des ajustements importants pour les actifs de la Société dans les exercices ultérieurs. Les principales hypothèses sont présentées aux notes 9 et 12 des états financiers de la Société.

Régimes de prestations de retraite et autres régimes d'avantages

Le coût des prestations de retraite des régimes à cotisations définies de la Société est passé en charges au moment où les salariés actifs sont rémunérés. Le coût des régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages est comptabilisé en fonction d'évaluations actuarielles, déterminées au moyen de la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service et des meilleures estimations de la direction relativement aux augmentations de salaires, à l'âge du départ à la retraite et au taux de croissance prévu des coûts des soins de santé.

La valeur des actifs des régimes de prestations est fondée sur la valeur de marché actuelle. L'obligation au titre des avantages futurs du personnel est évaluée à l'aide des taux d'intérêt courants du marché, dans l'hypothèse d'un portefeuille composé d'obligations de sociétés notées AA dont les durées jusqu'à l'échéance correspondent, en moyenne, à celles de l'obligation.

Si les modifications apportées aux régimes augmentent l'obligation liée aux services passés, la Société comptabilisera immédiatement les coûts liés aux services passés comme une charge.

Dans son évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, la Société comptabilise immédiatement les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global. Les principales hypothèses sont présentées à la note 17 des états financiers de la Société.

Impôt sur le résultat

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés en fonction des incidences fiscales futures attribuables aux différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale respective. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont mesurés selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer au résultat fiscal des exercices au cours desquels ces différences temporaires devraient être recouvrées ou réglées. Pour calculer l'impôt sur le résultat exigible ou différé, la direction doit faire des estimations, poser des hypothèses et faire preuve de jugement. Les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant dans les états financiers font l'objet d'estimations comptables inhérentes aux soldes de ces actifs et passifs. La valeur fiscale des actifs et des passifs se fonde sur l'interprétation des lois fiscales en vigueur dans divers pays. Les prévisions quant aux résultats d'exploitation futurs et le moment de la reprise des différences temporaires ainsi que les audits possibles des déclarations de revenus par les autorités fiscales peuvent également avoir une incidence sur les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé. Compte tenu de l'information dont elle dispose actuellement, la direction croit avoir comptabilisé adéquatement l'impôt sur le résultat.

Un changement ou une modification dans ces estimations ou ces hypothèses pourrait modifier les soldes d'impôt sur le résultat exigible ou différé dans les bilans consolidés.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation estimée. Il faut faire appel à des estimations ou exercer beaucoup de jugement pour la détermination : i) des stocks évalués au prix de détail et de leur rajustement au coût; ii) de l'estimation des provisions liées aux stocks en raison de détériorations et de freintes qui se seraient produites entre le dernier dénombrement des stocks et les dates de clôture; iii) des provisions estimées liées aux stocks associées aux remises de fournisseurs et aux charges internes. Des modifications ou des écarts concernant ces estimations pourraient donner lieu à des modifications aux stocks comptabilisés aux bilans consolidés et à une charge ou à un crédit imputés au résultat d'exploitation dans les états consolidés du résultat net.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) découlant d'un événement antérieur, qu'il est probable que la Société sera tenue de transférer des avantages économiques afin de régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions sont actualisées selon le taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques de ce passif, s'ils sont significatifs.

Acquisitions d'entreprises

En ce qui a trait aux acquisitions d'entreprises, la Société fait preuve de jugement dans la comptabilisation et l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge et a recours à des estimations pour calculer et évaluer de tels ajustements. Pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs d'une entreprise acquise, la direction utilise des estimations relatives aux flux de trésorerie futurs et aux taux d'actualisation. Les modifications apportées à l'évaluation lors de la comptabilisation initiale influenceront sur l'évaluation du goodwill, à l'exception de l'impôt différé.

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la Société, qui comprend le chef de la direction et le chef des services financiers et administratifs, a la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information (« CPCI ») afin de fournir une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société est communiquée à la direction par d'autres membres du personnel, surtout au cours de la période d'établissement des documents annuels, et que l'information que la Société doit présenter dans ses documents annuels, documents intermédiaires et autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, condensée et présentée dans les délais prévus par cette législation. Au 2 mai 2015, le chef de la direction et le chef des services financiers et administratifs ont évalué l'efficacité des CPCI de la Société et, sur la base de cette évaluation, ils ont conclu à l'efficacité des CPCI de la Société au 2 mai 2015, ainsi qu'à l'absence de faiblesses importantes dans la conception ou le fonctionnement des CPCI.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, qui comprend le chef de la direction et le chef des services financiers et administratifs, a la responsabilité d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »), au sens du Règlement 52-109, « Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs ». Le cadre de contrôle utilisé par la direction pour concevoir et évaluer l'efficacité des CIIF est l'Internal Control Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. Au 2 mai 2015, le chef de la direction et le chef des services financiers et administratifs ont évalué l'efficacité des CIIF de la Société et, sur la base de cette évaluation, ils ont conclu à l'efficacité des CIIF de la Société au 2 mai 2015, ainsi qu'à l'absence de faiblesses importantes dans la conception ou le fonctionnement des CIIF.

Aucune modification n'a été apportée aux CIIF de la Société au cours de la période ouverte le 1^{er} février 2015 et close le 2 mai 2015 qui ait eu une incidence importante ou serait susceptible d'avoir une incidence importante sur les CIIF d'Empire.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société effectue des transactions entre parties liées auprès du FPI Crombie et des principaux dirigeants. Elle détient une participation de 41,5 % dans le FPI Crombie et comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Le 30 mai 2014, le FPI Crombie a réalisé un appel public à l'épargne de parts dans le cadre d'un placement par acquisition ferme à un prix de 13,25 \$ la part. Parallèlement à cet appel public à l'épargne, une filiale entièrement détenue de la Société a acquis des parts de société en commandite de catégorie B pour un montant d'environ 40,0 millions de dollars (qui sont convertibles à raison de une part de société en commandite de catégorie B pour une part du FPI Crombie). Par suite de la conversion des débentures du FPI Crombie qui a eu lieu au cours de l'exercice écoulé, et compte tenu de la souscription de parts de société en commandite de catégorie B, la participation de la Société dans le FPI Crombie est passée de 41,6 % à 41,5 %.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2015, la Société a résilié un contrat de sous-location conclu avec le FPI Crombie et a engagé une charge de 2,7 millions de dollars. Cette charge est comptabilisée dans les frais de vente et charges administratives dans les états consolidés du résultat net.

Au cours de l'exercice clos le 2 mai 2015, Sobeys, par l'intermédiaire de ses filiales entièrement détenues, a vendu 10 immeubles au FPI Crombie, puis a repris huit de ces immeubles à bail. La contrepartie en trésorerie reçue pour les immeubles vendus s'est élevée à 105,8 millions de dollars et a donné lieu à un profit avant impôt de 1,2 million de dollars, qui a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat net. La majeure partie du produit reçu a servi à rembourser des emprunts bancaires.

La Société loue des locaux du FPI Crombie à des montants qui, de l'avis de la direction, se rapprochent de la juste valeur de marché. La direction a déterminé que les paiements de loyer au FPI Crombie représentent la juste valeur en raison du nombre important de baux négociés avec des tiers dans chaque marché où la Société exerce son activité. Pour l'exercice 2015, les paiements nets globaux aux termes de baux, évalués aux valeurs d'échange, se sont élevés à 149,0 millions de dollars (110,5 millions de dollars en 2014).

De plus, le FPI Crombie offre à la Société des services d'administration et de gestion. Les charges engagées à cet égard sont comptabilisées selon la méthode du recouvrement des coûts.

Au 2 mai 2015, les placements comportaient 25,1 millions de dollars (24,6 millions de dollars en 2014) de débentures de second rang non garanties convertibles du FPI Crombie. La Société a perçu des intérêts de 1,2 million de dollars du FPI Crombie au cours de l'exercice clos le 2 mai 2015 (1,2 million de dollars en 2014). Ces montants sont compris dans les autres produits dans les états consolidés du résultat net.

Le 24 juillet 2013, Sobeys a conclu une convention de cession-bail avec le FPI Crombie, selon laquelle le FPI Crombie a convenu d'acquérir indirectement 70 immeubles compris dans l'acquisition de Canada Safeway pour 991,3 millions de dollars. L'opération de cession-bail a été conclue officiellement le 3 novembre 2013, immédiatement après la finalisation de l'acquisition de Canada Safeway.

À la clôture de l'acquisition des 70 immeubles, la Société a souscrit 150,0 millions de dollars de parts de catégorie B (qui sont convertibles à raison de une part de catégorie B pour une part du FPI Crombie).

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2014, le FPI Crombie a acheté la participation de la Société dans certains baux de rétention pour une contrepartie en trésorerie de 1,5 million de dollars qui s'est traduite par un profit avant impôt de 0,4 million de dollars, lequel a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat net.

Au cours de l'exercice 2014, Sobeys a conclu une convention de crédit avec le FPI Crombie afin de financer en partie l'acquisition par Sobeys d'un immeuble en Colombie-Britannique. L'emprunt de 11,9 millions de dollars porte intérêt au taux de 6,0 % et ne comporte pas de remboursements de capital avant l'échéance du 1^{er} octobre 2016. La Société a également vendu et repris à bail un immeuble auprès du FPI Crombie en contrepartie de 10,2 millions de dollars, ce qui correspond à sa valeur comptable. En outre, la Société a échangé des immeubles avec le FPI Crombie au cours de l'exercice 2014. Les immeubles échangés étaient tous situés à Canmore, en Alberta.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration et ceux de l'équipe de la haute direction de la Société qui ont le pouvoir et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société.

Le tableau qui suit présente la rémunération des principaux dirigeants :

(en millions de dollars)	2 mai 2015	3 mai 2014
Salaires, primes et autres avantages du personnel à court terme	17,9 \$	12,0 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	1,3	3,8
Indemnités de fin de contrat de travail	–	7,2
Palements fondés sur des actions	14,3	10,7
	33,5 \$	33,7 \$

Indemnités

La Société a convenu d'indemniser ses administrateurs et dirigeants, ainsi que certains salariés, conformément à ses politiques. La Société souscrit des polices d'assurance qui peuvent la protéger contre certaines réclamations.

PASSIFS ÉVENTUELS

La Société est mise en cause dans des réclamations et des litiges divers dans le cours normal de ses activités commerciales. La direction de la Société ne considère pas que ces litiges représentent un risque significatif, même si elle ne peut le prédire avec certitude.

Dans le cours normal de ses activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les administrations fiscales. Bien que la Société estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les administrations fiscales.

GESTION DU RISQUE

En raison de ses entreprises d'exploitation et de ses participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, Empire est exposée, dans le cours normal de ses activités, à un certain nombre de risques qui pourraient avoir des répercussions sur sa performance d'exploitation. La Société a adopté un programme d'évaluation annuelle de la gestion du risque que supervise le comité exécutif de la Société et qui est communiqué au conseil d'administration et aux comités du conseil d'administration. Le cadre de gestion du risque de l'entreprise propose des principes et des outils permettant de repérer, d'évaluer, de prioriser et de gérer le risque de façon efficiente et constante à l'échelle de la Société.

Concurrence

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire, par l'entremise de Sobeys, évolue dans un marché dynamique et concurrentiel. D'autres sociétés de distribution alimentaire nationales et régionales, de même que des concurrents non traditionnels, tels que les magasins à très grande surface et les clubs-entrepôts, représentent un risque concurrentiel pour Sobeys et pourraient nuire à sa capacité d'attirer des clients et de rentabiliser ses activités sur ses marchés.

Sobeys maintient une forte présence à l'échelle nationale dans l'industrie canadienne de la vente au détail et de la distribution de produits alimentaires en exerçant ses activités dans plus de 900 collectivités au Canada. L'éventualité d'une diminution des ventes et des marges bénéficiaires découlant d'une concurrence accrue constitue le plus grand risque d'exploitation de Sobeys. Si Sobeys ne parvenait pas à conserver une diversification géographique afin de réduire les incidences de la concurrence locale, cela pourrait nuire à ses marges bénéficiaires et à ses résultats d'exploitation. Sobeys est d'avis que, pour demeurer concurrentielle, elle doit être axée sur la clientèle et le marché, viser une exécution supérieure et s'appuyer sur des activités efficaces et rentables. Elle est également d'avis qu'elle doit investir dans son réseau actuel de magasins, ainsi que dans le merchandising, la commercialisation et la mise en œuvre opérationnelle afin de

mettre au point sa plateforme stratégique qui vise à mieux répondre aux besoins des clients qui recherchent de meilleures options en matière de produits alimentaires et des solutions plus abordables. La Société croit également qu'elle doit investir dans des initiatives de mise en marché afin de mieux prévoir l'évolution des besoins des consommateurs et de bien y répondre. L'incapacité d'atteindre tous les objectifs précités pourrait nuire aux résultats financiers de Sobeys.

Les activités de mise en valeur immobilière d'Empire, par l'entremise de sa participation dans le FPI Crombie, font concurrence à de nombreux autres gestionnaires et propriétaires immobiliers dans leur quête de locataires et de nouveaux immeubles à acquérir. L'existence de tels concurrents risque de nuire à leur capacité à : i) acquérir un immeuble en conformité avec leurs critères en matière d'investissement; ii) louer les locaux de leurs immeubles; iii) optimiser les loyers facturés et réduire le nombre de concessions accordées. Les produits tirés des immeubles commerciaux reposent aussi sur les ententes de reconduction avec les principaux locataires. Ces facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers et les flux de trésorerie. Si le FPI Crombie ne parvenait pas à entretenir des relations stratégiques avec des promoteurs afin d'assurer un approvisionnement adéquat en immeubles attrayants ou à entretenir des relations stratégiques avec les locataires existants et futurs afin de contribuer à assurer des niveaux d'occupation élevés dans chacun de ses immeubles, cela pourrait entraîner des incidences défavorables pour la Société.

Genstar fait face à la concurrence des autres promoteurs de terrains résidentiels en préservant des emplacements intéressants pour l'aménagement de nouveaux terrains résidentiels. Bien qu'elle détienne des terrains aux fins d'aménagement futur, Genstar est confrontée à une vive concurrence sur le plan de l'acquisition de nouveaux terrains aux fins d'aménagement futur. Afin d'atténuer ce risque, Genstar maintient un stock géographiquement diversifié de terrains bien situés à des fins d'aménagement pour compenser les périodes de concurrence intense relativement à l'acquisition de nouveaux terrains. En outre, la direction de Genstar possède d'excellentes connaissances des marchés résidentiels dans lesquels l'entreprise exerce ses activités et au sein de marchés où elle cherche à investir dans de nouveaux terrains.

Salubrité alimentaire et sécurité

Sobeys est exposée à des responsabilités éventuelles liées à ses activités d'exploitation, notamment les responsabilités éventuelles et les dépenses associées aux défauts d'un produit, à la salubrité alimentaire et à la manutention des produits. Ces responsabilités peuvent survenir au moment de l'entreposage, de la distribution ou de l'étalage des produits et, en ce qui concerne les produits de marque maison Sobeys, au moment de la production, de l'emballage et de la conception des produits.

Une grande partie des ventes de Sobeys proviennent de la vente de produits alimentaires et Sobeys court un risque en cas d'épidémie importante d'intoxications alimentaires ou lorsque certains produits alimentaires suscitent de vives inquiétudes chez les consommateurs qui craignent pour leur santé. Un tel événement pourrait toucher la performance financière de façon importante. Des procédures sont en place pour gérer les crises alimentaires éventuelles. Elles cernent les risques, fournissent des informations claires aux salariés et aux consommateurs et assurent que les produits éventuellement nocifs sont immédiatement supprimés des stocks. Les responsabilités relatives à la salubrité alimentaire sont prises en charge par le programme d'assurance de la Société. En outre, Sobeys a en place des méthodes et des programmes de salubrité alimentaire qui portent sur des normes de manutention et de préparation sécuritaires des aliments. Toutefois, rien ne garantit que ces mesures empêcheront qu'une contamination ait lieu, et les assurances peuvent ne pas être suffisantes pour couvrir toute responsabilité financière qui en résulterait ou tout dommage qui serait causé à la réputation de la Société.

Ressources humaines

Empire est exposée au risque lié aux interruptions de travail dans ses activités et, avec l'acquisition de Canada Safeway, ce niveau de risque s'est grandement accru compte tenu du fait que les activités d'exploitation de Safeway sont presque entièrement syndiquées. La Société entretient de bonnes relations avec ses salariés et les syndicats, et elle ne prévoit pas d'interruptions de travail importantes pour l'exercice 2016. La Société a affirmé qu'elle accepterait de payer les coûts à court terme d'une interruption de travail afin d'appuyer son engagement de bâtir et de maintenir une structure de coûts qui soit concurrentielle à long terme. Tout arrêt de travail prolongé ou tout autre conflit de travail pourrait nuire aux résultats financiers de la Société.

Un leadership efficace est très important pour la croissance de la Société et sa réussite durable. La Société élabore et offre des programmes de formation à tous les niveaux dans toutes ses régions d'exploitation afin d'améliorer les connaissances des salariés et de mieux servir ses clients. La capacité de la Société à former, à perfectionner et à fidéliser ses salariés de façon appropriée peut avoir une incidence sur son rendement futur.

Il existe toujours un risque lié à la perte de membres clés du personnel. Les plans de relève ont été établis pour les principaux postes, y compris sur le niveau de talent de la direction dans l'ensemble de la Société et de ses filiales, et ces plans sont examinés chaque année par le comité des ressources humaines.

Activités d'exploitation

La réussite d'Empire est étroitement liée à la performance du réseau des magasins de vente au détail de Sobeys. Les franchisés et marchands affiliés exploitent environ 49 % des magasins de vente au détail de Sobeys. Sobeys compte sur la direction des franchisés et marchands affiliés et celle de ses propres magasins pour exécuter avec succès les stratégies et les programmes de vente au détail.

En guise de contrôle des marques de Sobeys, de la qualité et de la gamme des produits et services offerts dans les magasins de Sobeys, chaque franchisé et marchand affilié convient de s'approvisionner auprès de Sobeys. En outre, les magasins conviennent de se conformer aux politiques, aux plans de commercialisation et aux normes d'exploitation prescrits par Sobeys. Ces obligations sont précisées dans les conventions de franchisage et d'exploitation qui prennent fin à divers moments pour chaque franchisé et marchand affilié. Malgré ces conventions de franchisage et d'exploitation, Sobeys peut avoir une capacité limitée de contrôler l'exploitation commerciale d'un franchisé ou d'un marchand affilié. Une violation de ces conventions de franchisage et d'exploitation ou une défaillance d'exploitation par un nombre élevé de franchisés ou marchands affiliés pourraient nuire à la réputation et à la performance financière de Sobeys.

Technologie

Sobeys exploite un système très complexe de technologies de l'information qui s'avère indispensable au succès de l'exploitation de son entreprise et à celui de ses stratégies de mise en marché. Toute interruption de ces systèmes ou de l'information qu'ils recueillent nuirait considérablement à la Société, à ses activités d'exploitation et à ses résultats financiers.

La Société et chacune de ses entreprises d'exploitation se sont engagées à améliorer leurs propres systèmes d'exploitation, outils et méthodes afin d'accroître leur efficacité et leur efficacité. La mise en œuvre de projets majeurs en matière de technologies de l'information comporte des risques variés, y compris le risque que les avantages attendus ne soient pas obtenus, et ces risques doivent être atténués par de rigoureux procédés de gestion du changement et de gouvernance d'entreprise. Sobeys s'est dotée d'une équipe d'optimisation des pratiques d'affaires, composée de ressources internes et externes compétentes, responsable de mettre en œuvre les diverses initiatives.

Gestion de l'information

L'intégrité, la fiabilité et la sécurité de l'information sous toutes ses formes sont fondamentales pour ce qui est des activités quotidiennes et stratégiques de la Société. Des données inexacts, incomplètes ou non disponibles ou encore un accès inapproprié à l'information pourraient entraîner des erreurs en matière de présentation de l'information financière ou de celle liée aux activités d'exploitation, de mauvaises décisions, une violation de la vie privée, des informations à fournir inadéquates ou encore la fuite d'informations sensibles. De plus, la cueillette et l'analyse de l'information sur les préférences d'achat des clients constituent une importante partie de la stratégie de la Société visant à attirer et à fidéliser les clients, ainsi qu'à se démarquer efficacement de la concurrence.

Le risque lié à la gestion de l'information a été désigné comme un risque à part entière, qui se distingue du risque lié à la technologie. La Société reconnaît que l'information constitue un atout essentiel de l'entreprise. À l'heure actuelle, le risque lié à la gestion de l'information est géré à l'échelle régionale et nationale au moyen de l'élaboration de politiques et de procédures relatives à la sécurité d'accès, au développement de systèmes, à la gestion du changement ainsi qu'à la gestion des problèmes et des incidents. Toute omission de maintenir la protection des renseignements personnels des clients ou de respecter les lois ou règlements applicables en matière de protection des renseignements personnels pourrait nuire à la réputation, à la position concurrentielle et aux résultats d'exploitation de la Société.

Chaîne d'approvisionnement

La Société pourrait être confrontée à une interruption dans sa chaîne d'approvisionnement ou à des erreurs qui risqueraient d'entraîner la présence de marchandises obsolètes ou une pénurie ou un excédent d'articles dans son réseau de magasins de vente au détail. L'omission d'instaurer et de maintenir une sélection des fournisseurs et des pratiques d'approvisionnement efficaces pourrait nuire à la capacité de Sobeys d'offrir les produits souhaités aux clients et entraver sa capacité d'attirer et de fidéliser les clients. Si la Société ne parvient pas à maintenir une chaîne d'approvisionnement et des infrastructures logistiques efficaces, sa capacité de soutenir et d'atteindre les objectifs de croissance ainsi que de maintenir les marges pourrait se trouver compromise.

Coûts des produits

Sobeys est un important acheteur de produits alimentaires, lesquels peuvent être soumis aux risques du coût de l'inflation découlant de la hausse du prix des marchandises et d'autres coûts de production engagés par les fabricants de produits alimentaires. Dans l'éventualité d'une augmentation du prix des produits qui excéderait les prévisions et également dans l'éventualité où Sobeys ne pourrait contrebalancer une telle inflation des coûts en augmentant le prix de détail ou par d'autres économies de coûts, cela pourrait se traduire par des conséquences défavorables sur les ventes et les marges.

Contexte économique

La direction continue de surveiller étroitement la conjoncture économique, y compris les taux de change, les taux d'intérêt, l'inflation, les taux d'emploi et les marchés financiers. Selon la direction, bien que le fléchissement de l'économie ait une incidence sur toutes les entreprises et tous les secteurs d'activité, la structure d'exploitation et la structure du capital de la Société sont suffisantes pour répondre à ses besoins commerciaux continus.

Risque de liquidité

Les activités de la Société reposent en partie sur un accès à des capitaux et à des ressources financières d'un montant suffisant pour le financement de ses activités de croissance et d'investissement dans son exploitation. Si la Société ne parvient pas à maintenir des ressources financières adéquates, sa croissance ou sa capacité de respecter ses obligations financières à l'échéance pourrait s'en trouver entravée. La Société conserve en bonne et due forme des facilités de crédit consenties pour s'assurer d'avoir les fonds nécessaires afin de remplir ses obligations financières actuelles et futures prévisibles. La Société surveille les marchés financiers ainsi que les conditions économiques connexes et maintient l'accès aux marchés financiers pour des dettes à long terme comportant des échéances plus longues, si l'on juge que c'est prudent, afin d'atténuer les risques et d'optimiser l'établissement des prix. Cependant, rien ne garantit que des ressources en capital adéquates seront disponibles à l'avenir ni, dans l'affirmative, qu'elles le seront à des conditions acceptables.

Fluctuation des taux d'intérêt

L'objectif de la Société relativement à sa dette à long terme est de maintenir la plus grande partie de sa dette à long terme à taux fixe ou de faire en sorte qu'elle soit couverte par des swaps de taux d'intérêt. Toute augmentation des taux d'intérêt applicables augmenterait la charge d'intérêts et aurait une incidence défavorable importante sur les flux de trésorerie et les résultats d'exploitation de la Société. Par le passé, la Société a géré le risque de taux d'intérêt en le couvrant par des swaps de taux d'intérêt. Rien ne garantit qu'une opération de couverture ou une autre stratégie de gestion des risques entreprise, le cas échéant, par la Société sera efficace.

Continuité des activités

La Société pourrait être touchée par un événement imprévu ou une catastrophe naturelle, y compris les phénomènes météorologiques violents, une interruption des services publics et des infrastructures ou le déclenchement de pandémies, qui risquent d'interrompre soudainement ou complètement ses activités courantes. La Société a travaillé avec des représentants du gouvernement et du secteur d'activité afin d'établir des plans de préparation aux urgences. Toutefois, aucun de ces plans ne peut éliminer les risques associés à des événements de cette ampleur. Toute omission de répondre efficacement ou de façon appropriée à de tels événements pourrait nuire à l'exploitation, à la réputation et aux résultats financiers de la Société.

Assurance

Empire et ses filiales sont autoassurées de manière limitée contre certains risques d'exploitation et elles souscrivent aussi des contrats d'assurance de risques successifs auprès de tierces sociétés d'assurance financièrement stables. Outre les programmes exhaustifs de prévention des pertes, la Société maintient des programmes de gestion visant à atténuer les répercussions financières des risques d'exploitation. Ces programmes peuvent ne pas être efficaces pour limiter l'exposition de la Société à de tels risques et, dans la mesure où celle-ci est autoassurée ou dans la mesure où la responsabilité dépasse les limites d'assurance applicables, la situation financière de la Société pourrait se trouver compromise.

Éthique et déontologie

Toute violation des politiques de la Société, des lois ou des pratiques commerciales éthiques risque d'entacher sérieusement la réputation de la Société et de nuire considérablement à sa performance financière. Dans le cadre de sa gestion des codes de conduite, la Société s'est dotée d'un code de déontologie et de conduite professionnelle que les administrateurs et les membres du personnel doivent respecter et auxquels ils doivent adhérer régulièrement. Comme moyen de vérification indépendante et de sécurité, la Société a aussi mis à la disposition du personnel un numéro d'urgence pour dénoncer toute irrégularité. Rien ne garantit que ces mesures seront efficaces pour empêcher les violations de la loi ou des pratiques commerciales éthiques.

Environnement, santé et sécurité

La Société exploite ses emplacements commerciaux à l'échelle du pays, y compris de multiples postes d'essence. Chacun de ces endroits pourrait connaître une contamination environnementale ou d'autres problèmes par suite des activités de la Société ou des activités de tiers, y compris les propriétés avoisinantes.

Lorsque des questions environnementales sont recensées, les remises en état environnementales nécessaires sont effectuées à l'aide des ressources internes et externes appropriées et qualifiées. La Société peut devoir assumer tous les coûts associés à de tels travaux de remise en état, et ces coûts peuvent être élevés.

Les postes d'essence au détail de Sobeys comportent des réservoirs souterrains. Des fuites ou des dommages à ces réservoirs pourraient provoquer une contamination environnementale. Pour atténuer ce risque environnemental, Sobeys met en œuvre plusieurs méthodes de surveillance ainsi que des activités d'évaluation des risques afin de minimiser les dangers vis-à-vis de l'environnement.

Ces activités atténuent les risques environnementaux de la Société, mais ils ne les éliminent pas et, à ce titre, en même temps que le risque de modifications des exigences réglementaires existantes en matière de protection environnementale, il demeure un risque de répercussions financières et d'incidences sur l'exploitation néfastes pour la Société au cours des années à venir.

Santé et sécurité au travail

La Société a élaboré des programmes afin de promouvoir un lieu de travail sain et sécuritaire, ainsi que des politiques d'emploi progressives axées sur le mieux-être des milliers de membres du personnel qui travaillent dans ses magasins, ses centres de distribution et ses bureaux. Ces politiques et programmes sont révisés régulièrement par le comité des ressources humaines du conseil d'administration.

Immobilier

La Société fait appel à une méthode d'attribution des dépenses en immobilisations axée sur l'obtention des emplacements immobiliers les plus attrayants pour ses magasins de détail, ainsi que pour ses activités d'aménagement d'immeubles commerciaux et résidentiels, la propriété directe ou indirecte de la Société étant une considération importante, sans toutefois être primordiale. La Société aménage certains magasins de détail sur ses propres emplacements; cependant, l'aménagement de ses magasins est en majorité réalisé conjointement avec des promoteurs externes. La disponibilité de nouveaux emplacements de magasins à potentiel élevé ou la capacité d'agrandissement des magasins existants dépend donc en grande partie de la négociation fructueuse des contrats de location simple avec ces promoteurs et de la capacité de la Société à acheter ces emplacements.

Questions d'ordre juridique, fiscal et comptable

Les modifications apportées aux lois, aux règles et aux règlements fédéraux et provinciaux liés aux activités de la Société pourraient avoir une incidence importante sur les résultats financiers de celle-ci. La conformité avec toute modification proposée pourrait également entraîner des coûts importants pour la Société. Le non-respect des lois, des règles et des règlements divers peut exposer la Société à des poursuites qui pourraient avoir une grave incidence sur sa performance.

De façon similaire, la réglementation fiscale et les prises de position comptables peuvent être modifiées dans un sens qui pourrait nuire à la Société. Celle-ci atténue le risque de non-respect des lois, règles et règlements divers en surveillant les nouvelles activités adoptées, en améliorant les systèmes et les contrôles informatiques, en optimisant les contrôles internes afin de repérer et de prévenir les erreurs et, de façon générale, en examinant attentivement sa conformité avec les lois, règles et règlements. Dans le cours normal de ses activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les autorités fiscales. Bien qu'elle estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les autorités fiscales.

Prix des services publics et du carburant

La Société consomme beaucoup d'électricité, d'autres services publics et du carburant, lesquels ont été soumis à une volatilité considérable. Des hausses imprévues du coût de ces produits et services pourraient nuire à la performance financière de la Société. Si celle-ci ne parvient pas à maintenir des programmes sur la consommation de ces produits et services et leur approvisionnement, ses résultats financiers pourraient s'en trouver compromis. De plus, Sobeys exploite un nombre élevé de postes d'essence. Des hausses marquées des prix de gros ou de la disponibilité pourraient nuire aux activités d'exploitation et aux résultats financiers relatifs à la vente de carburant.

Notation du crédit

Rien ne garantit que la notation du crédit attribuée à Sobeys ou à ses billets demeurera en vigueur pendant une période quelconque, ni que la notation ne sera pas abaissée, retirée ou révisée par DBRS ou S&P à quelque moment que ce soit. Les changements réels ou prévus dans la notation du crédit de Sobeys peuvent avoir des conséquences sur le coût auquel Sobeys peut accéder aux marchés financiers. La probabilité que les créanciers de Sobeys reçoivent les paiements qui leur sont dus dépendra de la santé financière et de la solvabilité de Sobeys. Les notations du crédit attribuées par une agence de notation fournissent un avis de cette agence de notation sur le risque qu'un émetteur ne puisse respecter ses obligations financières conformément aux modalités aux termes desquelles une obligation a été émise. L'obtention d'une notation du crédit ne donne aucune garantie quant à la solvabilité future de Sobeys.

Risque de change

La Société conclut la plus grande partie de ses activités en dollars canadiens, et son risque de change est limité surtout aux fluctuations du taux de change entre le dollar canadien, l'euro et le dollar américain. Les achats de produits en dollars américains représentent environ 5,0 % du total des achats annuels de Sobeys, et les achats en euros sont limités à des contrats particuliers pour des dépenses d'investissement. Si la Société ne parvient pas à gérer adéquatement le risque lié aux changements des taux de change, ses résultats financiers pourraient en souffrir.

Répartition du capital

Il importe de veiller à ce que les décisions en matière de répartition du capital donnent lieu à un rendement approprié du capital. La Société a mis en place un certain nombre de stratégies d'atténuation du risque bien définies concernant la répartition du capital, y compris un examen par le conseil d'administration des décisions importantes à l'égard de la répartition du capital.

Caractère saisonnier

Les activités de la Société relatives aux produits alimentaires, surtout au niveau des stocks, au volume des ventes et aux gammes de produits sont touchées dans une certaine mesure par certaines périodes de fêtes au cours de l'exercice.

Activités à l'étranger

La Société exerce certaines activités à l'étranger. Les activités de la Société à l'étranger sont limitées à une activité d'approvisionnement en produits maraîchers et à des partenariats immobiliers résidentiels établis aux États-Unis.

Règlements relatifs aux médicaments

La Société exploite actuellement 348 pharmacies en magasin et 76 pharmacies autonomes qui sont assujetties à des risques relatifs à la réforme des lois fédérales et provinciales régissant la vente de médicaments prescrits. Les changements législatifs apportés aux prix des médicaments génériques prescrits et aux honoraires des pharmaciens, qui varient d'une province à l'autre, ont continué d'influer sur les résultats de la Société pour l'exercice 2015. Outre les modifications apportées au régime d'assurance médicaments provincial, de tierces parties ont continué à revendiquer une refonte des lois applicables aux médicaments génériques dans le but de réduire les coûts d'assurance médicaments. Il est attendu que des changements législatifs régissant les prix des médicaments génériques prescrits, les taux de remboursement des médicaments génériques, le financement de la ristourne accordée au fabricant et les honoraires des pharmaciens continueront d'exercer une pression à la baisse sur les ventes de médicaments prescrits. La Société s'appliquera à cerner de nouvelles façons d'atténuer l'incidence défavorable de ces changements sur ses résultats financiers.

Régimes de retraite

La Société a certaines obligations au titre de ses régimes de retraite enregistrés à prestations définies. Les nouveaux règlements et les fluctuations commandées par le marché pourraient donner lieu à des variations des taux d'actualisation et des autres variables qui obligerait la Société à verser ultérieurement des cotisations qui pourraient se révéler différentes des estimations, ce qui pourrait nuire à la performance financière de la Société.

Par suite de l'acquisition de Canada Safeway, la Société participe à divers régimes de retraite interentreprises, offrant des prestations de retraite au personnel syndiqué conformément aux dispositions des conventions collectives. Environ 17 % du personnel de Sobeys et de ses franchisés et marchands affiliés participe à ces régimes. La responsabilité de Sobeys en matière de cotisations à verser à ces régimes se limite aux montants établis dans les conventions collectives. Toutefois, un piètre rendement dans ces régimes pourrait avoir une incidence négative sur le personnel de Sobeys ou pourrait entraîner des modifications aux modalités de participation à ces régimes, ce qui pourrait, en retour, nuire à la performance financière de la Société.

Risque lié à l'endettement

Le degré d'endettement de la Société, en particulier depuis le prélèvement sur les facilités de crédit pour conclure l'acquisition de Canada Safeway, pourrait nuire à la Société, y compris limiter sa capacité d'obtenir du financement additionnel pour le fonds de roulement et des activités comme les dépenses d'investissement, le développement des produits, les besoins au titre du service de la dette et les acquisitions. Une augmentation de l'endettement restreint la souplesse et la discrétion de la Société quant à l'exercice de ses activités en limitant sa capacité de déclarer des dividendes étant donné que cela la force à consacrer une partie de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au paiement de l'intérêt sur sa dette existante. L'utilisation des flux de trésorerie aux fins de paiement des intérêts limite également la disponibilité du capital à d'autres fins, y compris les activités d'exploitation, les dépenses d'investissement et d'autres occasions commerciales futures. Une augmentation du niveau d'endettement soumet la Société à des charges d'intérêts accrues sur les emprunts à taux variables, ce qui limite par conséquent sa capacité à s'adapter à l'évolution de la conjoncture du marché. Cela pourrait désavantager la Société par rapport à ses concurrents qui sont moins endettés en la rendant plus vulnérable lors de ralentissements de la conjoncture économique générale et en limitant sa capacité d'effectuer les dépenses d'investissement qui sont importantes pour sa croissance et ses stratégies.

Intégration de l'entreprise regroupée

La capacité de Sobeys à poursuivre ses activités et à réussir à exploiter son entreprise dépend du jugement et des talents d'exécution de projets de sa haute direction. Une perturbation dans la direction ou des difficultés lors de l'intégration du personnel de direction et d'exploitation de Sobeys et de Canada Safeway pourraient avoir des incidences considérables sur l'entreprise et les résultats d'exploitation de Sobeys. Le succès de l'acquisition reposera en grande partie sur la capacité de la direction à réaliser les avantages et les synergies de coûts prévus par suite de l'intégration des activités de Sobeys et de Canada Safeway. L'intégration des activités de Sobeys et de Canada Safeway peut soulever des défis de taille, et la direction peut être dans l'impossibilité de réaliser l'intégration en douceur ou avec succès, en temps opportun ou sans engager des sommes élevées. Il se peut que ce processus d'intégration entraîne la perte de membres du personnel clé, la perturbation des activités actuelles respectives ou des incompatibilités dans les normes, les contrôles, les procédures et les politiques qui pourraient faire obstacle à la capacité de la direction à maintenir les relations avec les clients, les fournisseurs ou le personnel ou encore à réaliser les avantages prévus de l'acquisition de Canada Safeway.

L'intégration de Canada Safeway nécessite que la direction y consacre des efforts, du temps et des ressources considérables, ce qui peut détourner son attention et ses ressources des autres occasions stratégiques et des autres questions d'exploitation pendant ce processus. Rien ne peut garantir que la direction sera en mesure d'intégrer l'exploitation de chacune des entreprises avec succès ou de réaliser toutes les synergies ou l'un des autres avantages prévus par suite de l'acquisition de Canada Safeway. La mesure dans laquelle des synergies seront réalisées et le moment où elles le seront ne peuvent être assurés. Si la direction ne parvient pas à intégrer avec succès les activités de Sobeys et de Canada Safeway, cela pourrait entraîner des conséquences défavorables importantes sur l'entreprise, la situation financière et les résultats d'exploitation de Sobeys.

PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES FUTURS DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015, la Société a cotisé pour 8,9 millions de dollars (11,9 millions de dollars en 2014) à ses régimes enregistrés à prestations définies. La Société prévoit verser environ 9,0 millions de dollars à ces régimes au cours de l'exercice 2016. La Société continue d'évaluer l'incidence des marchés financiers sur ses besoins de financement.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Après la clôture du quatrième trimestre, plus précisément le 12 mai 2015, les membres propriétaires de Coop Atlantique ont approuvé une entente prévoyant l'achat par Sobeys de certains actifs de l'entreprise de vente au détail de produits alimentaires et de carburant de Coop Atlantique, ainsi que la reprise de certains passifs de celle-ci, pour une contrepartie de 24,5 millions de dollars, majorée des ajustements habituels du fonds de roulement et des retenues. L'entente prévoit l'acquisition de cinq épiceries à gamme complète de services, de cinq postes d'essence (dont deux en co-implantation avec des épiceries), d'autres actifs immobiliers ainsi que d'autres actifs et de certains passifs. Le 12 juin 2015, Sobeys a obtenu l'autorisation du Bureau de la concurrence et l'opération a été conclue officiellement le 21 juin 2015.

Après le 2 mai 2015, l'offre de Sobeys visant l'achat, pour 50,0 millions de dollars, d'un ancien entrepôt de Target Canada Co. situé à Rocky View, en Alberta, a été acceptée. L'installation sera mise à niveau et automatisée et, lorsque les travaux seront terminés, elle sera en mesure d'assurer la distribution efficace de produits alimentaires non périssables à des magasins de l'Alberta, de la Saskatchewan et d'une partie du Manitoba.

DÉSIGNATION DES DIVIDENDES DÉTERMINÉS

Les « dividendes déterminés » bénéficient d'un traitement fiscal avantageux. Pour être considérés comme des dividendes déterminés, les dividendes doivent avoir été désignés comme tels à la date du versement.

Afin de se conformer à la prise de position de l'ARC, Empire a indiqué de façon appropriée sur son site Web que les dividendes versés par Empire sont des dividendes déterminés, à moins d'indication contraire.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures mentionnées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR. Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La direction est d'avis que certaines de ces mesures, y compris le profit brut, le résultat d'exploitation et le BAIIA, sont des indicateurs importants de la capacité d'Empire à générer des liquidités au moyen de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de financer ses exigences futures en matière de fonds de roulement, le service de sa dette en cours et ses dépenses d'investissement futures, et utilise ces mesures à ces fins.

De plus, la direction ajuste certaines de ces mesures ainsi que d'autres mesures comme le BAIIA et le résultat net lié aux activités poursuivies afin de fournir aux investisseurs et aux analystes des paramètres de performance en glissement annuel plus comparables que les mesures de base, compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société.

Ces mesures financières non conformes aux PCGR ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne devraient pas être prises en compte isolément ou comme substitut aux autres mesures de performance calculées selon les PCGR. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par la Société figurant dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit :

- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements au cours des deux périodes présentées;
- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes;
- La marge brute s'entend du profit brut divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge brute est un indicateur important du contrôle des coûts et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel et l'environnement promotionnel du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un coût des ventes moins élevé en pourcentage des ventes;
- Le bénéfice avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles (« BAIIA ») s'entend du calcul du résultat net lié aux activités poursuivies, avant les charges financières (après les produits financiers), l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles. L'exclusion de l'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles élimine en partie l'incidence sans effet sur la trésorerie du résultat d'exploitation;
- La marge du BAIIA s'entend du BAIIA divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge du BAIIA est un indicateur important du contrôle des frais fixes et des frais variables (compte non tenu de l'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles) et peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel et l'environnement promotionnel du secteur ainsi que la gestion globale des coûts d'exploitation fixes et variables. Un pourcentage croissant indique des coûts d'exploitation moins élevés en pourcentage des ventes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre le BAIIA et les mesures conformes aux PCGR :

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le		Exercice de 52 semaines clos le	
	2 mai 2015	3 mai 2014	2 mai 2015	3 mai 2014
Résultat d'exploitation	116,2 \$	22,9 \$	743,6 \$	328,5 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement ¹⁾	99,4	99,4	397,8	359,4
Amortissement des immobilisations incorporelles ¹⁾	21,0	25,1	84,7	67,4
BAIIA	236,6 \$	147,4 \$	1 226,1 \$	755,3 \$

1) L'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles d'Empire Theatres a été comptabilisé dans les activités abandonnées et, par conséquent, ces chiffres ne reflètent pas les chiffres présentés dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie de la Société.

- Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société. Le BAIIA ajusté est rapproché du BAIIA dans les paragraphes respectifs des rubriques intitulées « Explication par la direction des résultats d'exploitation consolidés », « Vente au détail de produits alimentaires » et « Placements et autres activités » du présent rapport de gestion;
- La marge du BAIIA ajusté s'entend du BAIIA ajusté divisé par les ventes;
- Le résultat d'exploitation, ou le bénéfice avant les intérêts et l'impôt sur le résultat (« BAII »), s'entend du calcul du résultat net lié aux activités poursuivies avant les charges financières (après les produits financiers) et l'impôt sur le résultat;
- La marge du résultat d'exploitation s'entend du résultat d'exploitation divisé par les ventes;
- Les charges d'intérêts s'entendent du calcul des charges d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti majoré des pertes sur les couvertures des flux de trésorerie reclassées à partir des autres éléments du résultat global. La direction est d'avis que les charges d'intérêts représentent une mesure réelle de la charge au titre du service de la dette de la Société sans réduire le total des produits financiers.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des charges d'intérêts avec les mesures conformes aux PCGR.

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le		Exercice de 52 semaines clos le	
	2 mai 2015	3 mai 2014	2 mai 2015	3 mai 2014
Charges financières, montant net	34,6 \$	47,6 \$	156,3 \$	133,2 \$
Plus : produits financiers	0,5	0,6	1,4	10,3
Plus : profits (pertes) lié(e)s à la juste valeur des contrats à terme	(0,1)	(0,1)	0,5	(0,6)
Moins : charges financières liées à la retraite, montant net	(2,7)	(3,4)	(12,0)	(10,4)
Moins : charge de désactualisation liée aux provisions	(1,9)	(1,0)	(8,9)	(3,0)
Charges d'intérêts	30,4 \$	43,7 \$	137,3 \$	129,5 \$
Charges d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti	30,2 \$	43,7 \$	136,7 \$	129,5 \$
Pertes sur les couvertures des flux de trésorerie reclassées à partir des autres éléments du résultat global	0,2	–	0,6	–
Charges d'intérêts	30,4 \$	43,7 \$	137,3 \$	129,5 \$

- La couverture d'intérêts s'entend du résultat d'exploitation divisé par les charges d'intérêts;
- Le résultat net ajusté lié aux activités poursuivies s'entend du résultat net lié aux activités poursuivies, après les participations ne donnant pas le contrôle, compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société. Ces ajustements comprennent des éléments qui ne sont pas récurrents par nature et des éléments qui, lorsqu'ils sont ajustés, se traduisent par une représentation économique plus précise des activités commerciales sous-jacentes sur une base comparative. Le résultat net ajusté lié aux activités poursuivies est rapproché du résultat net lié aux activités poursuivies, après les participations ne donnant pas le contrôle, dans les paragraphes respectifs des rubriques intitulées « Explication par la direction des résultats d'exploitation consolidés », « Vente au détail de produits alimentaires » et « Placements et autres activités » du présent rapport de gestion;
- Le rendement des capitaux propres, présenté par Sobeys, s'entend du résultat net pour l'exercice attribuable aux propriétaires de la société mère, divisé par les capitaux propres moyens;
- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires et la dette à long terme. La direction est d'avis que la dette consolidée représente le meilleur indicateur du total des obligations financières de la Société sur lesquelles elle verse des intérêts;
- La dette consolidée nette s'entend de la dette consolidée, diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La direction est d'avis que la déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la dette consolidée représente une mesure plus exacte des obligations financières de la Société, alors que l'intégralité de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est appliquée sur l'obligation totale;
- Le capital total s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle;
- Le capital total net s'entend du capital total diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie;
- Le ratio de la dette consolidée sur le capital total s'entend de la dette consolidée divisée par le capital total;

- Le ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net s'entend de la dette consolidée nette sur le capital total net. La direction est d'avis que le ratio de la dette consolidée sur le capital total et les ratios de la dette consolidée nette sur le capital total net représentent des mesures sur lesquelles la structure du capital évolutive de la Société peut être analysée au fil du temps. Des ratios croissants indiqueraient que la Société a recours à un montant accru de dette dans sa structure du capital pour financer ses activités.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement de la dette consolidée, de la dette consolidée nette, du capital total net et du capital total de la Société avec les mesures conformes aux PCGR présentées dans les bilans au 2 mai 2015, au 3 mai 2014 et au 4 mai 2013, respectivement.

(en millions de dollars)	2 mai 2015	3 mai 2014 ¹⁾	4 mai 2013 ²⁾
Dette bancaire	– \$	– \$	6,0 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	53,9	218,0	47,6
Dette à long terme	2 242,0	3 282,1	915,9
Dette consolidée	2 295,9	3 500,1	969,5
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie	(295,9)	(429,3)	(455,2)
Dette consolidée nette	2 000,0	3 070,8	514,3
Total des capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle	5 983,8	5 700,5	3 724,8
Capital total net	7 983,8 \$	8 771,3 \$	4 239,1 \$

(en millions de dollars)	2 mai 2015	3 mai 2014	4 mai 2013
Dette consolidée	2 295,9 \$	3 500,1 \$	969,5 \$
Total des capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle	5 983,8	5 700,5	3 724,8
Capital total	8 279,7 \$	9 200,6 \$	4 694,3 \$

1) Les montants ont été retraités à la suite de l'établissement de la répartition définitive du prix d'acquisition de Canada Safeway. Voir la rubrique « Acquisition d'entreprises » du présent rapport de gestion.

2) Les montants ont été retraités à la suite de la modification d'une méthode comptable.

- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA s'entend de la dette consolidée divisée par le BAIIA pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la situation financière de la Société. Un ratio croissant indiquerait que la Société a recours à plus de dette par dollar de BAIIA généré;
- Le ratio du BAIIA sur les charges d'intérêts s'entend du BAIIA pour les quatre derniers trimestres, divisé par les charges d'intérêts pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la couverture de ses charges d'intérêts sur ses obligations financières. Un ratio croissant indiquerait que la Société génère plus de BAIIA par dollar de charges d'intérêts, ce qui se traduirait par une couverture d'intérêts plus élevée;
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.

Le tableau qui suit présente le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire d'Empire au 2 mai 2015, au 3 mai 2014 et au 4 mai 2013.

(en millions de dollars, sauf les données par action)	2 mai 2015	3 mai 2014	4 mai 2013 ¹⁾
Capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle	5 983,8 \$	5 700,5 \$	3 724,8 \$
Actions en circulation (de base)	92,333	92,310	67,949
Valeur comptable par action ordinaire	64,81 \$	61,75 \$	54,82 \$

1) Les montants ont été retraités à la suite de la modification d'une méthode comptable.

-
- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement. La direction utilise les flux de trésorerie disponibles comme mesure pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le versement de dividendes et d'autres activités de financement et d'investissement. Les flux de trésorerie disponibles sont rapprochés des mesures conformes aux PCGR présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie dans la rubrique intitulée « Flux de trésorerie disponibles » du présent rapport de gestion.

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR pour consulter les dépôts réglementaires canadiens, à www.sedar.com.

Le 24 juin 2015

Stellarton (Nouvelle-Écosse), Canada

États financiers consolidés

Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	78
Rapport de l'auditeur indépendant	79
États financiers consolidés	80
Bilans consolidés	80
États consolidés du résultat net	81
États consolidés du résultat global	82
États consolidés des variations des capitaux propres	83
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	84
Notes	85

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de préparer les états financiers consolidés compris dans le présent rapport annuel et d'y inclure toute autre information. Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière ou les principes comptables généralement reconnus et reflètent les meilleures estimations et les meilleurs jugements de la direction. Toutes les autres informations financières dans le rapport sont conformes à celles que contiennent les états financiers consolidés.

La direction de la Société a établi et elle maintient un système de contrôle interne qui fournit l'assurance raisonnable quant à l'intégrité des états financiers consolidés, la protection des actifs, ainsi que la prévention et la détection de l'information financière frauduleuse.

Le conseil d'administration, par l'entremise de son comité d'audit, s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités relativement à la présentation de l'information financière et aux systèmes de contrôle interne. Le comité d'audit, dont le président et les membres sont uniquement des administrateurs indépendants de la Société, et n'ayant aucun lien avec celle-ci, rencontre les dirigeants chargés de la gestion financière et les auditeurs externes à intervalles réguliers afin de s'assurer de la présentation fidèle et de l'intégrité de l'information financière ainsi que de la protection des actifs. Le comité d'audit soumet ses constatations au conseil d'administration afin que ce dernier puisse en tenir compte au moment d'approuver les états financiers consolidés annuels destinés aux actionnaires.

Les auditeurs externes ont pleinement et librement accès au comité d'audit.

(signé) « Marc Poulin »

Marc Poulin
Président et
chef de la direction

Le 24 juin 2015

(signé) « François Vimard »

François Vimard
Chef des services financiers et administratifs

Le 24 juin 2015

Rapport de l'auditeur indépendant

AUX ACTIONNAIRES D'EMPIRE COMPANY LIMITED

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'Empire Company Limited, qui comprennent les bilans consolidés au 2 mai 2015 et au 3 mai 2014 et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres, et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices de 52 semaines clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée d'Empire Company Limited au 2 mai 2015 et au 3 mai 2014, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices de 52 semaines clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

(signé) « Grant Thornton LLP »

Comptables agréés

Halifax, Canada

Le 24 juin 2015

Bilans consolidés

Au (en millions de dollars canadiens)	2 mai 2015	3 mai 2014
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	295,9 \$	429,3 \$
Créances	507,4	459,3
Stocks (note 4)	1 260,6	1 310,2
Charges payées d'avance	120,5	113,7
Prêts et autres créances (note 5)	24,8	35,7
Actif d'impôt exigible	18,9	39,7
Actifs détenus en vue de la vente (note 6)	47,8	204,8
	2 275,9	2 592,7
Prêts et autres créances (note 5)	88,5	63,2
Placements	25,1	24,8
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 7)	577,8	554,2
Autres actifs (note 8)	48,4	29,2
Immobilisations corporelles (note 9)	3 500,4	3 685,6
Immeubles de placement (note 10)	104,2	104,5
Immobilisations incorporelles (note 11)	943,0	993,6
Goodwill (note 12)	3 799,2	4 069,7
Actifs d'impôt différé (note 13)	110,9	126,2
	11 473,4 \$	12 243,7 \$
PASSIFS		
Passifs courants		
Fournisseurs et charges à payer	2 265,8 \$	2 244,9 \$
Passif d'impôt exigible	40,9	21,0
Provisions (note 14)	122,1	82,4
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 15)	53,9	218,0
	2 482,7	2 566,3
Provisions (note 14)	142,9	140,7
Dette à long terme (note 15)	2 242,0	3 282,1
Autres passifs non courants (note 16)	458,0	389,3
Passifs d'impôt différé (note 13)	110,9	123,8
	5 436,5	6 502,2
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (note 18)	2 109,4	2 108,6
Surplus d'apport	8,2	5,0
Résultats non distribués	3 859,9	3 585,9
Cumul des autres éléments du résultat global	6,3	1,0
	5 983,8	5 700,5
Participations ne donnant pas le contrôle	53,1	41,0
	6 036,9	5 741,5
	11 473,4 \$	12 243,7 \$

Voir les notes.

Au nom du conseil,

(signé) « Robert P. Dexter »

Administrateur

(signé) « Marc Poulin »

Administrateur

États consolidés du résultat net

Exercice de 52 semaines clos le (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2 mai 2015	3 mai 2014
Ventes	23 928,8 \$	20 957,8 \$
Autres produits (note 19)	99,6	49,3
Part du résultat tiré des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 7)	85,7	50,2
Charges d'exploitation		
Coût des ventes	17 966,7	15 941,3
Frais de vente et charges administratives	5 403,8	4 787,5
Résultat d'exploitation	743,6	328,5
Charges financières, montant net (note 21)	156,3	133,2
Résultat avant impôt sur le résultat	587,3	195,3
Impôt sur le résultat (note 13)	150,4	36,3
Résultat net lié aux activités poursuivies	436,9	159,0
Résultat net lié aux activités abandonnées (note 22)	–	84,4
Résultat net	436,9 \$	243,4 \$
Résultat pour l'exercice attribuable :		
Aux participations ne donnant pas le contrôle	17,9 \$	8,0 \$
Aux propriétaires de la société mère		
Lié aux activités poursuivies	419,0	151,0
Lié aux activités abandonnées	–	84,4
	436,9 \$	243,4 \$
Résultat par action lié aux activités poursuivies et aux activités abandonnées (note 23)		
De base		
Lié aux activités poursuivies	4,54 \$	1,89 \$
Lié aux activités abandonnées	–	1,05
Total	4,54 \$	2,94 \$
Dilué		
Lié aux activités poursuivies	4,54 \$	1,88 \$
Lié aux activités abandonnées	–	1,05
Total	4,54 \$	2,93 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en millions (note 23)		
De base	92,3	80,0
Dilué	92,4	80,2

Voir les notes.

États consolidés du résultat global

Exercice de 52 semaines clos le (en millions de dollars canadiens)	2 mai 2015	3 mai 2014
Résultat net	436,9 \$	243,4 \$
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		
Profits latents (pertes latentes) sur les dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de 1,8\$ [(0,3) \$ en 2014]	(4,6)	0,6
Reclassement des pertes sur les dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de (0,2) \$ (néant en 2014)	0,4	–
Profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers disponibles à la vente, après impôt sur le résultat de néant (néant en 2014)	0,4	(0,2)
Part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt sur le résultat de (0,3) \$ (néant en 2014)	1,3	2,7
Écarts de change découlant des conversions des établissements à l'étranger	7,8	6,0
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		
Gains actuariels (pertes actuarielles) sur les régimes à prestations définies, après impôt sur le résultat de 15,8 \$ [(11,4) \$ en 2014] (note 17)	(45,3)	29,9
Total du résultat global	396,9 \$	282,4 \$
Total du résultat global pour l'exercice attribuable :		
Aux participations ne donnant pas le contrôle	17,9 \$	8,0 \$
Aux propriétaires de la société mère	379,0	274,4
	396,9 \$	282,4 \$
Total du résultat global attribuable aux propriétaires de la société mère lié :		
Aux activités poursuivies	379,0 \$	190,0 \$
Aux activités abandonnées (note 22)	–	84,4
	379,0 \$	274,4 \$

Voir les notes.

États consolidés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)	Capital social	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total attribuable à la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 4 mai 2013	319,3 \$	6,7 \$	(8,1) \$	3 406,9 \$	3 724,8 \$	31,3 \$	3 756,1 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	–	–	–	(83,3)	(83,3)	–	(83,3)
Options sur actions du personnel	2,2	(1,7)	–	(3,0)	(2,5)	–	(2,5)
Transactions portant sur les capitaux propres effectuées avec des entités structurées	–	–	–	–	–	1,7	1,7
Émission d'actions ordinaires (note 18)	1 787,1	–	–	–	1 787,1	–	1 787,1
Transactions effectuées avec les propriétaires	1 789,3	(1,7)	–	(86,3)	1 701,3	1,7	1 703,0
Résultat net	–	–	–	235,4	235,4	8,0	243,4
Autres éléments du résultat global							
Profits latents sur les dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie	–	–	0,6	–	0,6	–	0,6
Pertes latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente	–	–	(0,2)	–	(0,2)	–	(0,2)
Gains actuariels sur les régimes à prestations définies	–	–	–	29,9	29,9	–	29,9
Part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	–	–	2,7	–	2,7	–	2,7
Écarts de change découlant des conversions des établissements à l'étranger	–	–	6,0	–	6,0	–	6,0
Total du résultat global pour l'exercice	–	–	9,1	265,3	274,4	8,0	282,4
Solde au 3 mai 2014	2 108,6 \$	5,0 \$	1,0 \$	3 585,9 \$	5 700,5 \$	41,0 \$	5 741,5 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	–	–	–	(99,7)	(99,7)	–	(99,7)
Options sur actions du personnel	0,8	3,2	–	–	4,0	–	4,0
Transactions portant sur les capitaux propres effectuées avec des entités structurées	–	–	–	–	–	(5,8)	(5,8)
Transactions effectuées avec les propriétaires	0,8	3,2	–	(99,7)	(95,7)	(5,8)	(101,5)
Résultat net	–	–	–	419,0	419,0	17,9	436,9
Autres éléments du résultat global							
Pertes latentes sur les dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie	–	–	(4,6)	–	(4,6)	–	(4,6)
Reclassement des pertes sur les dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie au résultat	–	–	0,4	–	0,4	–	0,4
Profits latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	–	–	0,4	–	0,4	–	0,4
Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	–	–	–	(45,3)	(45,3)	–	(45,3)
Part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	–	–	1,3	–	1,3	–	1,3
Écarts de change découlant des conversions des établissements à l'étranger	–	–	7,8	–	7,8	–	7,8
Total du résultat global pour l'exercice	–	–	5,3	373,7	379,0	17,9	396,9
Solde au 2 mai 2015	2 109,4 \$	8,2 \$	6,3 \$	3 859,9 \$	5 983,8 \$	53,1 \$	6 036,9 \$

Voir les notes.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Exercice de 52 semaines clos le (en millions de dollars canadiens)	2 mai 2015	3 mai 2014
Activités d'exploitation		
Résultat net	436,9 \$	243,4 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Amortissement	397,8	362,5
Impôt sur le résultat	150,4	49,6
Charges financières, montant net (notes 21 et 22)	156,3	134,0
Amortissement des immobilisations incorporelles	84,7	68,1
Profit sur la sortie d'actifs	(67,0)	(137,5)
Dépréciation d'actifs non financiers, montant net	1,5	(7,0)
Amortissement d'éléments différés	12,7	7,1
Part du résultat d'autres entités, après les dividendes reçus	33,3	27,5
Passif au titre des avantages du personnel	(0,5)	2,9
Augmentation de l'obligation au titre des baux à long terme	5,8	1,2
Diminution des provisions non courantes	(52,5)	(0,6)
Régime d'options sur actions	4,0	4,8
Restructuration	103,0	169,8
Pertes découlant de la réévaluation des actifs et des coûts de restructuration des activités abandonnées (note 22)	–	34,8
Variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie	(15,7)	36,3
Impôt sur le résultat payé, montant net	(90,2)	(211,6)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 160,5	785,3
Activités d'investissement		
Augmentation nette des placements	(40,7)	(151,6)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(497,2)	(563,1)
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	781,2	1 644,4
Entrées d'immobilisations incorporelles	(44,8)	(18,5)
Prêts et autres créances	(14,4)	21,2
Autres actifs et autres passifs non courants	(21,4)	(5,1)
Produit tiré de la vente de papier commercial adossé à des actifs	–	26,0
Acquisitions d'entreprises (note 24)	(11,7)	(5 825,0)
Intérêts perçus	1,4	4,4
Participations ne donnant pas le contrôle	(5,8)	1,7
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	146,6	(4 865,6)
Activités de financement		
Diminution de la dette bancaire	–	(6,0)
Émission de la dette à long terme	414,4	3 337,6
Charges de financement différées liées à la dette	(0,9)	(50,6)
Remboursement de la dette à long terme	(1 635,5)	(798,6)
Acquisitions d'options sur actions	–	(9,1)
Intérêts versés	(118,8)	(102,3)
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote, montant net (note 18)	–	1 842,6
Frais d'émission d'actions (note 18)	–	(75,9)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(99,7)	(83,3)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 440,5)	4 054,4
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(133,4)	(25,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	429,3	455,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	295,9 \$	429,3 \$

Voir les notes.

Notes

2 mai 2015 (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») est une société canadienne dont les principales activités touchent la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières connexes. La Société est enregistrée au Canada et son siège social est situé au 115 King Street, à Stellarton (Nouvelle-Écosse), Canada, B0K 1S0. Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 2 mai 2015 comprennent les comptes d'Empire, de toutes ses filiales, y compris ceux de Sobeys Inc. (« Sobeys »), filiale entièrement détenue, et de certaines entreprises considérées comme des entités structurées sur lesquelles elle exerce un contrôle autrement que par la détention de la majorité des droits de vote. Les participations sur lesquelles la Société exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les activités de la Société dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires se subdivisent en cinq secteurs opérationnels : Sobeys Ouest, Sobeys Ontario, Sobeys Québec, Sobeys Atlantique et Lawtons. Ces secteurs opérationnels, dont les caractéristiques économiques sont semblables, sont regroupés en un même secteur à présenter nommé « Vente au détail de produits alimentaires ». Les secteurs à présenter de la Société comprennent la « Vente au détail de produits alimentaires » et les « Placements et autres activités ». Les activités de la Société dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires subissent des facteurs saisonniers et dépendent aussi des périodes de fêtes. Les ventes au détail sont habituellement plus élevées au premier trimestre de la Société. L'exercice de la Société se termine le premier samedi de mai. Par conséquent, l'exercice comprend généralement 52 semaines, mais il compte 53 semaines tous les cinq ou six ans.

2. MODE DE PRÉPARATION

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS » ou « PCGR »), telles qu'elles ont été établies par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

La publication des présents états financiers consolidés a été approuvée par le conseil d'administration le 24 juin 2015.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des actifs et des passifs suivants, qui ont été présentés à leur juste valeur : les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, les instruments financiers classés comme disponibles à la vente et les régimes de rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Utilisation d'estimations et recours au jugement

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction porte des jugements, effectue des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes. Les utilisations des estimations, des jugements et des hypothèses sont liées entre elles. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans toute période future touchée.

La Société recourt à son jugement pour évaluer la pertinence de la consolidation des entités structurées, la pertinence de la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence pour ses placements dans les entreprises associées et les coentreprises, le classement des baux et des instruments financiers, l'établissement des composantes détaillées des immobilisations corporelles, la détermination des unités génératrices de trésorerie, le repérage d'indices de dépréciation des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles, la comptabilisation et l'évaluation des actifs acquis et des passifs repris et la comptabilisation des provisions.

Les estimations, les jugements et les hypothèses qui pourraient avoir une incidence importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont présentés plus loin. Les estimations sont fondées sur les meilleures connaissances que la direction possède des événements actuels et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

a) Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation estimée. Il faut faire appel à des estimations ou exercer beaucoup de jugement pour la détermination : i) des stocks évalués au prix de détail et de leur rajustement au coût; ii) de l'estimation des provisions liées aux stocks en raison de détériorations et de freintes qui se seraient produites entre le dernier dénombrement des stocks et les dates de clôture; et iii) des provisions estimées liées aux stocks associées aux remises de fournisseurs et aux charges internes.

b) Dépréciation

La direction évalue la dépréciation des actifs non financiers tels que les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, le goodwill, les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles et les immeubles de placement. Lorsqu'elle évalue la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie en fonction des flux de trésorerie futurs attendus. Lorsqu'elle évalue les flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses sur la croissance future des profits qui se rapportent aux événements et aux circonstances futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces flux de trésorerie futurs estimés. L'incertitude relative aux estimations se rapporte aux hypothèses quant aux résultats d'exploitation futurs, ainsi qu'à l'application d'un taux d'actualisation approprié. Les pertes de valeur et les reprises sont présentées dans les états financiers consolidés dans les notes 7, 9, 10, 11 et 12.

c) Avantages futurs du personnel

La comptabilisation des coûts des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi nécessite le recours à un certain nombre d'hypothèses. Le passif au titre des régimes de retraite est fondé sur les conditions actuelles du marché de même que sur des données actuarielles telles que l'évolution des coûts médicaux, les taux de mortalité et les futures augmentations de salaire. Une analyse de sensibilité et plus de détails sur les principales hypothèses utilisées pour évaluer le passif au titre des régimes de retraite et le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont présentés à la note 17.

d) Impôt sur le résultat

La direction formule des hypothèses lorsqu'elle évalue la date et la reprise des différences temporaires et estime les produits futurs de la Société afin de déterminer la comptabilisation de l'impôt sur le résultat exigible et différé. Des jugements sont également portés par la direction lors de l'interprétation des règles fiscales dans les pays où la Société exerce ses activités. La note 13 apporte des précisions sur la charge d'impôt sur le résultat exigible et différé, ainsi que sur les actifs et les passifs d'impôt différé.

e) Acquisitions d'entreprises

En ce qui a trait aux acquisitions d'entreprises, la Société a recours au jugement pour la comptabilisation et l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge et elle utilise des estimations pour calculer et évaluer ces ajustements. Pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs d'une entreprise acquise, la direction utilise des estimations relatives aux flux de trésorerie futurs et aux taux d'actualisation. Les modifications apportées à l'évaluation après la comptabilisation initiale influenceront sur l'évaluation du goodwill.

f) Provisions

Des estimations et des hypothèses sont utilisées pour calculer les provisions lorsque la Société estime les flux de trésorerie futurs attendus relativement à l'obligation et qu'elle applique un taux d'actualisation approprié.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**a) Méthode de consolidation**

Les états financiers de la Société comprennent les comptes de la Société et de toutes ses filiales jusqu'à la date de présentation de l'information financière. Les filiales, y compris les entités structurées, sont toutes les entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle. Toutes les filiales ont une date de présentation tombant dans les cinq semaines suivant la date de présentation de la Société. Au besoin, des ajustements ont été apportés afin de tenir compte des transactions effectuées entre la date de présentation de la Société et celles de ses filiales.

La Société détient le contrôle lorsqu'elle a la capacité actuelle de diriger les activités qui ont une incidence importante sur les rendements d'une entité. La Société réévalue le contrôle sur une base continue.

Les entités structurées sont des entités contrôlées par la Société qui ont été conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. Les entités structurées sont consolidées si, sur la base d'une évaluation de la substance de leur relation avec la Société, la Société arrive à la conclusion qu'elle contrôle les entités structurées. Les entités structurées qui sont contrôlées par la Société ont été établies selon des clauses qui imposent des limites strictes au pouvoir de décision de la direction des entités structurées et qui font en sorte que la société qui obtient la majorité des avantages découlant des activités et des actifs nets de l'entité structurée est exposée à la majorité des risques liés aux activités de l'entité structurée et conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité structurée ou à ses actifs.

Toutes les transactions, tous les soldes, tous les produits et toutes les charges intragroupe sont éliminés au moment de l'établissement des états financiers consolidés.

Les résultats et les autres éléments du résultat global des filiales acquises ou cédées au cours de la période sont comptabilisés à compter de la date de prise d'effet de l'acquisition, ou jusqu'à la date de prise d'effet de la cession, le cas échéant.

La participation ne donnant pas le contrôle représente la part du résultat ainsi que des actifs nets d'une filiale qui n'est pas détenue par la Société. Si les pertes d'une filiale applicables à une participation ne donnant pas le contrôle excèdent la participation ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres de la filiale, l'excédent est affecté à la participation ne donnant pas le contrôle, sauf dans la mesure où la participation majoritaire a une obligation exécutoire et est en mesure de couvrir les pertes.

b) Acquisitions d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La méthode de l'acquisition comporte la comptabilisation des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise, y compris les passifs éventuels, qu'ils aient été ou non comptabilisés dans les états financiers avant l'acquisition. Les actifs et les passifs identifiables et les passifs éventuels de l'entreprise acquise qui réunissent les conditions de comptabilisation selon IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des éléments suivants : i) les actifs ou les passifs d'impôt différé et les passifs ou les actifs liés aux accords relatifs aux avantages du personnel, comptabilisés et évalués selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 12 *Impôts sur le résultat* et IAS 19 *Avantages du personnel* respectivement; et ii) les actifs (ou un groupe d'actifs destiné à être cédé) qui sont classés comme étant détenus en vue de la vente selon IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, évalués et comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de vente. Le goodwill découlant des acquisitions est comptabilisé comme un actif et représente l'excédent du coût d'acquisition par rapport à la juste valeur de la part de la Société dans les actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date de l'acquisition. Tout excédent des actifs nets identifiables par rapport au coût d'acquisition est comptabilisé en résultat net immédiatement après l'acquisition. Les coûts de transaction liés à l'acquisition sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

c) Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle diffère de celle de la Société sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture de chaque période de présentation. Les produits et les charges sont convertis aux cours de change moyens de la période. Les profits et les pertes cumulés découlant de la conversion sont inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de clôture de chaque période de présentation. Les éléments non monétaires sont convertis au cours de change historique à la date de transaction. Les profits ou les pertes de change découlant de la conversion de ces soldes libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation. Les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours de change moyen pour l'exercice.

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les placements garantis échéant à moins de 90 jours à compter de la date d'acquisition.

e) Stocks

Les stocks en entrepôt sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de détail sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi en fonction du coût moyen pondéré à l'aide de la méthode du coût standard ou de la méthode du prix de détail. La méthode du prix de détail utilise le prix de vente prévu diminué d'une marge bénéficiaire normale, sur la base du coût moyen pondéré. Le coût des stocks comprend les coûts directement imputables et il inclut le prix d'achat et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent, tels que les frais de transport. Le coût est diminué de la valeur des rabais et des remises des fournisseurs. La Société estime la valeur nette de réalisation selon le montant auquel elle prévoit vendre les stocks, en tenant compte des fluctuations saisonnières du prix de vente au détail, et en déduisant les coûts qu'elle estime devoir engager pour les vendre. Les stocks sont dépréciés jusqu'à leur valeur nette de réalisation lorsque la Société considère que leur coût n'est pas recouvrable en raison de l'obsolescence, de dommages ou de la baisse permanente du prix de vente. Lorsque les circonstances ayant préalablement incité la Société à déprécier les stocks en deçà de leur coût n'existent plus ou lorsqu'une hausse du prix de détail est manifeste, le montant de la dépréciation précédemment comptabilisée est contrepassé. Les coûts qui ne contribuent pas à amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent, tels les frais d'entreposage et les frais généraux administratifs, sont expressément exclus du coût des stocks et sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

f) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net se compose de la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible non comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Les actifs et les passifs d'impôt exigible comprennent les réclamations auprès de l'administration fiscale ou les obligations à l'égard de celle-ci portant sur les périodes de présentation actuelles et antérieures, non encore réglées à la date de présentation de l'information financière. L'impôt exigible est payable sur le résultat imposable, lequel diffère du résultat net inscrit dans les états financiers consolidés. L'impôt exigible est calculé selon les taux d'impôt et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la clôture de la période de présentation.

La Société comptabilise l'impôt différé selon la méthode axée sur le bilan sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale respective. Cependant, l'impôt différé n'est pas comptabilisé lors de la comptabilisation initiale du goodwill, ou lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, sauf si la transaction connexe est une acquisition d'entreprises ou touche le bénéfice imposable ou comptable. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont mesurés selon les taux d'impôt quasi adoptés qui s'appliqueront lorsque les montants devraient être réglés. Un actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable qu'il pourra être imputé au résultat fiscal futur. L'évaluation de la probabilité de résultat fiscal futur dans lequel des actifs d'impôt différé peuvent être utilisés est fondée sur les dernières prévisions budgétaires approuvées de la Société, qui sont rajustées pour tenir compte de produits et de charges non imposables importants et des limites précises établies pour l'utilisation de toute perte ou de tout crédit d'impôt inutilisé. Si des prévisions positives relatives au résultat fiscal indiquent l'utilisation probable d'un actif d'impôt différé, en particulier s'il peut être utilisé indéfiniment, cet actif d'impôt différé est habituellement comptabilisé en entier. La comptabilisation des actifs d'impôt différé, assujettis à certaines limites juridiques ou économiques ou à des incertitudes, est évaluée individuellement par la direction selon des faits et des cas précis.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsque la Société a un droit et l'intention de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible auprès de la même administration fiscale. Les variations des actifs et des passifs d'impôt différé sont comptabilisées comme composantes des produits et des charges dans le résultat net, sauf lorsqu'elles se rapportent à des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global (par exemple, les profits et pertes latents sur les couvertures des flux de trésorerie), ou directement dans les capitaux propres.

g) Actifs détenus en vue de la vente

Certaines immobilisations corporelles et incorporelles et certains stocks détenus afin d'être vendus ont été reclassés en tant qu'actifs détenus en vue de la vente dans les bilans consolidés. On prévoit vendre ces actifs dans les douze mois. Les actifs détenus en vue de la vente sont mesurés au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

h) Participations dans des entreprises associées

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, mais qu'elle ne contrôle pas et qui n'est pas une participation dans une coentreprise. Le contrôle est réévalué sur une base continue. Les participations dans des entreprises associées sont initialement comptabilisées au coût et sont ensuite comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les participations acquises dans les entreprises associées sont également assujetties à la méthode de l'acquisition, comme il a été expliqué précédemment. Cependant, tout goodwill ou ajustement de la juste valeur attribuable à la part de la Société dans les entreprises associées est inclus dans le montant comptabilisé comme participations dans les entreprises associées.

Toute modification ultérieure à la part de la Société dans les capitaux propres de l'entreprise associée est comptabilisée dans la valeur comptable de la participation. Les variations découlant des résultats générés par l'entreprise associée sont présentées dans la part du résultat tiré des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans les états consolidés du résultat net de la Société. Ces variations comprennent l'amortissement ou la dépréciation ultérieurs des ajustements de la juste valeur des actifs et des passifs.

Les variations découlant du résultat de l'entreprise associée ou des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres de l'entreprise associée sont comptabilisées dans le résultat ou les capitaux propres de la Société, le cas échéant. Toutefois, si la part de la Société dans les pertes d'une entreprise associée est égale ou supérieure à sa participation dans celle-ci, y compris ses créances non garanties, la Société ne comptabilise pas de pertes supplémentaires, sauf si elle a contracté une obligation légale ou implicite ou si elle a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée. Si l'entreprise associée enregistre ultérieurement des bénéfices, la Société ne recommence à comptabiliser sa part dans ces bénéfices qu'après avoir dépassé sa part cumulée des pertes non comptabilisées.

Les profits latents et les pertes latentes sur des transactions réalisées entre la Société et ses entreprises associées sont éliminés jusqu'à concurrence de la participation de la Société dans celles-ci. Lorsque les pertes latentes sont éliminées, l'actif sous-jacent est également soumis à un test de dépréciation du point de vue de la Société.

À la date de clôture de chaque période de présentation, la Société évalue s'il existe des indicateurs de dépréciation pour ses participations dans les entreprises associées. Pour les participations dans les entités ouvertes, la valeur comptable est comparée à la valeur de marché actuelle de la participation en fonction de son cours à la date du bilan. Pour les participations dans les entités fermées, la valeur d'utilité est déterminée en estimant la quote-part de la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés de la Société qui devraient être générés par l'entité émettrice. En cas de dépréciation, la valeur comptable de la participation de la Société est dépréciée à sa valeur recouvrable estimée, soit la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

Lors du processus d'évaluation des flux de trésorerie futurs, la direction formule des hypothèses sur la croissance future des profits. Ces hypothèses portent sur des situations et des événements futurs. Les résultats réels peuvent varier et entraîner des ajustements importants aux participations de la Société dans les entreprises associées au cours des exercices ultérieurs.

La date de clôture d'exercice est le 31 décembre pour toutes les entreprises associées déterminées par la Société. Aux fins des états financiers consolidés de fin d'exercice de la Société, les résultats des entreprises associées sont inclus en fonction des états financiers établis au 31 mars, et toute variation survenue entre le 31 mars et la clôture de l'exercice de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les résultats est prise en considération.

i) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés aux bilans consolidés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier. La Société est tenue de comptabiliser initialement à la juste valeur la totalité de ses actifs et passifs financiers, y compris les dérivés et les dérivés incorporés dans certains contrats. Les prêts et créances, les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance et les autres passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti. Les dérivés et les dérivés non financiers doivent être comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés, sauf s'ils font l'objet d'une transaction d'achat ou de vente ou d'une utilisation prévue qui n'est pas visée par le traitement applicable aux dérivés.

La Société classe les actifs financiers et les passifs financiers selon leurs caractéristiques ainsi que les choix et intentions de la direction à leur égard aux fins de leurs évaluations régulières. Les choix de classement pour les actifs financiers sont les suivants : a) à la juste valeur par le biais du résultat net – évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat net; b) détenus jusqu'à leur échéance – comptabilisés au coût amorti, les profits et les pertes étant comptabilisés dans le résultat net dans l'exercice au cours duquel l'actif est décomptabilisé ou déprécié; c) disponibles à la vente – évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice considéré jusqu'à leur réalisation par le biais d'une sortie ou d'une dépréciation; et d) prêts et créances – comptabilisés au coût amorti, les profits et les pertes étant comptabilisés dans le résultat net dans l'exercice au cours duquel l'actif n'est plus comptabilisé ni déprécié. Les choix de classement pour les passifs financiers sont les suivants : a) à la juste valeur par le biais du résultat net – évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat net; et b) autres passifs – évalués au coût amorti, les profits et les pertes étant comptabilisés dans le résultat net dans l'exercice au cours duquel le passif n'est plus comptabilisé.

En général, les actifs et les passifs financiers de la Société sont classés et évalués de la façon suivante :

Actif/Passif	Classement	Évaluation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Créances	Prêts et créances	Coût amorti
Prêts et autres créances	Prêts et créances	Coût amorti
Placements	Disponibles à la vente	Juste valeur
Actifs et passifs financiers dérivés	À la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Autres actifs non dérivés	À la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Fournisseurs et charges à payer	Autres passifs	Coût amorti
Dette à long terme	Autres passifs	Coût amorti

Tous les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture, sauf ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les prêts et créances sont passés en revue en ce qui a trait aux soldes en souffrance des comptes indépendants, selon une évaluation de la recouvrabilité, déduction faite de la garantie attribuée pour des magasins et des détaillants affiliés.

Les coûts de transaction, autres que ceux liés à des instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés, sont ajoutés à la juste valeur de l'actif financier ou du passif financier ou déduits de ceux-ci, le cas échéant, lors de la comptabilisation initiale et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La détermination de la juste valeur est classée selon une hiérarchie à trois niveaux, qui repose sur des données importantes observables, décrits ci-après : Niveau 1 – prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques; Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés compris au niveau 1 qui sont observables pour des actifs ou des passifs, soit directement, soit indirectement; Niveau 3 – données d'entrée non observables pour les actifs ou les passifs. La direction doit recourir à son jugement et faire des estimations relativement aux données d'entrée utilisées pour calculer la juste valeur.

Si différents niveaux de données sont utilisés pour calculer la juste valeur d'un instrument financier, le classement dans un niveau de la hiérarchie est déterminé en fonction du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Les modifications apportées aux méthodes d'évaluation peuvent entraîner des transferts vers ou depuis le niveau attribué à un placement.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels à l'égard des flux de trésorerie provenant de l'actif financier expirent ou si la Société transfère l'actif financier à une autre partie sans conserver le contrôle ou la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier. Un passif financier est décomptabilisé lorsque les obligations contractuelles y afférentes sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration.

j) Couvertures

La Société utilise des couvertures des flux de trésorerie pour gérer l'exposition aux fluctuations des cours de change et des taux d'intérêt variables. En ce qui a trait aux couvertures des flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de la juste valeur de l'élément de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Si la variation de la juste valeur du dérivé n'est pas entièrement compensée par la variation de la juste valeur de l'élément couvert, la partie inefficace de la relation de couverture est comptabilisée immédiatement dans le résultat net. Les montants cumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans le résultat net au moment où l'élément couvert est comptabilisé dans le résultat net. Lorsqu'un instrument de couverture des flux de trésorerie arrive à expiration ou est cédé ou lorsqu'une couverture ne répond plus aux conditions de la comptabilité de couverture, le profit cumulé ou la perte cumulée, comptabilisé(e) dans le cumul des autres éléments du résultat global à l'égard de la couverture, est reporté(e) jusqu'à ce que l'élément couvert soit comptabilisé dans le résultat net. Lorsqu'un élément couvert cesse d'exister parce qu'il arrive à expiration ou qu'il est cédé ou lorsqu'il est probable qu'une transaction prévue ne se réalisera pas, le profit cumulé ou la perte cumulée, comptabilisé(e) dans le cumul des autres éléments du résultat global, est immédiatement reclassé(e) dans le résultat net.

Les dérivés financiers affectés à une relation de couverture des flux de trésorerie sont classés comme un autre élément de l'actif ou du passif non courant, selon le cas, en fonction de la détermination de leur juste valeur.

Voici les principaux instruments dérivés :

- 1) Les contrats à terme et les swaps de devises dont l'objectif principal est de limiter l'exposition aux fluctuations des cours de change en lien avec l'achat de biens ou avec des dépenses libellés en monnaies étrangères. Certains de ces contrats sont désignés comme des instruments de couverture à des fins comptables. Par conséquent, la partie efficace des variations de la juste valeur des contrats est cumulée dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie faisant l'objet d'une couverture soit comptabilisée dans les résultats des périodes comptables futures.
- 2) Les swaps de taux d'intérêt désignés comme couvertures des flux de trésorerie servant à gérer les taux d'intérêt variables liés à certaines dettes du portefeuille de la Société. L'utilisation de la comptabilité de couverture fait en sorte que les charges d'intérêts sur la dette connexe sont présentées aux taux couverts plutôt qu'à des taux d'intérêt variables. Par conséquent, la partie efficace des variations de la juste valeur des contrats est cumulée dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie faisant l'objet d'une couverture soit comptabilisée dans les résultats des périodes comptables futures.

k) Immobilisations corporelles

Les terrains occupés par le propriétaire, les bâtiments, le matériel, les améliorations locatives et les actifs en cours de construction sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur.

Les bâtiments qui sont des biens loués sont également inclus dans les immobilisations corporelles s'ils sont détenus aux termes d'un contrat de location-financement. Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité attendue (déterminée par rapport à des actifs détenus comparables) ou sur la durée du bail, si celle-ci est plus courte.

Lorsque des éléments importants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés comme composantes distinctes. L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire à partir du moment où l'actif est disponible ou quand les actifs en cours de construction peuvent être utilisés sur les durées d'utilité estimées des actifs comme suit :

Bâtiments	10 à 40 ans
Matériel	3 à 20 ans
Améliorations locatives	Durée du bail ou de 7 à 20 ans, selon la moins élevée des deux

L'amortissement est inclus dans les frais de vente et charges administratives dans les états consolidés du résultat net. Les estimations importantes de la valeur résiduelle et les estimations de la durée d'utilité sont passées en revue et actualisées, au besoin, ou au minimum, chaque année.

Les profits ou les pertes découlant de la sortie d'immobilisations corporelles sont déterminés comme l'écart entre les produits de la sortie et la valeur comptable des actifs et sont comptabilisés dans le résultat net dans les autres produits. Si la cession est faite auprès d'une participation de la Société, comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, une partie du profit sera reportée et réduira la valeur comptable de la participation.

l) Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des immeubles détenus soit pour en retirer des revenus locatifs, soit pour valoriser le capital, ou les deux à la fois, plutôt que de cibler principalement les activités d'exploitation de la Société. Les immeubles de placement sont comptabilisés selon le modèle du coût. Les modes d'amortissement des immeubles de placement cadrent avec ceux visant les immobilisations corporelles.

Les profits ou les pertes découlant de la vente d'immeubles de placement sont immédiatement comptabilisés en résultat net, sauf si la vente est faite auprès d'une participation, comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, auquel cas une partie du profit sera reportée et réduira la valeur comptable de la participation de la Société. Les revenus locatifs et les charges d'exploitation liés aux immeubles de placement sont présentés dans les autres produits et les frais de vente et charges administratives respectivement, dans les états consolidés du résultat net.

m) Contrats de location

Un contrat de location est classé comme contrat de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés comme contrats de location simple.

i) La Société en tant que bailleur

Les revenus locatifs tirés des contrats de location simple sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du contrat de location connexe. Les coûts directs initiaux engagés pour la négociation et la conclusion d'un contrat de location simple s'ajoutent à la valeur comptable de l'actif loué et sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

ii) La Société en tant que preneur

Les actifs détenus aux termes de contrats de location-financement sont comptabilisés initialement en tant qu'actifs de la Société à leur juste valeur au commencement du contrat de location ou à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location, si celle-ci est inférieure. Le passif correspondant au bailleur est inclus dans les bilans consolidés à titre d'obligation en vertu de contrats de location-financement dans la dette à long terme.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et la réduction de l'obligation en vertu de contrats de location de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde du passif. Les charges financières sont comptabilisées immédiatement en résultat net. Les loyers éventuels sont comptabilisés comme une charge dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les réductions de loyer et les incitatifs à la location sont comptabilisés comme autres passifs non courants. L'avantage des incitatifs à la location est comptabilisé dans son ensemble comme une réduction des charges de location sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Les frais liés aux baux immobiliers sont amortis sur une base linéaire sur la durée entière du bail.

iii) Transactions de cession-bail

Une opération de cession-bail est une transaction de vente d'un actif pour le reprendre à bail. Si une opération de cession-bail débouche sur un contrat de location-financement pour la Société, tout ce qui excède les produits de la vente par rapport à la valeur comptable est comptabilisé à titre de produits différés et amorti sur la durée du nouveau contrat de location. Tout profit ou toute perte sur une opération de cession-bail débouchant sur un contrat de location simple conclu à la juste valeur est comptabilisé immédiatement. Si le prix de vente est supérieur à la juste valeur, l'excédent par rapport à la juste valeur est différé et amorti sur la durée du nouveau contrat de location.

n) Immobilisations incorporelles

L'acquisition d'une nouvelle entreprise, de magasins affiliés existants, de logiciels et de dossiers d'ordonnances de pharmacie génère des immobilisations incorporelles. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées selon le modèle du coût suivant lequel les coûts inscrits à l'actif sont amortis sur une base linéaire sur leur durée d'utilité estimée, car la durée d'utilité de ces actifs est considérée comme déterminée. Les durées d'utilité sont révisées annuellement et les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation. Les durées d'utilité suivantes s'appliquent :

Contrats d'achat différés	5 à 10 ans
Ententes et droits de franchise	10 ans
Droits liés aux baux	5 à 10 ans
Baux conclus à des taux inférieurs à ceux du marché	Durée du bail ou 40 ans, selon la moins élevée des deux
Dossiers d'ordonnances	15 ans
Logiciels	3 à 7 ans
Autres	5 à 10 ans

L'amortissement est inclus dans les frais de vente et charges administratives dans les états consolidés du résultat net. Les immobilisations incorporelles comprennent les marques de commerce, les programmes de fidélisation et les produits de marque maison, dont la plupart ont une durée d'utilité indéterminée. Les dépenses ultérieures engagées par la Société liées aux immobilisations incorporelles qui ne respectent pas les critères pour être inscrites à l'actif sont passées en charges au cours de la période où elles sont engagées.

o) Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition de l'entreprise acquise sur la juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles nettes sous-jacentes acquises à la date d'acquisition.

p) Dépréciation des actifs non financiers

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins tous les ans. La Société évalue alors la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie auxquels se rapportent le goodwill ou les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur diminuée des coûts de sortie ou à la valeur d'utilité, si celle-ci est plus élevée. Lorsque la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée immédiatement comme frais de vente et charges administratives. Les pertes de valeur relatives au goodwill ne peuvent être reprises.

Les immobilisations corporelles et incorporelles non courantes sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur, le cas échéant. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur diminuée des coûts de sortie ou à la valeur d'utilité, si celle-ci est plus élevée. Lorsque l'immobilisation ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes des autres immobilisations, la Société estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie ou des unités génératrices de trésorerie dont elle fait partie. La Société a déterminé principalement qu'un magasin individuel constitue une unité génératrice de trésorerie. Les immobilisations de la Société comme les sièges sociaux et les centres de distribution ne génèrent pas individuellement d'entrées de trésorerie et, par conséquent, elles sont regroupées aux fins du test de dépréciation avec les magasins qu'elles desservent. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, celle-ci (ou celle de l'unité génératrice de trésorerie) est ramenée à la valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée comme frais de vente et charges administratives en résultat net.

Lorsqu'une perte de valeur fait ultérieurement l'objet d'une reprise, autre que celle qui concerne le goodwill, la valeur comptable de l'immobilisation (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est augmentée pour atteindre l'estimation révisée, mais est limitée à la valeur comptable qui aurait été calculée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée dans les exercices antérieurs. Une reprise de perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Lorsqu'elle évalue les flux de trésorerie futurs attendus, la Société pose des hypothèses sur la croissance future des profits. Ces hypothèses portent sur des situations et des événements futurs. Les résultats réels pourraient varier et entraîner des ajustements importants aux actifs de la Société dans les exercices ultérieurs.

q) Programmes de fidélisation de la clientèle

La Société utilise le programme de fidélisation AIR MILES^{MD}. Les clients de Sobeys gagnent des milles AIR MILES^{MD} selon les achats effectués dans les magasins. La Société paie des frais par point aux termes de la convention passée avec AIR MILES^{MD}.

Auparavant, la Société utilisait un programme de fidélisation avec carte de fidélité (le « Programme ») qui permettait à ses membres de gagner des points sur leurs achats dans certains magasins Sobeys. Les membres pouvaient échanger ces points, conformément au barème de récompenses du Programme, soit pour obtenir des rabais sur leurs achats de provisions futurs, soit pour acheter des produits ou services. La juste valeur des points de fidélité attribués était comptabilisée en tant qu'élément distinct de la transaction de vente et la comptabilisation des produits était différée jusqu'à ce que les récompenses soient échangées après ajustement pour tenir compte du nombre de points qui ne devraient jamais être échangés selon l'activité future prévue. La juste valeur était déterminée selon la valeur pour laquelle les points pourraient être échangés. Les produits différés liés au Programme étaient inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs dans les bilans consolidés de la Société. Au quatrième trimestre de 2015, le Programme a pris fin et tous les magasins qui ne l'avaient pas encore fait sont passés au programme de fidélisation de la clientèle AIR MILES^{MD}. Les clients pouvaient échanger les points qu'ils possédaient encore contre des AIR MILES^{MD}, et ce, jusqu'au 1^{er} juin 2015.

r) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) découlant d'un événement antérieur, qu'il est probable que la Société soit tenue de transférer des avantages économiques afin de régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions sont actualisées selon le taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques de ce passif, s'ils sont significatifs. Lorsque l'actualisation est utilisée, l'augmentation de la provision en raison du passage du temps (« désactualisation ») est comptabilisée dans les charges financières dans les états consolidés du résultat net.

s) Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt se composent principalement des intérêts sur les dettes de la Société. Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié sont inscrits à l'actif à titre de composante du coût de l'actif s'y rattachant. Tous les autres coûts d'emprunt sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils ont été engagés et sont présentés dans les charges financières.

t) Produits différés

Les produits différés comprennent les ententes d'achat à long terme passées avec des fournisseurs, et les profits sur des transactions de cession-bail liées à certains contrats de location-financement. Les produits différés sont inclus dans les autres passifs non courants et sont pris en compte dans le résultat sur une base linéaire sur la durée des ententes connexes.

u) Avantages du personnel

i) Avantages à court terme

Les avantages à court terme comprennent les salaires, la rémunération, les absences rémunérées, les sommes à payer au titre de l'intéressement et des primes qui devraient être réglés dans les douze mois suivant la date de présentation. Les avantages à court terme sont évalués sur une base non actualisée et comptabilisés comme frais de vente et charges administratives au moment de la prestation du service connexe.

ii) Avantages postérieurs à l'emploi

Le coût des prestations de retraite des régimes à cotisations définies de la Société est passé en charges au moment où les salariés actifs sont rémunérés. Le coût des régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages est comptabilisé en fonction d'évaluations actuarielles, déterminées au moyen de la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service et des meilleures estimations de la direction relativement aux augmentations des salaires et à l'âge du départ à la retraite.

Le passif comptabilisé aux bilans consolidés au titre des régimes à prestations définies constitue la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de présentation moins la juste valeur de marché des actifs du régime. La valeur des actifs des régimes de prestations est fondée sur la valeur de marché actuelle. L'obligation au titre des avantages futurs du personnel est évaluée à l'aide des taux d'intérêt courants du marché, dans l'hypothèse d'un portefeuille composé d'obligations de sociétés notées AA dont les durées jusqu'à l'échéance correspondent, en moyenne, à celles de l'obligation.

Les réévaluations, comprenant les gains et pertes actuariels et le rendement des actifs des régimes (compte non tenu du montant net des intérêts), sont comptabilisées immédiatement dans les bilans consolidés, une charge correspondante étant comptabilisée dans les résultats non distribués par le biais des autres éléments du résultat global dans la période au cours de laquelle elles se sont produites. Les réévaluations ne sont pas reclassées dans le résultat net au cours des périodes à venir.

Le coût des services passés est comptabilisé en résultat net à la première des dates suivantes : la date de la modification ou de la réduction du régime ou la date à laquelle la Société comptabilise les coûts liés à la restructuration.

Le coût des services au titre des prestations définies, qui comprend le coût des services rendus, le coût des services passés, le profit ou la perte sur la réduction et les règlements non courants, est inscrit dans les frais de vente et charges administratives. Le montant net des charges d'intérêts sur le montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est compris dans le montant net des charges financières.

iii) Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges à la première des dates suivantes : lorsque la Société comptabilise les coûts liés à la restructuration ou lorsqu'elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités.

v) Comptabilisation des produits

Les ventes sont comptabilisées à partir du point de vente. Elles comprennent les produits provenant des clients par l'entremise des magasins corporatifs exploités par la Société et des entités structurées consolidées ainsi que le produit des ventes aux magasins affiliés autres que des entités structurées, aux magasins associés et aux clients indépendants. Les produits reçus de magasins affiliés autres que des entités structurées, des magasins associés et des clients indépendants proviennent principalement de la vente de marchandises. La Société perçoit également des redevances de franchise en vertu de deux sortes d'accords. Des redevances de franchise de nature contractuelle en fonction de la valeur monétaire des marchandises expédiées sont comptabilisées comme des produits lorsque la marchandise est expédiée. Des redevances de franchise de nature contractuelle en fonction des ventes au détail de l'affilié sont comptabilisées comme produits sur une base hebdomadaire sur facturation en fonction des ventes au détail de l'affilié.

w) Remises de fournisseurs

La Société reçoit des remises de certains fournisseurs dont les produits sont achetés en vue de la revente. Les programmes de ces fournisseurs comprennent des remises pour le volume des achats, des remises d'exclusivité, des coûts de présentation et d'autres remises. La Société comptabilise ces remises comme une réduction du coût des ventes et des stocks connexes. Certaines remises de fournisseurs sont conditionnelles à ce que la Société atteigne des volumes d'achat minimums. Ces remises sont comptabilisées dès qu'il est probable que les volumes minimums seront atteints et que le montant des remises peut être estimé.

x) Produits d'intérêts et de dividendes

Les produits et les charges d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit à recevoir le paiement est établi.

y) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat disponible pour les détenteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de l'effet dilutif des options sur actions des salariés.

z) Rémunération fondée sur des actions

La Société offre à certains de ses salariés des régimes de rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres et en trésorerie.

Tous les biens et services reçus en échange de l'attribution de tout paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur. Lorsque les salariés sont récompensés au moyen de paiements fondés sur des actions, les justes valeurs des services des salariés sont déterminées indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués (note 28).

aa) Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2015

i) Instruments financiers : compensation des actifs et des passifs

En décembre 2011, l'IASB a modifié IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* afin de clarifier les exigences relatives à la compensation des actifs et des passifs financiers dans les états financiers. Les modifications sont entrées en vigueur au premier trimestre de 2015 et elles n'ont eu aucune incidence importante sur les résultats financiers et les informations à fournir de la Société.

ii) Droits ou taxes

En mai 2013, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 21 *Droits ou taxes*, laquelle est une interprétation d'IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Les droits ou taxes sont des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques qui sont imposés par les autorités publiques aux entités selon les dispositions légales ou réglementaires, à l'exception des impôts sur le résultat, qui entrent dans le champ d'application d'IAS 12 *Impôts sur le résultat*, et des amendes et autres pénalités imposées pour violation de dispositions légales ou réglementaires. L'interprétation IFRIC 21 précise que le fait générateur d'obligation qui donne lieu à un passif visant à payer un droit ou une taxe constitue l'activité décrite dans les lois applicables qui entraîne le paiement du droit ou de la taxe. Cette interprétation est entrée en vigueur au premier trimestre de 2015 sans avoir d'incidence importante sur les résultats financiers de la Société.

iii) Dépréciation d'actifs

En mai 2013, l'IASB a modifié IAS 36 *Dépréciation d'actifs* pour préciser les exigences en matière d'information à fournir sur la valeur recouvrable des actifs et des unités génératrices de trésorerie à l'égard desquels une perte de valeur a été comptabilisée ou reprise pendant la période. Les modifications sont entrées en vigueur au premier trimestre de 2015 et elles n'ont eu aucune incidence importante sur les résultats financiers et les informations à fournir de la Société.

bb) Méthodes comptables futures

i) Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 *Instruments financiers*, qui remplace IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 fournit des directives sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, propose un modèle de dépréciation des pertes sur créances prévues et un nouveau modèle de comptabilité de couverture et précise les informations à fournir correspondantes relatives aux activités de gestion du risque. La norme sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective, sauf la composante sur la couverture qui doit l'être de manière prospective. IFRS 9 permet l'adoption anticipée, mais la Société n'a pas actuellement l'intention de s'en prévaloir.

ii) Produits

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec des clients*. IFRS 15 remplace IAS 18 *Produits des activités ordinaires*, IAS 11 *Contrats de construction*, ainsi que certaines interprétations relatives aux produits. IFRS 15 établit un nouveau modèle de comptabilisation des produits fondé sur le contrôle de même qu'un cadre général pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, à l'exclusion des contrats qui entrent dans le champ d'application des normes portant sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. La nouvelle norme sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective. IFRS 15 permet l'adoption anticipée, mais la Société n'a pas actuellement l'intention de s'en prévaloir.

iii) Présentation des états financiers

En décembre 2014, l'IASB a apporté des modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers*, qui donnent des directives sur le recours au jugement lors de la préparation des états financiers et des informations à fournir. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. L'adoption anticipée est autorisée, mais la Société n'a actuellement pas l'intention de s'en prévaloir.

La Société évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes et de cette modification sur ses états financiers consolidés.

4. STOCKS

Le coût des stocks (y compris ceux des activités abandonnées) comptabilisés en tant que charges au cours de l'exercice s'est élevé à 17 966,7 \$ (15 956,4 \$ en 2014). La Société a comptabilisé une charge de 4,4 \$ (10,1 \$ en 2014) correspondant à la réduction de valeur des stocks à la valeur nette de réalisation pour les stocks disponibles au 2 mai 2015. Il n'y a eu aucune reprise des stocks déjà réduits (néant en 2014).

5. PRÊTS ET AUTRES CRÉANCES

	2 mai 2015	3 mai 2014
Prêts à recevoir	72,7 \$	61,8 \$
Billets à recevoir et autres	40,6	37,1
	113,3	98,9
Moins le montant échéant à moins de un an	24,8	35,7
	88,5 \$	63,2 \$

Les prêts à recevoir représentent le financement à long terme accordé à certains détaillants affiliés. Ces prêts sont principalement garantis par les stocks, les agencements et le matériel; ils portent intérêt à différents taux et sont dotés de modalités de remboursement allant jusqu'à dix ans. La valeur comptable des prêts à recevoir se rapproche de la juste valeur selon les taux d'intérêt variables appliqués sur les prêts.

Au 2 mai 2015, les billets à recevoir et autres comprenaient une somme de 15,8 \$ due par un tiers relativement à des ventes de matériel effectuées au cours de l'exercice.

Les prêts à recevoir des dirigeants et des salariés d'un montant de 0,6 \$ (1,4 \$ en 2014) en vertu du régime d'achat d'actions de la Société sont classés à titre de billets à recevoir et autres. Les remboursements des prêts entraîneront une diminution correspondante des billets à recevoir et autres. Les prêts ne portent pas intérêt et sont sans recours et garantis par 24 554 actions de catégorie A sans droit de vote (53 002 en 2014). La valeur de marché des actions au 2 mai 2015 s'élevait à 2,1 \$ (3,6 \$ en 2014).

6. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

La Société devait vendre 23 magasins de détail, ainsi que le précisait une des conditions de l'approbation réglementaire octroyée par le Bureau de la concurrence dans le cadre de l'acquisition par Sobeys, en novembre 2013, de la quasi-totalité des actifs et de la prise en charge de certains passifs de Canada Safeway ULC (l'« acquisition de Canada Safeway »). Outre les dessaisissements requis, la Société a convenu de vendre sept magasins supplémentaires en Colombie-Britannique, qui comprennent des établissements de Safeway et de Sobeys.

Au cours de l'exercice 2014, la Société a vendu 19 de ces magasins de détail en contrepartie de produits en trésorerie de 337,7 \$. Les onze magasins de vente au détail restants ont été vendus au cours du premier trimestre de l'exercice 2015, pour un produit en trésorerie de 111,3 \$. Le produit total a servi à rembourser les emprunts bancaires.

Le 8 juillet 2014, Sobeys a annoncé la conclusion, avec Agropur coopérative, d'une entente visant la vente de quatre installations de transformation laitière de Safeway. En outre, des conventions à long terme d'approvisionnement en lait, en yogourt et en crème glacée sont entrées en vigueur au moment du transfert de ces installations à Agropur coopérative. Au cours de l'exercice clos le 2 mai 2015, toutes les installations ont été vendues, ce qui a rapporté un produit totalisant 344,2 \$ et donné lieu à un profit de 27,0 \$. Le produit total a servi à rembourser les emprunts bancaires.

Le 2 décembre 2014, Sobeys a conclu avec la Boulangerie Canada Bread, Limitée une entente visant la vente de deux installations de fabrication de pain. Au quatrième trimestre de l'exercice 2015, les deux installations de fabrication de pain ont été vendues pour un produit de 27,8 \$, ce qui a donné lieu à un profit de 4,4 \$.

Le 13 février 2015, Sobeys a vendu 22 immeubles à Econo-Malls Holdings #19 Inc., puis les a repris à bail. Le produit total de la transaction s'est chiffré à 61,6 \$ et a donné lieu à un profit de 24,9 \$. Le produit total a servi à rembourser les emprunts bancaires.

7. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Les valeurs comptables des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence se détaillent comme suit :

	2 mai 2015	3 mai 2014
Participations dans des entreprises associées		
Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie »)	365,6 \$	333,5 \$
Partenariats immobiliers canadiens	143,4	143,7
Partenariats immobiliers américains	59,3	67,3
Participation dans des coentreprises		
Canadian Digital Cinema Partnership (« CDCP »)	9,5	9,7
Total	577,8 \$	554,2 \$

Les justes valeurs des placements fondées sur une bourse se présentent comme suit :

	2 mai 2015	3 mai 2014
FPI Crombie	724,3 \$	682,9 \$

Les partenariats immobiliers canadiens et américains et CDCP ne sont pas inscrits en bourse; par conséquent, il n'existe pas de cours publiés.

La valeur comptable de la participation de la Société dans le FPI Crombie se détaille comme suit :

	2 mai 2015	3 mai 2014
Solde à l'ouverture	333,5 \$	195,2 \$
Part du résultat	30,6	19,2
Part des autres éléments du résultat global	1,0	2,5
Distributions	(46,9)	(38,5)
Report des profits tirés de la vente d'immeubles	(1,0)	(0,3)
Reprise du profit différé sur la vente d'immeubles à une partie non liée	8,3	1,1
Participation acquise dans le FPI Crombie	40,0	150,0
Profit de dilution (note 19)	0,1	4,3
Solde à la clôture	365,6 \$	333,5 \$

La valeur comptable de la participation de la Société dans des partenariats immobiliers canadiens se détaille comme suit :

	2 mai 2015	3 mai 2014
Solde à l'ouverture	143,7 \$	136,0 \$
Part du résultat	43,8	22,0
Distributions	(44,1)	(22,4)
Participation	–	13,7
Réévaluation des attributs de l'impôt différé	–	(5,6)
Solde à la clôture	143,4 \$	143,7 \$

La valeur comptable de la participation de la Société dans des partenariats immobiliers américains se détaille comme suit :

	2 mai 2015	3 mai 2014
Solde à l'ouverture	67,3 \$	67,2 \$
Part du résultat	10,9	8,4
Distributions	(27,4)	(16,5)
Écart de change	7,8	6,0
Participation	0,7	2,2
Solde à la clôture	59,3 \$	67,3 \$

La valeur comptable de la participation de la Société dans CDCP se détaille comme suit :

	2 mai 2015	3 mai 2014
Solde à l'ouverture	9,7 \$	9,2 \$
Part du résultat	0,4	0,6
Distributions	(0,6)	(0,3)
Participation	–	0,2
Solde à la clôture	9,5 \$	9,7 \$

La Société détient 53 348 699 parts de société en commandite de catégorie B du FPI Crombie et les parts spéciales comportant droit de vote rattachées, ainsi que 909 090 parts du FPI, ce qui représente une participation financière comportant un droit de vote de 41,5 % dans Crombie.

Au cours de l'exercice 2015, le FPI Crombie a mis sur pied un régime de réinvestissement des distributions (le « RRD ») aux termes duquel les porteurs de parts du FPI qui sont des résidents canadiens peuvent choisir de réinvestir automatiquement les distributions qu'ils reçoivent dans des parts additionnelles du FPI. La Société participe au RRD afin de conserver sa participation financière et ses droits de vote dans le FPI Crombie.

Les produits, les charges, les actifs et les passifs du FPI Crombie au 31 mars 2015 et pour la période de 12 mois close à cette date ainsi qu'un rapprochement de la valeur comptable de la participation de la Société dans le FPI Crombie et des capitaux propres attribuables aux porteurs de parts du FPI Crombie sont présentés ci-après :

	31 mars 2015	31 mars 2014
Produits	359,9 \$	317,3 \$
Charges	289,7	277,9
Résultat avant impôt sur le résultat	70,2 \$	39,4 \$
Résultat lié aux activités poursuivies	(43,5) \$	(52,1) \$
Autres éléments du résultat global	2,0	3,8
Total du résultat global	(41,5) \$	(48,3) \$

	31 mars 2015	31 mars 2014
Actifs		
Courants	35,4 \$	73,8 \$
Non courants	3 383,4	3 271,1
	3 418,8 \$	3 344,9 \$
Passifs		
Courants	170,5 \$	211,4 \$
Non courants	2 075,1	2 019,3
	2 245,6 \$	2 230,7 \$
Capitaux propres		
Parts du FPI	710,1 \$	675,1 \$
Parts de société en commandite de catégorie B	463,1	439,1
	1 173,2	1 114,2
Moins : parts du FPI	(710,1)	(675,1)
Cumul des variations depuis l'acquisition du FPI Crombie		
Écart relatif au moment où les distributions ont été versées	3,8	3,6
Frais d'émission liés aux parts de société en commandite de catégorie B	12,6	12,3
Profits reportés (après la réintégration de l'amortissement)	(166,1)	(174,0)
Profits de dilution	38,6	38,5
Radiation d'une part des autres éléments du résultat global à la suite de la dilution de la participation dans le FPI Crombie	0,7	0,7
Valeur comptable attribuable à la participation dans les parts de société en commandite de catégorie B	352,7	320,2
Parts du FPI détenues par la Société Empire	13,8	13,8
Part du résultat cumulé sur les parts du FPI	1,1	0,6
Distributions cumulées sur les parts du FPI	(2,0)	(1,1)
Valeur comptable de la participation dans le FPI Crombie	365,6 \$	333,5 \$

La Société possède des participations dans divers partenariats immobiliers canadiens allant de 40,7 % à 49,0 % qui sont liées à des activités de développement résidentiel en Ontario et dans l'Ouest du Canada.

Les produits, les charges, les actifs et les passifs des partenariats immobiliers canadiens au 31 mars 2015 et pour la période de 12 mois close à cette date sont présentés ci-après.

	31 mars 2015	31 mars 2014
Produits	152,2 \$	111,0 \$
Charges	47,8	52,8
Résultat net lié aux activités poursuivies	104,4 \$	58,2 \$
Résultat net lié aux activités abandonnées	3,9	(0,7)
Résultat net	108,3 \$	57,5 \$

	31 mars 2015	31 mars 2014
Actifs courants	324,2 \$	325,5 \$
Passifs courants	27,3	24,8
Passifs non courants	5,0	10,0
Actifs nets	291,9 \$	290,7 \$
Valeur comptable de la participation	143,4 \$	143,7 \$

La Société possède des participations dans divers partenariats immobiliers américains allant de 42,1 % à 45,8 % qui sont liées à des activités de développement résidentiel aux États-Unis.

Les produits, les charges, les actifs et les passifs des partenariats immobiliers américains au 31 mars 2015 et pour la période de 12 mois close à cette date sont présentés ci-après.

	31 mars 2015	31 mars 2014
Produits	74,5 \$	78,1 \$
Charges	49,5	58,6
Résultat net	25,0 \$	19,5 \$

	31 mars 2015	31 mars 2014
Actifs courants	153,1 \$	178,4 \$
Passifs courants	17,2 \$	14,6 \$
Actifs nets	135,9 \$	163,8 \$
Valeur comptable du placement	59,3 \$	67,3 \$

8. AUTRES ACTIFS

	2 mai 2015	3 mai 2014
Liquidités soumises à restrictions	4,4 \$	6,3 \$
Actifs différés liés à des contrats de location	23,1	15,0
Acomptes versés sur des immeubles	6,8	–
Autres	14,1	7,9
Total	48,4 \$	29,2 \$

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2 mai 2015	Terrains	Bâtiments	Matériel	Améliorations locatives	Actifs en cours de construction	Total
Coût						
Solde à l'ouverture	699,6 \$	1 576,6 \$	2 577,9 \$	669,9 \$	236,7 \$	5 760,7 \$
Entrées	51,4	33,7	139,3	57,4	205,2	487,0
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	1,5	–	4,1	0,2	0,2	6,0
Transferts	(6,7)	(30,1)	(19,5)	2,6	(228,3)	(282,0)
Sorties et réductions de valeur	(32,9)	(67,3)	(250,2)	(38,5)	(2,0)	(390,9)
Solde à la clôture	712,9 \$	1 512,9 \$	2 451,6 \$	691,6 \$	211,8 \$	5 580,8 \$
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur						
Solde à l'ouverture	– \$	361,0 \$	1 411,0 \$	303,1 \$	– \$	2 075,1 \$
Sorties et réductions de valeur	–	(34,0)	(241,3)	(27,8)	–	(303,1)
Transferts	–	(25,9)	(48,4)	(17,9)	–	(92,2)
Amortissement	–	73,2	257,6	66,2	–	397,0
Pertes de valeur	–	–	3,5	1,1	–	4,6
Reprises des pertes de valeur	–	–	(0,9)	(0,1)	–	(1,0)
Solde à la clôture	– \$	374,3 \$	1 381,5 \$	324,6 \$	– \$	2 080,4 \$
Valeur comptable nette au 2 mai 2015	712,9 \$	1 138,6 \$	1 070,1 \$	367,0 \$	211,8 \$	3 500,4 \$

3 mai 2014	Terrains	Bâtiments	Matériel	Améliorations locatives	Actifs en cours de construction	Total
Coût						
Solde à l'ouverture	423,4 \$	1 075,7 \$	2 293,8 \$	611,5 \$	195,8 \$	4 600,2 \$
Entrées	31,1	34,1	157,2	45,9	324,3	592,6
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	285,2	486,6	226,6	137,6	11,5	1 147,5
Transferts	(24,8)	37,2	51,3	12,6	(293,7)	(217,4)
Sorties et réductions de valeur	(15,3)	(57,0)	(151,0)	(137,7)	(1,2)	(362,2)
Solde à la clôture	699,6 \$	1 576,6 \$	2 577,9 \$	669,9 \$	236,7 \$	5 760,7 \$
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur						
Solde à l'ouverture	– \$	325,4 \$	1 272,9 \$	298,9 \$	– \$	1 897,2 \$
Sorties et réductions de valeur	–	(19,7)	(87,7)	(54,8)	–	(162,2)
Transferts	–	(4,2)	(17,1)	(6,7)	–	(28,0)
Amortissement	–	59,1	241,7	60,9	–	361,7
Pertes de valeur	–	0,5	9,0	16,7	–	26,2
Reprises des pertes de valeur	–	(0,1)	(7,8)	(11,9)	–	(19,8)
Solde à la clôture	– \$	361,0 \$	1 411,0 \$	303,1 \$	– \$	2 075,1 \$
Valeur comptable nette au 3 mai 2014	699,6 \$	1 215,6 \$	1 166,9 \$	366,8 \$	236,7 \$	3 685,6 \$

Contrats de location-financement

La Société a conclu divers contrats de location immobilière à l'égard de magasins détenus aux termes de contrats de location-financement dont la valeur comptable nette s'élève à 28,7 \$ au 2 mai 2015 (30,2 \$ en 2014). Ces contrats de location sont inclus dans les bâtiments.

La Société a conclu des contrats de location de matériel aux termes de contrats de location-financement dont la valeur comptable nette s'élève à 10,4 \$ au 2 mai 2015 (13,9 \$ en 2014). Ces contrats de location sont inclus dans le matériel.

Actifs en cours de construction

Au cours de l'exercice, la Société a inscrit à l'actif des coûts d'emprunt de 0,5 \$ (1,7 \$ en 2014) pour des emprunts liés à des immobilisations corporelles en cours de construction. La Société a utilisé un taux de capitalisation de 4,4 % (4,3 % en 2014).

Garantie

Au 2 mai 2015, la valeur comptable nette des immeubles donnés en garantie dans le cadre des emprunts s'élève à 75,2 \$ (98,0 \$ en 2014).

Dépréciation d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont examinées chaque période de présentation de l'information financière lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable de ces immobilisations pourrait ne pas être recouvrable. Cet examen vise à évaluer la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie auxquels se rapportent les immobilisations corporelles. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur diminuée des coûts de sortie ou à la valeur d'utilité, si celle-ci est plus élevée. Lorsque la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée.

Les valeurs recouvrables reposent sur les calculs de la valeur d'utilité, déterminée à l'aide d'hypothèses des flux de trésorerie à partir des prévisions internes les plus récentes de la Société présentées au conseil d'administration. Les principales hypothèses utilisées dans la détermination de la valeur d'utilité comprennent celles concernant les taux d'actualisation, les taux de croissance et les variations attendues des flux de trésorerie. La direction estime les taux d'actualisation à l'aide des taux avant impôt qui reflètent les appréciations courantes du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres aux unités génératrices de trésorerie.

Des prévisions sont établies au-delà de trois ans selon les taux de croissance à long terme se situant entre 3,0 % et 5,0 %. Les taux d'actualisation sont calculés avant impôt et se situent entre 7,0 % et 10,0 %.

La valeur comptable des actifs est dépréciée lorsqu'elle est supérieure à la valeur la plus élevée entre la valeur actuelle des flux de trésorerie d'une unité génératrice de trésorerie et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. Des pertes de valeur de 4,6 \$ ont été comptabilisées au cours de l'exercice clos le 2 mai 2015 (26,2 \$ en 2014).

Des reprises de pertes de valeur de 1,0 \$ ont été comptabilisées au cours de l'exercice clos le 2 mai 2015 (19,8 \$ en 2014).

10. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement comprennent principalement des immeubles commerciaux appartenant à la Société détenus afin d'en retirer des produits, plutôt que de cibler principalement les activités d'exploitation de la Société.

	2 mai 2015	3 mai 2014
Coût		
Solde à l'ouverture	121,0 \$	112,1 \$
Entrées	6,5	6,8
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	–	5,0
Transferts	(4,6)	6,5
Sorties et réductions de valeur	(7,8)	(9,4)
Solde à la clôture	115,1 \$	121,0 \$
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur		
Solde à l'ouverture	16,5 \$	15,2 \$
Amortissement	0,8	0,8
Transferts	–	1,5
Sorties et réductions de valeur	(6,4)	(1,0)
Solde à la clôture	10,9 \$	16,5 \$
Valeur comptable, montant net	104,2 \$	104,5 \$
Juste valeur	152,8 \$	151,5 \$

La juste valeur des immeubles de placement est classée au niveau 3 selon la hiérarchie de la juste valeur. La juste valeur s'entend du montant qui serait touché pour vendre les actifs lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Une société d'évaluation indépendante externe possédant l'expérience et les compétences professionnelles reconnues appropriées a contribué à déterminer la juste valeur des immeubles de placement au 2 mai 2015 et au 3 mai 2014. Les entrées d'immeubles de placement provenant d'acquisitions sont négociées à la juste valeur et, par conséquent, la valeur comptable correspond à la juste valeur au moment de l'acquisition. La Société évalue les immeubles reclassés à partir des immobilisations corporelles à des fins de présentation en s'appuyant sur l'information du marché comparable ou des méthodes d'évaluation interne ou encore en recourant aux services d'une société d'évaluation indépendante externe.

Les revenus locatifs tirés des immeubles de placement inscrits dans les états consolidés du résultat net s'élèvent à 4,9 \$ pour l'exercice clos le 2 mai 2015 (4,0 \$ en 2014).

Les charges d'exploitation directes (y compris les réparations et l'entretien, mais à l'exclusion de la charge d'amortissement) découlant des immeubles de placement qui ont généré des revenus locatifs se sont établies à 1,7 \$ pour l'exercice clos le 2 mai 2015 (2,1 \$ en 2014). Les charges d'exploitation directes (y compris les réparations et l'entretien, mais à l'exclusion de la charge d'amortissement) découlant des immeubles de placement non productifs se sont établies à 2,9 \$ pour l'exercice clos le 2 mai 2015 (1,0 \$ en 2014). Toutes les charges d'exploitation directes relatives aux immeubles de placement sont inscrites dans les frais de vente et charges administratives dans les états consolidés du résultat net.

Pour la dépréciation des immeubles de placement, la Société utilise la même méthode que pour les immobilisations corporelles (note 9). Aucune perte de valeur et aucune reprise n'ont été comptabilisées pour l'exercice clos le 2 mai 2015 (néant en 2014).

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Marques de commerce	Contrats d'achat différés	Ententes et droits de franchise	Dossiers d'ordonnances	Logiciels	Droits liés aux baux	Programmes de fidélisation	Marques maison	Baux conclus à des taux inférieurs à ceux du marché	Autres	Total
2 mai 2015											
Coût											
Solde à l'ouverture	215,0 \$	109,8 \$	49,7 \$	306,8 \$	250,7 \$	48,2 \$	11,4 \$	59,5 \$	191,3 \$	35,3 \$	1 277,7 \$
Entrées acquises séparément	–	17,8	–	–	–	2,8	–	–	–	0,3	20,9
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	–	–	0,1	0,3	–	–	–	–	–	–	0,4
Transferts	(14,0)	(1,1)	(0,6)	(0,2)	27,1	1,5	–	–	–	(0,8)	11,9
Sorties et réductions de valeur	–	(6,3)	–	–	(1,6)	(0,8)	–	–	(10,8)	(6,3)	(25,8)
Solde à la clôture	201,0 \$	120,2 \$	49,2 \$	306,9 \$	276,2 \$	51,7 \$	11,4 \$	59,5 \$	180,5 \$	28,5 \$	1 285,1 \$
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur											
Solde à l'ouverture	20,9 \$	40,5 \$	31,8 \$	30,9 \$	108,9 \$	24,5 \$	– \$	– \$	10,1 \$	16,5 \$	284,1 \$
Amortissement	3,0	13,0	3,5	20,3	30,3	3,7	–	–	7,9	3,0	84,7
Reprises des pertes de valeur	–	–	–	(2,1)	–	–	–	–	–	–	(2,1)
Transferts	(0,8)	(0,8)	(0,6)	(0,1)	–	0,8	–	–	–	(2,4)	(3,9)
Sorties et réductions de valeur	–	(5,8)	–	–	(1,4)	(0,8)	–	–	(6,6)	(6,1)	(20,7)
Solde à la clôture	23,1 \$	46,9 \$	34,7 \$	49,0 \$	137,8 \$	28,2 \$	– \$	– \$	11,4 \$	11,0 \$	342,1 \$
Valeur comptable nette au 2 mai 2015	177,9 \$	73,3 \$	14,5 \$	257,9 \$	138,4 \$	23,5 \$	11,4 \$	59,5 \$	169,1 \$	17,5 \$	943,0 \$
3 mai 2014											
Coût											
Solde à l'ouverture	201,0 \$	97,6 \$	54,3 \$	33,0 \$	180,8 \$	48,7 \$	11,4 \$	59,5 \$	1,6 \$	24,4 \$	712,3 \$
Entrées acquises séparément	–	16,4	0,6	0,2	0,3	2,5	–	–	–	1,7	21,7
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	14,0	–	–	275,2	–	–	–	–	189,7	9,2	488,1
Transferts	–	–	–	–	71,3	–	–	–	–	–	71,3
Sorties et réductions de valeur	–	(4,2)	(5,2)	(1,6)	(1,7)	(3,0)	–	–	–	–	(15,7)
Solde à la clôture	215,0 \$	109,8 \$	49,7 \$	306,8 \$	250,7 \$	48,2 \$	11,4 \$	59,5 \$	191,3 \$	35,3 \$	1 277,7 \$
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur											
Solde à l'ouverture	17,2 \$	30,9 \$	31,9 \$	20,0 \$	83,3 \$	24,5 \$	– \$	– \$	0,2 \$	13,8 \$	221,8 \$
Amortissement	3,7	13,1	4,0	11,4	26,5	3,0	–	–	3,7	2,7	68,1
Pertes de valeur	–	–	–	–	0,5	–	–	–	–	–	0,5
Reprises des pertes de valeur	–	–	–	(0,4)	(0,1)	–	–	–	–	–	(0,5)
Sorties et réductions de valeur	–	(3,5)	(4,1)	(0,1)	(1,3)	(3,0)	–	–	6,2	–	(5,8)
Solde à la clôture	20,9 \$	40,5 \$	31,8 \$	30,9 \$	108,9 \$	24,5 \$	– \$	– \$	10,1 \$	16,5 \$	284,1 \$
Valeur comptable nette au 3 mai 2014	194,1 \$	69,3 \$	17,9 \$	275,9 \$	141,8 \$	23,7 \$	11,4 \$	59,5 \$	181,2 \$	18,8 \$	993,6 \$

La Société a inclus, dans les frais de vente et charges administratives, des frais de recherche et de développement de 14,4 \$ (6,5 \$ en 2014) en plus des frais de développement relatifs aux logiciels comptabilisés à l'actif.

Pour la dépréciation des immobilisations incorporelles, la Société utilise la même méthode que pour les immobilisations corporelles (note 9). Pour l'exercice clos le 2 mai 2015, des pertes de valeur de néant (0,5 \$ en 2014) et des reprises de 2,1 \$ (0,5 \$ en 2014) ont été comptabilisées.

Au 2 mai 2015 et au 3 mai 2014, les immobilisations incorporelles comprennent les montants suivants liés aux durées d'utilité indéterminées : 172,8 \$ pour les marques de commerce, 11,4 \$ pour les programmes de fidélisation et 59,5 \$ pour les marques maison, le tout se rapportant au secteur de la vente au détail de produits alimentaires. La dépréciation de ces immobilisations incorporelles est évaluée chaque année selon la même méthode que celle employée pour le goodwill, comme il est mentionné dans la note 12 ci-après.

12. GOODWILL

	2 mai 2015	3 mai 2014
Solde à l'ouverture	4 069,7 \$	1 310,4 \$
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	4,5	2 820,1
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	(276,0)	(19,4)
Dépréciations	–	(9,1)
Sorties	–	(32,6)
Autres ajustements	1,0	0,3
Solde à la clôture	3 799,2 \$	4 069,7 \$

Le goodwill découlant des acquisitions d'entreprises est affecté au niveau le plus bas dans l'organisation qui est surveillé par la direction afin de lui permettre de prendre des décisions et ne devrait pas être plus important qu'un secteur opérationnel, avant l'affectation du goodwill. Par conséquent, le goodwill a été affecté aux cinq secteurs opérationnels de vente au détail de produits alimentaires suivants :

	2 mai 2015	3 mai 2014
Atlantique	163,8 \$	121,0 \$
Lawtons	15,4	15,4
Ontario	150,3	98,8
Québec	608,9	526,0
Ouest	2 860,8	493,8
Acquisition de Canada Safeway	–	2 814,7
Total	3 799,2 \$	4 069,7 \$

Le goodwill lié à l'acquisition de Canada Safeway a été affecté aux cinq secteurs opérationnels de vente au détail de produits alimentaires de la Société au cours de l'exercice 2015. Les affectations étaient fondées sur les synergies qui devraient être réalisées dans chaque secteur, la majeure partie ayant été affectée à l'Ouest.

Dépréciation du goodwill

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation une fois par an. Cependant, la Société procédera à ce test s'il existe des indications de dépréciation. La Société a effectué un examen annuel à son premier trimestre et aucune dépréciation n'a été comptabilisée (néant en 2014). Au cours de l'examen, la Société a déterminé la valeur recouvrable du goodwill en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La principale hypothèse que formule la direction pour calculer la juste valeur d'une unité génératrice de trésorerie comprend les multiples de capitalisation du secteur d'activité dans une fourchette de 7,0 à 12,5. La principale hypothèse est classée au niveau 2 selon la hiérarchie de la juste valeur.

Au cours de l'exercice 2014, dans le cadre de la vente d'Empire Theatres (note 22), le goodwill connexe, qui avait été précédemment évalué comme un secteur opérationnel, a été évalué séparément pour chacune des deux transactions de vente. À la suite de cette évaluation, une perte de valeur de 9,1 \$ a été comptabilisée et est présentée au titre des activités abandonnées.

13. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat varie par rapport au montant qui serait calculé en appliquant le taux d'impôt prévu par la loi, fédéral et provincial combiné, par suite de ce qui suit :

	2 mai 2015	3 mai 2014
Résultat avant impôt sur le résultat	587,3 \$	195,3 \$
Taux d'impôt prévu par la loi effectif combiné	26,4 %	26,7 %
Charge d'impôt sur le résultat selon le taux d'impôt prévu par la loi combiné	155,0	52,1
Impôt découlant des éléments suivants :		
Éléments non déductibles	2,4	6,7
Éléments à comptabiliser à l'actif	(4,5)	(1,5)
Éléments non imposables	(1,4)	(4,5)
Variation des taux d'impôt	0,1	3,2
Réévaluation des attributs de l'impôt différé	–	(20,7)
Autres	(1,2)	1,0
Total de l'impôt sur le résultat, à un taux d'impôt effectif combiné de 25,6 % (18,6 % en 2014)	150,4 \$	36,3 \$

La charge d'impôt exigible sur le résultat de l'exercice considéré attribuable au résultat net comprend ce qui suit :

	2 mai 2015	3 mai 2014
Charge d'impôt exigible	130,9 \$	135,9 \$
Charge d'impôt différé :		
Naissance et reprise des différences temporaires	19,4	(82,1)
Variation des taux d'impôt	0,1	3,2
Réévaluation des attributs de l'impôt différé	–	(20,7)
Total	150,4 \$	36,3 \$

Au cours de l'exercice 2014, la Société a effectué une réévaluation de sa provision au titre de l'impôt différé au cours de l'exercice clos le 3 mai 2014, ce qui a occasionné un ajustement de certains attributs fiscaux de 20,7 \$ qui a été comptabilisé au résultat.

L'impôt différé découlant des différences temporaires et des pertes fiscales inutilisées peut se résumer comme suit :

	Comptabilisé au(x) :				
	Solde à l'ouverture	Autres éléments du résultat global et capitaux propres	Acquisitions d'entreprises	Résultat net	Solde à la clôture
2 mai 2015					
Fournisseurs et charges à payer	6,5 \$	– \$	– \$	(2,7) \$	3,8 \$
Capitaux propres	16,0	–	–	(4,7)	11,3
Goodwill et immobilisations incorporelles	(159,7)	–	–	(6,4)	(166,1)
Stocks	4,3	–	–	0,9	5,2
Placements	(13,9)	(0,3)	–	(5,6)	(19,8)
Dette à long terme	17,6	–	–	(2,0)	15,6
Autres actifs	(0,9)	–	–	0,4	(0,5)
Autres passifs non courants	98,6	17,4	–	(2,3)	113,7
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	(70,4)	–	–	(23,2)	(93,6)
Provisions	63,6	–	–	12,0	75,6
Report lié aux partenariats	(5,0)	–	–	7,9	2,9
Pertes	39,9	–	–	12,4	52,3
Autres	5,8	–	–	(6,2)	(0,4)
	2,4 \$	17,1 \$	– \$	(19,5) \$	– \$
Comptabilisé comme :					
Actifs d'impôt différé	126,2 \$	17,4 \$	– \$	(32,7) \$	110,9 \$
Passifs d'impôt différé	(123,8) \$	(0,3) \$	– \$	13,2 \$	(110,9) \$

	Comptabilisé au(x) :				
	Solde à l'ouverture	Autres éléments du résultat global et capitaux propres	Acquisitions d'entreprises	Résultat net	Solde à la clôture
3 mai 2014					
Fournisseurs et charges à payer	3,2 \$	– \$	2,0 \$	1,3 \$	6,5 \$
Capitaux propres	–	20,1	–	(4,1)	16,0
Goodwill et immobilisations incorporelles	(102,0)	–	(20,7)	(37,0)	(159,7)
Stocks	2,2	–	–	2,1	4,3
Placements	(29,6)	–	–	15,7	(13,9)
Dette à long terme	7,3	–	10,2	0,1	17,6
Autres actifs	–	–	–	(0,9)	(0,9)
Autres passifs non courants	78,3	(11,7)	32,9	(0,9)	98,6
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	(79,0)	–	(6,4)	15,0	(70,4)
Provisions	22,5	–	2,9	38,2	63,6
Report lié aux partenariats	(43,7)	–	–	38,7	(5,0)
Pertes	3,8	2,1	–	34,0	39,9
Autres	(1,3)	–	1,4	5,7	5,8
	(138,3) \$	10,5 \$	22,3 \$	107,9 \$	2,4 \$
Déduire : comptabilisé dans les activités abandonnées				(8,3)	
Comptabilisé dans les activités poursuivies				99,6	
Comptabilisé comme :					
Actifs d'impôt différé	42,3 \$	25,5 \$	35,5 \$	22,9 \$	126,2 \$
Passifs d'impôt différé	(180,6) \$	(15,0) \$	(13,2) \$	85,0 \$	(123,8) \$

Tous les actifs d'impôt différé (y compris les pertes fiscales et autres crédits d'impôt) ont été comptabilisés dans les bilans consolidés. Le montant des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé qui devraient être recouvrés ou réglés après les douze prochains mois s'est établi à (120,5) \$.

14. PROVISIONS

Les valeurs comptables des provisions comprennent les éléments suivants :

2 mai 2015	Contrats de location	Honoraires juridiques	Frais environnementaux	Restructuration	Autres	Total
Solde à l'ouverture	28,0 \$	11,2 \$	41,9 \$	138,7 \$	3,3 \$	223,1 \$
Reprises dans des acquisitions d'entreprises	–	–	0,1	–	–	0,1
Provisions constituées	3,2	5,8	1,7	102,0	0,5	113,2
Provisions utilisées	(6,2)	(5,8)	(2,4)	(41,2)	(0,9)	(56,5)
Provisions contrepassées	(4,7)	(1,6)	(2,2)	(15,3)	–	(23,8)
Variation attribuable à l'actualisation	1,4	–	1,3	6,1	0,1	8,9
Solde à la clôture	21,7 \$	9,6 \$	40,4 \$	190,3 \$	3,0 \$	265,0 \$
Courants	10,9 \$	9,6 \$	3,3 \$	95,5 \$	2,8 \$	122,1 \$
Non courants	10,8	–	37,1	94,8	0,2	142,9
Total	21,7 \$	9,6 \$	40,4 \$	190,3 \$	3,0 \$	265,0 \$

Contrats de location

Les provisions au titre des contrats de location sont comptabilisées lorsque les avantages que la Société s'attend à recevoir d'un contrat sont inférieurs aux coûts inévitables engagés pour satisfaire les obligations contractuelles. La Société comptabilise des provisions au titre de contrat déficitaire dans le cas de la fermeture de magasins lorsqu'elle a conclu un contrat de location. La provision est évaluée selon le coût attendu de la résiliation du contrat de location ou le coût net attendu pour poursuivre le contrat, selon le moins élevé des deux. Le coût net est calculé en tenant compte du loyer payé et du revenu de sous-location obtenu. Dans le cas de la fermeture d'un magasin, un passif est comptabilisé pour refléter la valeur actuelle du passif attendu lié à tout contrat de location et les autres coûts contractuels qui doivent être payés. Les provisions au titre de contrat déficitaire pour les fermetures prévues de magasins ou de centres de distribution dans le cadre des activités de rationalisation de la Société sont classées à titre de provisions de restructuration et sont évaluées et comptabilisées selon la même méthode. L'actualisation des provisions découlant de contrats de location a été calculée selon des taux d'actualisation avant impôt se situant entre 7,0 % et 9,0 %.

Honoraires juridiques

Les provisions juridiques se rapportent à des réclamations de 9,6 \$ en instance de règlement au 2 mai 2015 reçues dans le cours normal des activités.

Frais environnementaux

Conformément aux exigences de la politique juridique et environnementale, la Société a comptabilisé des provisions pour la remise en état d'emplacements. Ces provisions se rapportent principalement aux passifs liés au démantèlement de postes d'essence appartenant à la Société comptabilisés à la valeur actuelle nette des frais de remise en état futurs estimés. L'actualisation des provisions environnementales connexes a été calculée selon des taux d'actualisation avant impôt se situant entre 4,0 % et 6,0 %.

Restructuration

Les provisions pour restructuration se rapportent aux initiatives de la Société visant à diminuer les coûts d'exploitation et à améliorer la performance financière. Au cours de l'exercice, la Société a poursuivi l'examen de Canada Safeway et son intégration à ses activités et effectué une analyse de son réseau de soutien aux entreprises et de la capacité excédentaire de ses centres de distribution. Les mesures d'harmonisation prises augmenteront les efficacités à l'échelle du réseau. Par suite de ces mesures, une provision pour restructuration de 94,6 \$ a été comptabilisée au quatrième trimestre de l'exercice 2015. Cette provision comprend des indemnités de départ de 77,3 \$, des contrats de location déficitaires de 15,7 \$ et d'autres coûts de restructuration de 1,6 \$. La valeur de la provision est fondée sur la meilleure estimation de la direction relativement au montant des dépenses qui devraient être engagées.

Les coûts de restructuration, qui ont totalisé 103,0 \$, ont été comptabilisés dans les frais de vente et charges administratives pour l'exercice clos le 2 mai 2015. Cette charge comprend une réduction de valeur de 9,7 \$ des immobilisations corporelles et incorporelles,

une reprise de 2,2 \$ des provisions au titre des contrats de location sur une base linéaire, d'autres charges de restructuration de 0,9 \$ et un montant de 94,6 \$ relatif aux indemnités de départ, aux contrats de location déficitaires et à d'autres coûts de restructuration, comme il a été mentionné précédemment.

Autres

La Société est tenue de soutenir le FPI Crombie de diverses façons conformément à des ententes intervenues entre les parties. Ces montants sont compris dans les autres provisions.

15. DETTE À LONG TERME

	2 mai 2015	3 mai 2014
Emprunts hypothécaires de premier rang, taux d'intérêt moyen pondéré de 4,90 %, échéant de 2015 à 2033	49,4 \$	37,4 \$
Billets à moyen terme, série C, taux d'intérêt de 7,16 %, échéant le 26 février 2018	100,0	100,0
Billets à moyen terme, série D, taux d'intérêt de 6,06 %, échéant le 29 octobre 2035	175,0	175,0
Billets à moyen terme, série E, taux d'intérêt de 5,79 %, échéant le 6 octobre 2036	125,0	125,0
Billets à moyen terme, série F, taux d'intérêt de 6,64 %, échéant le 7 juin 2040	150,0	150,0
Déventures à fonds d'amortissement, taux d'intérêt moyen pondéré de 11,63 %, échéant en 2016	6,2	14,0
Billets de série 2013-1, taux d'intérêt de 3,52 %, échéant le 8 août 2018	500,0	500,0
Billets de série 2013-2, taux d'intérêt de 4,70 %, échéant le 8 août 2023	500,0	500,0
Billets non garantis de premier rang, taux d'intérêt variable lié au taux des acceptations bancaires, échéant le 14 juillet 2016	300,0	—
Billets à payer et autres dettes principalement à des taux d'intérêt variant selon le taux préférentiel	137,4	141,2
Facilités de crédit à taux d'intérêt variable lié aux taux des acceptations bancaires, échéant le 4 novembre 2017	221,8	1 735,0
	2 264,8	3 477,6
Coûts de transaction non amortis	(34,7)	(45,1)
Obligations en vertu de contrats de location-financement au taux d'intérêt moyen pondéré de 5,81 %, échéant de 2015 à 2040	65,8	67,6
	2 295,9	3 500,1
Moins le montant échéant à moins de un an	53,9	218,0
	2 242,0 \$	3 282,1 \$

Les emprunts hypothécaires de premier rang sont garantis par des terrains, des immeubles et des charges spécifiques sur certains actifs. Les obligations en vertu de contrats de location-financement sont garanties par les actifs liés aux contrats de location-financement connexes. Les billets à moyen terme et les billets de série 2013-1 et de série 2013-2 ne sont pas garantis.

Les paiements au titre des déventures à fonds d'amortissement doivent être effectués chaque année. La quote-part de la dette connexe est remboursée par ces paiements.

Le 4 novembre 2013, la Société a prorogé l'échéance de ses facilités de crédit au 4 novembre 2017. Le 6 juin 2014, une modification a été apportée à la facilité de crédit en vue de ramener le montant disponible de 450,0 \$ à 250,0 \$.

Le 8 août 2013, de concert avec l'acquisition de Canada Safeway, Sobeys a réalisé un placement privé d'un capital total de 500,0 \$ de billets à 3,52 %, de série 2013-1 échéant le 8 août 2018 (les « billets de série 2013-1 ») et d'un capital total de 500,0 \$ de billets à 4,70 %, de série 2013-2 échéant le 8 août 2023 (les « billets de série 2013-2 ») et, conjointement avec les billets de série 2013-1, les « billets ». Le produit net global s'est élevé à environ 987,1 \$ après déduction des honoraires de prise ferme et de l'escompte d'émission sur les billets 2013-1. À la clôture de l'acquisition de Canada Safeway, le produit net de 987,1 \$ a été libéré de l'entiercement et a été utilisé pour financer en partie l'acquisition de Canada Safeway.

En vertu d'une convention datée du 30 octobre 2013, Sobeys a établi de nouvelles facilités de crédit relativement à l'acquisition de Canada Safeway. La convention portait sur une facilité de crédit à terme décroissante non renouvelable (la « facilité d'acquisition ») de 1 825,0 \$, sur une facilité de crédit-relais non décroissante et non renouvelable (la « facilité de crédit-relais ») de 1 327,9 \$ ainsi que sur une facilité de crédit à terme renouvelable (la « facilité à terme renouvelable ») de 450,0 \$.

Le 4 novembre 2013, la facilité à terme renouvelable a remplacé la facilité de crédit à terme renouvelable non garantie précédente de 450,0 \$ de Sobeys, la facilité d'acquisition a été entièrement utilisée pour un montant de 1 825,0 \$ et un montant de 200,0 \$ a été prélevé sur la facilité de crédit-relais afin de financer en partie l'acquisition de Canada Safeway. En date du 2 mai 2015, le solde de la facilité d'acquisition s'élevait à 200,0 \$, la facilité de crédit-relais était échue et avait été entièrement remboursée et la Société avait émis 57,3 \$ de lettres de crédit relativement à la facilité de crédit renouvelable (79,0 \$ en 2014). Les intérêts à verser sur la facilité d'acquisition et la facilité de crédit renouvelable fluctuent en fonction des changements du taux des acceptations bancaires ou du taux préférentiel canadien, et les deux facilités échoient le 4 novembre 2017.

Le 14 juillet 2014, Sobeys a mené à bien le placement privé de billets non garantis de premier rang à taux variable d'un capital totalisant 300,0 \$. Ces billets, qui viennent à échéance le 14 juillet 2016, portent intérêt à un taux égal à celui des acceptations bancaires à trois mois majoré de 63 points de base, le taux exact devant être fixé trimestriellement. Le produit net du placement a servi à rembourser l'encours de la facilité d'acquisition. Des charges de financement différées de 0,9 \$ ont été engagées lors des prélèvements sur les billets non garantis de premier rang et ont été déduites des montants de la dette à long terme à des fins de présentation.

Les remboursements du capital des emprunts pour chacun des cinq prochains exercices se présentent comme suit :

2016	42,7 \$
2017	324,1
2018	207,3
2019	607,9
2020	15,9
Par la suite	1 066,9

Passifs au titre de contrats de location-financement

Les passifs au titre de contrats de location-financement sont payables au cours de chacun des cinq prochains exercices comme suit :

	Loyers minimaux futurs	Intérêts	Valeur actuelle des loyers minimaux futurs
2016	14,7 \$	3,5 \$	11,2 \$
2017	13,9	2,9	11,0
2018	11,2	2,3	8,9
2019	9,0	1,8	7,2
2020	7,3	1,4	5,9
Par la suite	29,1	7,5	21,6
Total	85,2 \$	19,4 \$	65,8 \$

Au cours de l'exercice 2015, la Société a accru de 5,8 \$ (2,4 \$ en 2014) son obligation au titre de contrats de location-financement et les actifs aux termes de contrats de location-financement ont augmenté de façon correspondante. Ces entrées sont sans effet sur la trésorerie par nature et, par conséquent, elles ont été exclues des tableaux des flux de trésorerie.

16. AUTRES PASSIFS NON COURANTS

	2 mai 2015	3 mai 2014
Obligation locative différée	89,9 \$	84,3 \$
Passif au titre des prestations définies, régimes de retraite (note 17)	170,4	119,1
Passif au titre des prestations définies, autres régimes (note 17)	180,7	174,5
Produits différés	5,6	5,0
Autres	11,4	6,4
Total	458,0 \$	389,3 \$

17. AVANTAGES FUTURS DU PERSONNEL

La Société a établi un certain nombre de régimes à prestations et à cotisations définies et de régimes interentreprises qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs au départ à la retraite à la plupart de ses salariés.

Régimes de retraite à cotisations définies

Les cotisations salariales et patronales sont précisées. La rente du salarié est fonction du niveau de revenu de retraite (l'achat d'une rente, par exemple) pouvant être atteint grâce au total combiné des cotisations salariales et patronales et des produits de placement obtenus pendant la période de participation du salarié au régime, et des taux des rentes au moment de la retraite du salarié.

Régimes de retraite à prestations définies

La prestation finale à la retraite est définie par une formule qui prévoit une unité de prestation par année de service. Les cotisations salariales, s'il y a lieu, paient une partie du coût de la prestation, mais les cotisations patronales financent le solde. Le texte du régime ne précise ni ne définit le montant des cotisations patronales. Celles-ci sont calculées au moyen d'évaluations actuarielles qui déterminent le niveau de financement nécessaire pour satisfaire à l'obligation totale estimée au moment de l'évaluation.

Le régime à prestations définies expose généralement la Société à des risques actuariels comme le risque de taux d'intérêt, le risque de mortalité et le risque lié au salaire.

Risque de taux d'intérêt

La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée selon le taux d'actualisation reflétant le rendement moyen, à la date d'évaluation, d'obligations d'entités de grande qualité de durée analogue aux passifs des régimes. Une diminution du rendement du marché des obligations d'entités de grande qualité augmentera l'obligation au titre des régimes à prestations définies.

Risque de mortalité

La valeur actualisée du régime à prestations définies est calculée en référence à la meilleure estimation de la mortalité des participants au régime pendant et après leur emploi. Une augmentation de la durée de vie des participants au régime augmentera le passif du régime.

Risque lié au salaire

La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée en référence au salaire futur des participants au régime. Par conséquent, une augmentation du salaire des participants au régime augmentera le passif du régime.

La Société utilise la date du 30 avril ou celle du 31 décembre comme date d'évaluation actuarielle et le 1^{er} mai comme date d'évaluation à des fins comptables pour ses régimes de retraite à prestations définies.

	Date d'évaluation la plus récente	Prochaine date d'évaluation exigée
Régimes de retraite	31 décembre 2013	31 décembre 2016
Régimes de retraite pour la haute direction	31 décembre 2013	31 décembre 2016
Autres régimes	1 ^{er} mai 2015	1 ^{er} mai 2018

Régimes interentreprises

La Société participe à divers régimes de retraite interentreprises administrés par des conseils de fiduciaires indépendants composés généralement d'un nombre équivalent de représentants des syndicats et des employeurs. Environ 17 % des employés de la Société et de ses franchisés et marchands affiliés participent à ces régimes. Les régimes de retraite interentreprises à prestations définies sont comptabilisés à titre de régimes à cotisations définies, car la Société ne dispose pas de l'information nécessaire pour comptabiliser sa participation aux régimes en raison de l'importance et du nombre d'employeurs participant aux régimes. La responsabilité de la Société à l'égard des cotisations à verser à ces régimes est limitée par les montants établis en vertu des conventions collectives. Les cotisations versées par la Société aux régimes interentreprises sont passées en charges à mesure que les cotisations sont exigibles.

Au cours de l'exercice clos le 2 mai 2015, la Société a comptabilisé une charge de 47,7 \$ (24,4 \$ en 2014) au résultat d'exploitation, ce qui représente les cotisations versées relativement aux régimes de retraite interentreprises. Au cours de l'exercice 2016, la Société s'attend à continuer de verser des cotisations à ces régimes de retraite interentreprises.

Autres régimes

La Société offre aussi à certains salariés des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, qui ne sont pas capitalisés et qui incluent les prestations pour soins de santé, l'assurance vie et les prestations pour soins dentaires.

Régimes à cotisations définies

Le total des charges et des cotisations versées relativement aux régimes à cotisations définies de la Société s'établit à 29,4 \$ pour l'exercice clos le 2 mai 2015 (30,4 \$ en 2014).

Régimes à prestations définies

Les informations relatives aux régimes à prestations définies de la Société, prises collectivement, se présentent comme suit :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	2 mai 2015	3 mai 2014	2 mai 2015	3 mai 2014
Passif au titre des prestations définies				
Solde à l'ouverture	841,5 \$	310,6 \$	174,5 \$	133,9 \$
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	–	531,0	–	43,9
Coûts des services rendus, déduction faite des cotisations salariales	3,8	3,2	3,6	2,7
Coûts financiers	34,4	22,9	7,3	6,1
Cotisations salariales	0,1	0,1	–	–
Prestations versées	(56,4)	(45,9)	(6,8)	(5,6)
Coûts des services passés	0,5	0,6	–	–
Coûts des services passés – réductions	(6,6)	–	(4,4)	(0,3)
Règlements	(7,3)	–	–	–
Réévaluation – pertes actuarielles incluses (gains actuariels inclus) dans les autres éléments du résultat global	94,8	19,0	6,5	(6,2)
Solde à la clôture	904,8 \$	841,5 \$	180,7 \$	174,5 \$
Actifs des régimes				
Juste valeur à l'ouverture	722,4 \$	247,6 \$	– \$	– \$
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	–	437,4	–	–
Produits d'intérêts des actifs des régimes	29,7	18,5	–	–
Réévaluation du rendement des actifs des régimes (compte non tenu du montant en intérêts nets)	40,4	53,9	–	–
Cotisations patronales	8,9	11,9	6,8	5,6
Cotisations salariales	0,1	0,1	–	–
Prestations versées	(56,4)	(45,9)	(6,8)	(5,6)
Règlements	(8,2)	–	–	–
Charges administratives	(2,5)	(1,1)	–	–
Juste valeur à la clôture	734,4 \$	722,4 \$	– \$	– \$

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	2 mai 2015	3 mai 2014	2 mai 2015	3 mai 2014
Situation de capitalisation				
Total de la juste valeur des actifs des régimes	734,4 \$	722,4 \$	– \$	– \$
Valeur actuelle des obligations non capitalisées	(91,2)	(83,2)	(180,7)	(174,5)
Valeur actuelle des obligations en partie capitalisées	(813,6)	(758,3)	–	–
Passif au titre des prestations définies	(170,4) \$	(119,1) \$	(180,7) \$	(174,5) \$

Les passifs au titre des prestations définies ont été comptabilisés dans les autres passifs non courants aux bilans consolidés.

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	2 mai 2015	3 mai 2014	2 mai 2015	3 mai 2014
Charges				
Coûts des services rendus, déduction faite des cotisations salariales	3,8 \$	3,2 \$	3,6 \$	2,7 \$
Intérêt net sur l'obligation nette au titre des régimes à prestations définies	4,7	4,4	7,3	6,1
Charges administratives	2,5	1,1	–	–
Perte actuarielle comptabilisée (gain actuariel comptabilisé)	–	–	(0,2)	0,1
Coûts des services passés	0,5	0,6	–	–
Coûts des services passés – réductions	(6,6)	–	(4,4)	(0,3)
Perte sur règlement	0,9	–	–	–
Coûts	5,8 \$	9,3 \$	6,3 \$	8,6 \$

Les coûts des services rendus au cours de l'exercice et des services passés ont été comptabilisés dans les frais de vente et charges administratives, tandis que les coûts financiers et le rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des montants des coûts financiers nets) ont été comptabilisés dans le montant net des charges financières dans les états consolidés du résultat net.

Écarts actuariels comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	2 mai 2015	3 mai 2014	2 mai 2015	3 mai 2014
Incidences de la réévaluation comptabilisées dans les autres éléments du résultat global				
Rendement des actifs des régimes (compte non tenu des montants en intérêts nets)	(40,4) \$	(53,9) \$	– \$	– \$
Gain actuariel – changements liés à l'expérience	(0,5)	(6,2)	(9,5)	(7,0)
Perte actuarielle – hypothèses liées à la démographie	–	12,5	–	9,3
Perte actuarielle (gain actuariel) – hypothèses financières	95,3	12,5	16,2	(8,5)
Incidences de la réévaluation comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	54,4 \$	(35,1) \$	6,7 \$	(6,2) \$

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Société pour évaluer son passif au titre des prestations définies sont les suivantes (moyenne pondérée des hypothèses au 2 mai 2015) :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	2 mai 2015	3 mai 2014	2 mai 2015	3 mai 2014
Taux d'actualisation	3,50 %	4,25 %	3,25 %	4,00 %
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %		

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 7,00 % pour l'exercice 2015 (7,50 % en 2014). Le taux cumulé attendu jusqu'en 2019 et par la suite est de 5,00 %.

Ces hypothèses ont été établies par la direction en s'appuyant sur les conseils d'experts fournis par des évaluateurs actuariels indépendants. Ces hypothèses ont permis de déterminer les montants du passif au titre des prestations définies et devraient être considérées comme les meilleures estimations de la direction. Cependant, les résultats réels pourraient varier. Des incertitudes entourent les estimations, surtout en ce qui concerne les tendances relatives aux coûts médicaux, qui pourraient varier considérablement dans les évaluations futures du passif de la Société au titre des prestations définies et des autres régimes.

Le tableau ci-dessous montre la sensibilité des principales hypothèses économiques de l'exercice 2015, qui ont été utilisées pour mesurer le passif au titre des prestations définies et les charges connexes des régimes de retraite et des autres régimes de la Société. La sensibilité de chaque hypothèse principale a été calculée de façon distincte. La modification de plus d'une hypothèse simultanément peut amplifier ou diminuer l'incidence sur le passif au titre des prestations définies ou sur les charges des régimes.

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	Passif au titre des prestations	Coût des prestations ¹⁾	Passif au titre des prestations	Coût des prestations ¹⁾
Taux d'actualisation ²⁾	3,50 %	3,50 %	3,25 %	3,25 %
Incidence d'une augmentation de 1 %	(116,4) \$	(5,3) \$	(22,7) \$	0,1 \$
Incidence d'une diminution de 1 %	147,1 \$	4,3 \$	28,2 \$	(0,3) \$
Taux de croissance des coûts des soins de santé ³⁾			7,00 %	7,00 %
Incidence d'une augmentation de 1 %			21,1 \$	1,2 \$
Incidence d'une diminution de 1 %			(17,4) \$	(1,0) \$

1) Compte tenu de l'incidence sur les coûts des services rendus, sur les coûts financiers et sur les intérêts nets sur le passif (l'actif) au titre des régimes à prestations définies.

2) Repose sur la moyenne pondérée des taux d'actualisation relatifs à tous les régimes.

3) Diminution progressive jusqu'à 5,00 % en 2019 et pas de changement par la suite.

La composition de l'actif des régimes de retraite à prestations définies s'établissait comme suit à la clôture de l'exercice :

	2 mai 2015	3 mai 2014
Fonds d'actions canadiennes	18,2 %	37,8 %
Fonds d'actions étrangères	20,4 %	33,7 %
Fonds à revenu fixe	60,5 %	28,1 %
Trésorerie	0,9 %	0,4 %
Total des placements	100,0 %	100,0 %

Ces titres comprennent des placements dans des actions de catégorie A sans droit de vote d'Empire. La valeur de marché proportionnelle de ces actions à la clôture de l'exercice est présentée comme suit :

	2 mai 2015	Pourcentage des actifs des régimes	3 mai 2014	Pourcentage des actifs des régimes
Empire Company Limited – actions de catégorie A sans droit de vote	22,3 \$	3,0 %	22,1 \$	3,1 %

Tous les titres sont évalués en fonction des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou en fonction des données d'entrée autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (c'est-à-dire comme prix), soit indirectement (c'est-à-dire comme dérivé de prix).

Le rendement réel des actifs des régimes s'est chiffré à 67,6 \$ pour l'exercice clos le 2 mai 2015 (71,3 \$ en 2014).

Selon les meilleures estimations de la direction, les cotisations qui devraient être versées aux régimes à prestations définies au cours de l'exercice ouvert le 3 mai 2015 et dont la date de clôture est le 7 mai 2016 s'élèvent à 9,0 \$.

18. CAPITAL SOCIAL

	Nombre d'actions	
	2 mai 2015	3 mai 2014
Autorisé		
Actions privilégiées 2002, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en séries	991 980 000	991 980 000
Actions de catégorie A sans droit de vote, sans valeur nominale	257 044 056	257 044 056
Actions ordinaires de catégorie B, sans valeur nominale, avec droit de vote	40 800 000	40 800 000
	Nombre d'actions	
Émis et en circulation	2 mai 2015	3 mai 2014
Actions de catégorie A sans droit de vote	59 620 737 2 102,1 \$	2 101,0 \$
Actions ordinaires de catégorie B	32 712 693 7,3	7,6
Total	2 109,4 \$	2 108,6 \$

Dans certains cas, lorsqu'il y a une offre d'achat (selon la définition donnée dans les modalités relatives aux actions) d'actions ordinaires de catégorie B, les détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir une offre complémentaire au prix par action payé le plus élevé, conformément à cette offre d'achat d'actions ordinaires de catégorie B.

Au cours de l'exercice clos le 2 mai 2015, 1 548 070 actions ordinaires de catégorie B ont été converties en 1 548 070 actions de catégorie A sans droit de vote.

Dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway, en novembre 2013, la Société a émis 24 265 000 actions de catégorie A sans droit de vote, ce qui s'est traduit par des ajouts de 1 842,6 \$ au capital social avant les frais d'émission d'actions. Les frais d'émission d'actions de 55,8 \$, après l'impôt différé de 20,1 \$, ont été déduits du produit puisqu'ils se rapportaient directement à l'émission des actions ordinaires.

Au cours de l'exercice 2015, la Société a versé à ses actionnaires des dividendes de 99,7 \$ sur les actions ordinaires (83,3 \$ en 2014). Cela représente un versement de 1,08 \$ par action (1,04 \$ par action en 2014) pour les détenteurs d'actions ordinaires.

Le 12 mars 2015, la Société a déposé un avis d'intention auprès de la Bourse de Toronto (la « TSX ») annonçant le rachat aux fins d'annulation d'au plus 1 788 584 actions de catégorie A sans droit de vote qui représentent approximativement 3 % des actions en circulation, sous réserve de l'obtention de l'autorisation des organismes de réglementation. Les rachats se feront par l'intermédiaire de la TSX. Le prix que la Société paiera pour les actions, le cas échéant, sera égal au cours de celles-ci au moment du rachat. Les rachats pourront commencer le 17 mars 2015 et devront se terminer au plus tard le 16 mars 2016. Empire n'a procédé à aucun rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote depuis la date de l'avis.

19. AUTRES PRODUITS

	2 mai 2015	3 mai 2014
Profit sur la sortie d'actifs	66,9 \$	8,0 \$
Revenus locatifs tirés des immeubles détenus	31,4	35,2
Revenu de placement	1,2	1,8
Profits de dilution	0,1	4,3
Total	99,6 \$	49,3 \$

20. CHARGES AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

	2 mai 2015	3 mai 2014
Salaires, rémunération et autres avantages à court terme	3 044,4 \$	2 468,7 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	29,5	37,8
Indemnités de fin de contrat de travail	5,8	24,2
Total	3 079,7 \$	2 530,7 \$

21. CHARGES FINANCIÈRES, MONTANT NET

Les produits financiers et les charges financières sont présentés sur la base du montant net dans les états consolidés du résultat net.

	2 mai 2015	3 mai 2014
Produits financiers		
Produits d'intérêts tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1,4 \$	9,1 \$
Profit sur la sortie d'actifs financiers	–	1,2
Total des produits financiers	1,4	10,3
Charges financières		
Charges d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti	136,7	129,5
Pertes (profits) liés à la juste valeur des contrats à terme	(0,5)	0,6
Pertes sur les couvertures des flux de trésorerie reclassées à partir des autres éléments du résultat global	0,6	–
Charges financières liées à la retraite, montant net	12,0	10,4
Charge de désactualisation des provisions	8,9	3,0
Total des charges financières	157,7	143,5
Charges financières, montant net	156,3 \$	133,2 \$

22. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Au cours de l'exercice 2014, Empire Theatres a conclu ses transactions de vente d'actifs avec deux parties non liées. Les détails de la vente figurent ci-après :

Produit net tiré de la vente	259,2 \$
Valeur comptable des immobilisations corporelles vendues	114,4
Valeur comptable du goodwill vendu	32,6
Valeur comptable des immobilisations incorporelles vendues	0,5
Radiation des immobilisations corporelles	0,4
Radiation des avantages incitatifs accordés aux locataires différés et des rajustements des baux selon le marché	(14,2)
Radiation des loyers à recevoir selon la méthode de l'amortissement linéaire	(4,2)
Coûts de transaction estimés	3,0
Autres coûts	1,5
	134,0
Profit avant impôt sur le résultat	125,2
Impôt sur le résultat	21,0
Profit sur la vente d'actifs, après impôt	104,2 \$

L'analyse des résultats d'exploitation liés aux activités abandonnées ainsi que des résultats comptabilisés à la suite de la réévaluation des groupes destinés à être cédés, de la vente des groupes destinés à être cédés et de la comptabilisation des coûts de restructuration se détaille comme suit :

	2 mai 2015	3 mai 2014
Ventes	– \$	127,5 \$
Charges, y compris les charges financières de néant (0,8 \$ en 2014)	–	120,2
Résultat avant impôt sur le résultat lié aux activités abandonnées	–	7,3
Impôt sur le résultat	–	2,1
Résultat net lié aux activités abandonnées	–	5,2
Perte comptabilisée à la réévaluation à la juste valeur des actifs des groupes destinés à être cédés diminuée des coûts de la vente, après impôt de néant (6,2 \$ en 2014)	–	(15,7)
Profit sur la sortie d'actifs, après impôt de néant (21,0 \$ en 2014)	–	104,2
Perte découlant de la comptabilisation des coûts de restructuration, après impôt de néant (3,6 \$ en 2014)	–	(9,3)
Profit net découlant de la réévaluation d'actifs, de la sortie d'actifs et des coûts de restructuration	–	79,2
Résultat net lié aux activités abandonnées	– \$	84,4 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées se détaillent comme suit :

	2 mai 2015	3 mai 2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	– \$	(24,9) \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	– \$	239,3 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	– \$	(21,0) \$

23. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat applicable aux actions ordinaires comprend les éléments suivants :

	2 mai 2015	3 mai 2014
Résultat lié aux activités poursuivies	419,0 \$	151,0 \$
Résultat lié aux activités abandonnées	–	84,4
Résultat applicable aux actions ordinaires	419,0 \$	235,4 \$

Le résultat par action se compose des éléments suivants :

	2 mai 2015	3 mai 2014
Résultat de base par action		
Lié aux activités poursuivies	4,54 \$	1,89 \$
Lié aux activités abandonnées	–	1,05
	4,54 \$	2,94 \$
Résultat dilué par action		
Lié aux activités poursuivies	4,54 \$	1,88 \$
Lié aux activités abandonnées	–	1,05
	4,54 \$	2,93 \$

Le résultat de base par action a été établi selon le nombre moyen pondéré des actions en circulation, qui s'élevait à 92 329 239 actions au 2 mai 2015 (80 049 235 actions en 2014).

Le nombre moyen pondéré d'actions ayant servi au calcul du résultat dilué par action peut être rapproché du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du résultat de base par action comme suit :

	2 mai 2015	3 mai 2014
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le résultat de base par action	92 329 239	80 049 235
Actions présumées être émises sans contrepartie relativement aux paiements fondés sur des actions	55 795	159 691
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le résultat dilué par action	92 385 034	80 208 926

24. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

La Société a acquis des magasins affiliés et non affiliés ainsi que des postes d'essence et des dossiers d'ordonnance. Les résultats de ces acquisitions sont compris dans les résultats financiers consolidés de la Société établis depuis les dates d'acquisition et sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le goodwill comptabilisé pour les acquisitions de magasins affiliés et non affiliés ainsi que des postes d'essence se rapporte à la main-d'œuvre acquise et à la clientèle des magasins existants, ainsi qu'aux synergies attendues de la combinaison des efforts des magasins acquis et des magasins existants.

Le tableau qui suit présente les montants des actifs et des passifs identifiables découlant des acquisitions pour les périodes respectives :

	2 mai 2015	3 mai 2014
Magasins et postes d'essence		
Stocks	5,2 \$	457,9 \$
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	6,0	1 152,5
Immobilisations incorporelles	0,1	181,6
Actifs d'impôt différé	–	35,5
Actifs détenus en vue de la vente	–	391,4
Actifs acquis pour cession-bail	–	991,3
Goodwill	4,5	2 820,1
Fournisseurs et charges à payer	–	(398,7)
Obligations au titre des régimes de retraite	–	(137,5)
Passifs d'impôt différé	–	(13,2)
Provisions	(0,1)	–
Autres actifs et passifs	(4,3)	37,6
	11,4	5 518,5
Dossiers d'ordonnances		
Immobilisations incorporelles	0,3	306,5
Contrepartie en trésorerie	11,7 \$	5 825,0 \$

Depuis la date d'acquisition, l'apport des entreprises acquises aux ventes et au résultat net s'est élevé à 38,3 \$ et à 0,4 \$, respectivement, pour l'exercice clos le 2 mai 2015.

Acquisition de Canada Safeway

Le 12 juin 2013, la Société a conclu une convention d'acquisition d'actifs avec Safeway Inc. et ses filiales en vue d'acquérir la quasi-totalité des actifs et de prendre en charge certains passifs de Canada Safeway ULC à un prix d'acquisition en trésorerie de 5 800,0 \$, assujetti à un ajustement au fonds de roulement.

Au cours de l'exercice 2015, la direction a terminé la répartition du prix d'acquisition lié à l'acquisition de Canada Safeway. Par conséquent, le bilan consolidé au 3 mai 2014 a été ajusté et comprend les justes valeurs suivantes pour les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables repris :

Stocks	451,0 \$
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	1 139,8
Actifs détenus en vue de la vente	391,4
Actifs acquis pour cession-bail	991,3
Immobilisations incorporelles	487,6
Actifs d'impôt différé	35,5
Fournisseurs et charges à payer	(398,7)
Obligations au titre des régimes de retraite	(137,5)
Passifs d'impôt différé	(13,2)
Autres actifs et passifs	38,1
Total des actifs nets identifiables	2 985,3 \$
Excédent de la contrepartie payée sur les actifs nets identifiables acquis affecté au goodwill	2 814,7 \$

25. GARANTIES, ENGAGEMENTS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Garanties

Franchisés et marchands affiliés

Sobeys est partie à un certain nombre de contrats de franchise et de conventions d'exploitation dans le cadre de son modèle d'affaires. Ces contrats et conventions contiennent des clauses qui imposent à la Société d'apporter du soutien aux franchisés et aux marchands affiliés afin de compenser ou d'atténuer les pertes des magasins de détail, de réduire les paiements de loyer des magasins, de minimiser l'incidence des prix promotionnels et d'aider à couvrir les autres charges d'exploitation liées aux magasins. La totalité du soutien financier mentionné précédemment ne s'appliquera pas dans tous les cas, étant donné que les provisions des contrats varient. La Société continuera d'apporter un soutien financier en vertu des contrats de franchise et des conventions d'exploitation au cours des prochains exercices.

Sobeys a conclu un contrat de garantie en vertu duquel, si certains franchisés et marchands affiliés sont dans l'impossibilité de s'acquitter de leurs obligations locatives, elle sera tenue de payer le montant le plus élevé de 7,0 \$ ou de 9,9 % du solde de l'obligation autorisée et impayée (7,0 \$ ou 9,9 % en 2014). Les modalités du contrat de garantie sont révisées au mois d'août de chaque année. En date du 2 mai 2015, le montant de la garantie se chiffrait à 7,0 \$ (7,0 \$ en 2014).

Sobeys a garanti certains contrats de location de matériel de ses franchisés et marchands affiliés. Selon la garantie, si un franchisé ou un marchand affilié est dans l'impossibilité de respecter ses obligations locatives, Sobeys sera tenue de payer le solde des engagements en vertu des contrats de location de matériel jusqu'à concurrence d'un montant cumulatif de 145,0 \$. Sobeys approuve chacun de ces contrats.

Au cours de l'exercice 2009, Sobeys a conclu un contrat additionnel d'amélioration de crédit sous forme de lettre de garantie pour certains franchisés et marchands affiliés relativement à l'achat et à l'installation de matériel. Aux termes du contrat, si un franchisé ou un marchand affilié est dans l'impossibilité de s'acquitter de ses obligations locatives ou de fournir un recours acceptable, Sobeys sera tenue de payer le montant le plus élevé de 6,0 \$ ou de 10,0 % du solde de l'obligation autorisée et impayée annuellement (6,0 \$ ou 10,0 % en 2014). En vertu des modalités du contrat, Sobeys doit obtenir une lettre de crédit correspondant au montant de la garantie en instance, à réévaluer chaque année civile. Cette amélioration de crédit permet à Sobeys d'offrir des modalités de financement avantageuses à certains franchisés et marchands affiliés. Les modalités du contrat ont été révisées et Sobeys a déterminé qu'il n'y avait aucune incidence importante relativement à la consolidation d'entités structurées. En date du 2 mai 2015, le montant de la garantie se chiffrait à 6,0 \$ (6,0 \$ en 2014).

Les paiements de location minimums en vertu de contrats de location de matériel garantis pour les cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	Tiers
2016	13,4 \$
2017	—
2018	—
2019	—
2020	—
Par la suite	—

Autres

Au 2 mai 2015, la Société était éventuellement responsable de lettres de crédit émises totalisant 69,8 \$ (94,6 \$ en 2014).

Après avoir signé le bail de son nouveau centre de distribution à Mississauga en mars 2000, Sobeys a garanti au propriétaire l'exécution, par Services alimentaires SERCA Inc., de toutes ses obligations en vertu du bail. La durée résiduelle du bail est de cinq ans et l'obligation totale est de 16,5 \$ (19,5 \$ en 2014). Lors de la vente des actifs de Services alimentaires SERCA Inc. à Sysco Corp., le bail du centre de distribution à Mississauga a été cédé à l'acheteur, qui l'a pris en charge, et Sysco Corp. a consenti à indemniser Sobeys et à la dégager de toute responsabilité qui pourrait découler de cette garantie.

Engagements

Contrats de location simple, en tant que preneur

La Société loue divers magasins, centres de distribution et bureaux ainsi que du matériel aux termes de contrats de location simple non résiliables. Ces contrats sont assortis de diverses modalités, clauses d'indexation et options de reconduction et d'une base d'établissement du loyer conditionnel à payer.

Le loyer minimum futur net total payable aux termes des contrats de location simple de la Société au 2 mai 2015 s'élève à environ 4 020,5 \$. Ce montant correspond à une obligation brute au titre de contrats de location de 4 939,8 \$ réduite par un revenu de sous-location attendu de 919,3 \$. Le montant net des engagements pour les cinq prochains exercices se présente comme suit :

	Tiers		Parties liées	
	Obligation nette au titre de contrats de location	Obligation brute au titre de contrats de location	Obligation nette au titre de contrats de location	Obligation brute au titre de contrats de location
2016	226,2 \$	338,0 \$	128,1 \$	128,1 \$
2017	209,8	311,6	126,7	126,7
2018	192,6	283,2	126,4	126,4
2019	178,2	256,7	127,6	127,6
2020	164,7	236,3	127,3	127,3
Par la suite	920,7	1 385,7	1 492,2	1 492,2

La Société a comptabilisé une charge de 517,4 \$ (500,0 \$ en 2014) en lien avec les paiements minimaux au titre de la location pour l'exercice clos le 2 mai 2015 dans les états consolidés du résultat net. La charge a été compensée par un revenu de sous-location de 161,8 \$ (155,9 \$ en 2014), et une autre charge de 11,5 \$ (11,9 \$ en 2014) a été comptabilisée à titre de loyer conditionnel.

Contrats de location simple, à titre de bailleur

La Société loue également la plupart des immeubles de placement aux termes de contrats de location simple. Ces contrats sont assortis de diverses modalités, clauses d'indexation et options de reconduction et d'une base d'établissement du loyer conditionnel à percevoir.

Les revenus locatifs pour l'exercice clos le 2 mai 2015 s'élevaient à 29,7 \$ (34,3 \$ en 2014) et sont inclus dans les autres produits dans les états consolidés du résultat net. De plus, la Société a comptabilisé des loyers conditionnels de 1,7 \$ pour l'exercice clos le 2 mai 2015 (0,9 \$ en 2014).

Les paiements au titre de contrats de location qui devraient être perçus au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	Tiers
2016	19,5 \$
2017	17,3
2018	15,6
2019	13,7
2020	11,1
Par la suite	67,1

Passifs éventuels

Le 21 juin 2005, Sobeys a reçu un avis de nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») pour les exercices 1999 et 2000 relativement à Lumsden Brothers Limited, une filiale de vente en gros de Sobeys, et la taxe sur les produits et services (« TPS »). La nouvelle cotisation se rapportait à la TPS sur la vente des produits du tabac aux Indiens de plein droit. L'ARC soutient que Sobeys devait prélever la TPS sur la vente de produits du tabac aux Indiens de plein droit. Selon l'avis de nouvelle cotisation, le total de ces taxes, des intérêts et des pénalités s'élève à 13,6 \$. Après étude du dossier et consultation juridique, Sobeys est d'avis qu'elle ne devait pas prélever la TPS. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2006, Sobeys a déposé un avis d'opposition auprès de l'ARC. Le litige n'est toujours pas réglé et Sobeys a déposé un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt. Par conséquent, Sobeys n'a comptabilisé aucune de ces taxes, aucun de ces intérêts ni aucune de ces pénalités à cet égard dans ses états du résultat net. En attendant la résolution de cette affaire, Sobeys a déposé des fonds auprès de l'ARC pour couvrir le total des taxes, des intérêts et des pénalités indiqué dans l'avis de nouvelle cotisation et elle a comptabilisé ce montant à titre de créance non courante à recevoir de l'ARC.

La Société est mise en cause dans des réclamations et des litiges dans le cours normal de ses activités. La direction de la Société ne considère pas que ces litiges représentent un risque significatif, même si elle ne peut le prédire avec certitude.

Dans le cours normal de ses activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les administrations fiscales. Bien que la Société estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les administrations fiscales.

26. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte imprévue survienne lorsqu'un client ou une partie contractante à un instrument financier ne réussit pas à honorer ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la Société qui sont exposés aux concentrations de risque de crédit sont principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, les prêts et autres créances, les contrats dérivés et les garanties.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de la totalité de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des prêts et créances et des contrats de garantie pour les franchisés et marchands affiliés (note 25).

La Société atténue le risque de crédit lié à ses créances clients et à ses prêts en mettant en place des processus d'approbation et des limites de crédit ainsi que des processus de surveillance périodique. En règle générale, la Société est d'avis que la qualité du crédit de ses actifs financiers qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est élevée. La Société effectue un suivi périodique des processus liés à la perception et obtient des garanties pour la totalité de ses créances et prêts et autres créances afin de s'assurer que les paiements adéquats ont été reçus et que les garanties appropriées sont disponibles. Les garanties peuvent différer d'une entente à une autre, mais, en règle générale, elles sont composées des stocks, des immobilisations corporelles, y compris les terrains et/ou les bâtiments, ainsi que des garanties personnelles. Le risque de crédit est encore plus atténué en raison de la vaste clientèle et de sa dispersion dans plusieurs zones géographiques. Pour réduire le risque de crédit, la Société ne conclut des contrats dérivés qu'avec des contreparties qui reçoivent des notations de deux agences de notation et qui ont une notation de crédit minimale de « A ».

Les créances sont composées essentiellement de soldes de comptes indépendants ou de franchisés et de détaillants affiliés ainsi que de remises et de ristournes provenant de fournisseurs. La date d'échéance de ces montants peut différer selon la convention, mais, de façon générale, les soldes impayés après une période de 30 jours sont considérés comme étant en souffrance. Le classement chronologique des créances est le suivant :

	2 mai 2015	3 mai 2014
De 0 à 30 jours	380,6 \$	363,9 \$
De 31 à 90 jours	54,4	40,6
Plus de 90 jours	94,2	75,1
Total des créances avant correction de valeur pour pertes sur créances	529,2	479,6
Moins la correction de valeur pour pertes sur créances	(21,8)	(20,3)
Créances	507,4 \$	459,3 \$

Les intérêts gagnés sur les comptes en souffrance sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net en réduction des frais de vente et charges administratives. Les créances sont classées comme étant courantes aux bilans consolidés au 2 mai 2015.

La correction de valeur pour pertes sur créances est révisée chaque date de clôture. Une correction de valeur est calculée sur les créances à recevoir de comptes indépendants ainsi que sur les créances et les prêts et autres créances provenant de franchisés ou de marchands affiliés, et est comptabilisée en réduction des créances respectives aux bilans consolidés. La Société met à jour son estimation de ses pertes sur créances selon les soldes en souffrance des comptes indépendants et l'évaluation de la recouvrabilité, déduction faite de la garantie attribuée pour des franchisés ou des marchands affiliés. Les créances courantes et non courantes et les prêts et autres créances sont régulièrement révisés et sont radiés lorsque le recouvrement est estimé improbable. La variation de la correction de valeur pour pertes sur créances est comptabilisée dans les frais de vente et charges administratives dans les états consolidés du résultat net et est présentée comme suit :

	2 mai 2015	3 mai 2014
Correction de valeur à l'ouverture	20,3 \$	19,2 \$
Provision pour pertes	12,5	7,1
Recouvrements	(4,0)	(5,0)
Radiations	(7,0)	(1,0)
Correction de valeur à la clôture	21,8 \$	20,3 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne détienne pas de trésorerie suffisante pour s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance. La Société conserve sa facilité de crédit confirmée pour s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour honorer ses obligations financières actuelles et futures prévisibles à un coût raisonnable.

La Société surveille les marchés financiers et les conditions connexes, ainsi que ses flux de trésorerie afin d'optimiser sa situation de trésorerie et d'évaluer ses besoins de trésorerie et de financement à plus long terme. La conjoncture le permettant, la Société aura accès aux marchés financiers des titres d'emprunt pour diverses dettes à long terme venant à échéance et au fur et à mesure que les autres passifs arriveront à échéance ou lorsqu'on le jugera approprié afin d'atténuer les risques et d'optimiser l'établissement des prix.

La valeur et les échéances contractuelles du capital et de l'intérêt des passifs financiers importants, non actualisés, au 2 mai 2015, sont présentées dans le tableau suivant :

	2016	2017	2018	2019	2020	Par la suite	Total
Passifs financiers dérivés							
Swaps de devises	2,3 \$	2,4 \$	2,4 \$	2,5 \$	13,0 \$	– \$	22,6 \$
Passifs financiers non dérivés							
Fournisseurs et charges à payer	2 265,8	–	–	–	–	–	2 265,8
Dettes à long terme	142,6	420,3	298,5	677,4	78,6	1 646,7	3 264,1
Total	2 410,7 \$	422,7 \$	300,9 \$	679,9 \$	91,6 \$	1 646,7 \$	5 552,5 \$

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier s'entend du montant estimé que toucherait la Société pour régler les actifs financiers ou qu'elle paierait pour le transfert des passifs financiers lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances, des prêts et autres créances, et des fournisseurs et autres créditeurs se rapproche de la juste valeur aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

La valeur comptable de la partie non courante des prêts et autres créances et des placements se rapproche de la juste valeur aux dates de clôture en raison des taux courants du marché liés à ces instruments.

La juste valeur de la dette à long terme à taux d'intérêt variable est présumée se rapprocher de sa valeur comptable selon les taux actuels du marché et la cohérence des écarts de crédit. La juste valeur de la dette à long terme a été estimée en actualisant les flux de trésorerie futurs au taux offert pour des dettes d'une échéance et d'une cote de solvabilité semblables.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers dérivés, classés au niveau 2, est estimée selon des modèles d'évaluation qui utilisent des données d'entrée observables de marché. La direction est d'avis que sa technique d'évaluation est adéquate.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur au cours de l'exercice clos le 2 mai 2015.

Le tableau qui suit présente le classement des instruments financiers de la Société ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur.

	2 mai 2015		3 mai 2014	
	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers				
Prêts et créances :				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	295,9 \$	295,9 \$	429,3 \$	429,3 \$
Créances	507,4	507,4	459,3	459,3
Prêts et autres créances	113,3	113,3	98,9	98,9
Actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net :				
Autres actifs ¹⁾	4,5	4,5	6,8	6,8
Disponibles à la vente :				
Placements	25,1	25,1	24,8	24,8
Total des actifs financiers	946,2 \$	946,2 \$	1 019,1 \$	1 019,1 \$
Passifs financiers				
Autres passifs financiers :				
Fournisseurs et charges à payer	2 265,8 \$	2 265,8 \$	2 244,9 \$	2 244,9 \$
Dette à long terme	2 295,9	2 490,7	3 500,1	3 639,9
Passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net :				
Autres passifs non courants ²⁾	5,5	5,5	–	–
Total des passifs financiers	4 567,2 \$	4 762,0 \$	5 745,0 \$	5 884,8 \$

1) Représente le total de la valeur comptable des actifs financiers inclus dans les autres actifs figurant aux bilans consolidés.

2) Représente le total de la valeur comptable des passifs financiers inclus dans les autres passifs non courants figurant aux bilans consolidés.

Au 2 mai 2015, la hiérarchie de la juste valeur comprend des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net de 4,4 \$ pour le niveau 1, de 0,1 \$ pour le niveau 2 et de néant pour le niveau 3 (6,3 \$, 0,5 \$ et néant respectivement en 2014).

Au 2 mai 2015, la hiérarchie de la juste valeur comprend des actifs financiers classés comme disponibles à la vente de 25,1 \$ pour le niveau 1 (24,8 \$ en 2014).

Au 2 mai 2015, la hiérarchie de la juste valeur comprend des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net de néant pour le niveau 1, de 5,5 \$ pour le niveau 2 et de néant pour le niveau 3. Aucun passif financier n'appartenait à cette catégorie au 3 mai 2014.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés aux bilans consolidés à leur juste valeur à moins qu'ils ne représentent un contrat d'achat ou de vente d'un élément non financier conformément aux besoins attendus de la Société en matière d'achat, de vente ou de consommation, appelés « achats ou ventes d'éléments non financiers ». Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont comptabilisées en résultat net, à moins que les instruments financiers dérivés ne se qualifient à titre de couvertures des flux de trésorerie efficaces et ne soient désignés comme tels ou qu'ils ne représentent des achats ou des ventes d'éléments non financiers. La norme ne s'applique pas aux achats ou aux ventes d'éléments non financiers et ces derniers sont comptabilisés à titre de contrats non entièrement exécutés. Les variations de la juste valeur d'un instrument financier dérivé désigné à titre de couverture des flux de trésorerie sont comptabilisées dans les autres actifs et dans les autres passifs non courants; la partie efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Couvertures des flux de trésorerie

Les couvertures des flux de trésorerie de la Société comprennent principalement des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt. Des contrats de change sont utilisés pour couvrir les achats ou les dépenses futurs liés aux biens et services libellés en monnaies étrangères. Des swaps de taux d'intérêt sont utilisés pour protéger la Société contre les fluctuations des flux de trésorerie futurs découlant des intérêts sur les actifs et les passifs autres que de négociation qui portent intérêt à des taux variables. Les profits et pertes sont comptabilisés initialement directement dans les capitaux propres et sont transférés au résultat net lorsque les flux de trésorerie prévus touchent les produits et les charges pour l'exercice.

Au 2 mai 2015, les justes valeurs des dérivés en cours désignés comme couvertures des flux de trésorerie des transactions prévues correspondent à des actifs de 0,1 \$ (0,5 \$ en 2014) et à des passifs de 5,5 \$ (néant en 2014).

Les couvertures des flux de trésorerie devraient donner lieu à des entrées ou à des sorties de trésorerie au cours des cinq prochains exercices jusqu'à l'exercice 2020, qui devraient être comptabilisées en résultat net au cours de ces exercices et, dans le cas des swaps de devises, sur la durée d'utilité des actifs connexes dont une partie du coût initial est couverte.

Les profits et pertes sur les parties inefficaces de ces dérivés sont comptabilisés immédiatement en résultat net pour l'exercice. Au cours de l'exercice, la Société a comptabilisé un montant de 0,4 \$ (néant en 2014) directement en résultat net par suite de contrats de couverture inefficaces.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de pertes financières découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Les instruments financiers qui peuvent rendre la Société vulnérable au risque de taux d'intérêt comprennent les passifs financiers à des taux d'intérêt variables.

La Société gère le risque de taux d'intérêt en surveillant la conjoncture du marché et l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette. La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt désignés comme couvertures des flux de trésorerie pour gérer la variabilité des taux d'intérêt sur une partie de sa dette à long terme. L'utilisation de la comptabilité de couverture a fait en sorte que les charges d'intérêt sur la dette connexe ont été présentées aux taux couverts plutôt qu'à des taux d'intérêt variables.

La majorité de la dette à long terme de la Société porte intérêt à taux fixes ou est couverte par des swaps de taux d'intérêt. Une tranche d'environ 27,5 % (54,2 % en 2014) de la dette à long terme de la Société est exposée au risque de taux d'intérêt puisqu'elle porte intérêt à des taux variables.

Le résultat net est sensible à l'incidence d'une variation des taux d'intérêt sur le solde moyen des passifs financiers portant intérêt au cours de l'exercice. Pour l'exercice clos le 2 mai 2015, l'encours de la dette moyenne à taux variable non couverte de la Société s'est élevé à 1 270,3 \$ (1 060,5 \$ en 2014). Une augmentation (diminution) de 25 points de base aurait une incidence de l'ordre de 2,2 \$ (2,2 \$) [1,9 \$ (1,9 \$) en 2014] sur le résultat net et de néant (néant) [néant (néant) en 2014] sur les autres éléments du résultat global à la suite de l'exposition de la Société aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable couverte et non couverte.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2015, Sobeys a conclu un swap de taux d'intérêt décroissant pour un montant nominal initial de 598,7 \$ au taux fixe de 1,4 %, qui est entré en vigueur le 12 mai 2014 et qui vise à couvrir le taux d'intérêt d'une partie de sa facilité d'acquisition (note 15). Le montant nominal en cours à la fin de l'exercice 2015 est de 174,7 \$. Ce swap échoit le 31 décembre 2015.

Risque de change

La Société exerce ses activités en grande partie en dollars canadiens. Elle est assujettie au risque de change en raison principalement des achats effectués en dollars américains. De plus, la Société conclut des contrats à terme pour fixer le cours de change sur une partie de ses besoins prévus en euros, en livres sterling et en dollars américains. Les montants perçus et payés en lien avec les instruments utilisés pour couvrir les opérations de change, y compris les profits et les pertes, sont comptabilisés dans le coût des achats. La Société estime que son exposition au risque de change est négligeable.

La Société conclut des contrats de change à terme et des swaps de devises principalement pour limiter son exposition aux fluctuations des cours de change en lien avec les dépenses libellées en monnaies étrangères. Ces contrats sont désignés comme des instruments de couverture à des fins comptables. Par conséquent, la partie efficace des variations de la juste valeur des contrats à terme est cumulée dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie couverts soit comptabilisée en résultat net dans les périodes comptables futures.

La Société estime qu'une augmentation (diminution) de 10 % des cours de change en vigueur aurait une incidence de néant (néant) [néant (néant) en 2014] sur le résultat net et de 4,2 \$ (4,2 \$) [0,8 \$ (0,8 \$) en 2014] sur les autres éléments du résultat global pour les dérivés en monnaies étrangères en place à la clôture de l'exercice.

Sobeys a conclu, au cours du premier trimestre de l'exercice 2015, sept contrats de change à terme d'euros et de dollars canadiens d'une valeur approximative en dollars canadiens de 58,0 \$ au moment de la conclusion. Ces contrats de change à terme ont été conclus afin de couvrir et de limiter l'exposition aux fluctuations des cours du change découlant des charges futures en euros. Les contrats à terme ont des échéances allant du 29 mai 2014 au 1^{er} septembre 2016.

Le 30 janvier 2015, Sobeys a dénoué un swap de devises variable-variable qui avait pris effet en juillet 2008, ce qui lui a rapporté un profit de 0,7 \$, et a conclu un nouveau swap de devises variable-variable à taux fixe de 1,2775 dollar canadien/dollar américain pour réduire le risque de change lié à un emprunt à taux variable libellé en dollars américains. Les modalités du swap correspondent aux modalités de l'emprunt à taux variable.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur des placements fluctue par suite des variations du prix des placements.

La Société estime qu'une variation de 10 % de la valeur de marché de ses placements qui se négocient sur une bourse reconnue aurait une incidence de néant (néant en 2014) sur le résultat net et de 2,1 \$ (2,1 \$ en 2014) sur les autres éléments du résultat global.

27. INFORMATION SECTORIELLE

Le conseil d'administration a déterminé que le secteur opérationnel constitue le format de présentation de l'information sectorielle principal, selon la structure de gestion et le système d'information interne de la Société. La Société exerce son activité essentiellement dans deux secteurs : la vente au détail de produits alimentaires et les placements et autres activités. Le premier comprend la distribution de produits alimentaires au Canada.

Les résultats et les actifs des secteurs opérationnels comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent y être affectés de façon raisonnable.

Chacun de ces secteurs opérationnels est géré séparément, car chacun de ces secteurs nécessite des technologies différentes et d'autres ressources ainsi que différentes démarches de commercialisation. Tous les virements intersectoriels sont comptabilisés à des prix établis dans des conditions de concurrence normale. Pour la présentation de l'information sectorielle, la Société utilise des méthodes d'évaluation conformes à IFRS 8 *Secteurs opérationnels* qui sont les mêmes que celles utilisées dans ses états financiers consolidés.

Aucune affectation asymétrique n'a été appliquée entre les secteurs.

Les ventes et le résultat d'exploitation générés par chaque secteur opérationnel du groupe sont résumés dans les tableaux qui suivent :

	2 mai 2015	3 mai 2014
Ventes sectorielles		
Vente au détail de produits alimentaires	23 928,8 \$	20 961,5 \$
Placements et autres activités	–	3,4
	23 928,8	20 964,9
Ventes effectuées aux activités abandonnées	–	7,1
Total	23 928,8 \$	20 957,8 \$

	2 mai 2015	3 mai 2014
Résultat d'exploitation sectoriel		
Vente au détail de produits alimentaires	639,9 \$	291,6 \$
Placements et autres activités		
FPI Crombie	30,6	19,2
Partenariats immobiliers	54,7	30,4
Autres activités, après les charges du siège social	18,4	(12,7)
	103,7	36,9
Total	743,6 \$	328,5 \$

	2 mai 2015	3 mai 2014
Total des actifs par secteur		
Vente au détail de produits alimentaires	10 787,4 \$	11 560,7 \$
Placements et autres activités (y compris les activités abandonnées)	686,0	683,0
Total	11 473,4 \$	12 243,7 \$

Le résultat d'exploitation sectoriel peut être rapproché avec le résultat du groupe avant l'impôt sur le résultat et les activités abandonnées comme suit :

	2 mai 2015	3 mai 2014
Total du résultat d'exploitation	743,6 \$	328,5 \$
Charges financières, montant net	156,3	133,2
Total	587,3 \$	195,3 \$

Les placements et autres activités comprennent les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie, les partenariats immobiliers et diverses autres activités de la Société.

28. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Unités d'actions différées

Les membres du conseil d'administration et certains salariés peuvent choisir de recevoir une partie ou la totalité de leurs honoraires ou une partie de leur rémunération sous forme d'unités d'actions différées (« UAD ») plutôt qu'en trésorerie. Le nombre d'UAD reçues varie selon le cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date du versement des honoraires ou de la rémunération de chaque administrateur ou salarié. D'autres UAD sont attribuées à titre d'équivalents de dividendes. Les UAD ne peuvent être rachetées pour une contrepartie en trésorerie tant que le porteur est un administrateur ou un salarié de la Société. La valeur de rachat d'une UAD correspond au cours de l'action de catégorie A sans droit de vote d'Empire au moment du rachat. La Société évalue de façon régulière les obligations d'UAD au cours de l'action de catégorie A sans droit de vote d'un nombre équivalent d'actions et impute toute augmentation ou diminution aux frais de vente et charges administratives dans les états consolidés du résultat net. Au 2 mai 2015, il y avait 120 870 UAD en cours (146 365 en 2014). Au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015, la charge de rémunération a totalisé 4,0 \$ (1,1 \$ en 2014).

Régime d'unités d'actions au rendement

Depuis l'exercice 2012, la Société a attribué à certains salariés un nombre d'unités d'actions au rendement cible (« UAR ») qui suivent les cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société sur une période de trois ans. Le nombre d'UAR dont les droits deviennent acquis en vertu d'une attribution dépend de l'écoulement du temps et de l'atteinte d'objectifs de performance précis. À la date d'acquisition des droits, chaque salarié a le droit de recevoir une somme en trésorerie d'un montant correspondant au nombre de ses UAR dont les droits sont acquis multiplié par la valeur de marché des actions de catégorie A sans droit de vote. Au 2 mai 2015, 270 542 UAR étaient en circulation (39 600 en 2014). Au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 2 mai 2015, la charge de rémunération a totalisé 9,2 \$ (2,7 \$ en 2014).

La valeur comptable totale du passif pour les UAD et les UAR au 2 mai 2015 s'élevait à 24,2 \$ (12,1 \$ en 2014).

Régime d'options sur actions fictives fondées sur le rendement

Avant l'exercice 2014, la haute direction de Sobeys participait au Régime d'options sur actions fictives fondées sur le rendement de Sobeys (« ROAFR »), qui comportait des options prévoyant l'émission d'actions fictives au rendement (« OAFR »). Les OAFR sont assujetties à une période ou durée de rendement de cinq ans. Les OAFR de Sobeys étaient attribuées aux dirigeants et à la haute direction de Sobeys, comme il était approuvé par le comité des ressources humaines (« RH »). Les attributions comportaient l'acquisition sur une période de quatre années dans une proportion de 25 pour cent par année. Une disposition relative à la liquidité du ROAFR permet des paiements partiels à l'égard d'une position dans le cours pendant une période de rendement. Au cours de l'exercice 2014, le régime a été converti en un paiement fondé sur des actions réglé en trésorerie dont le calcul de croissance est fondé sur la valeur moyenne des cinq jours suivant l'annonce de la performance financière de la Société pour les actions de catégorie A sans droit de vote d'Empire, comparativement à la moyenne des cinq jours suivant l'annonce de la performance financière de la Société de l'exercice précédent. Au 2 mai 2015, 895 223 options étaient en circulation (1 244 057 en 2014) et la valeur comptable du passif lié à ces options s'élève à 24,6 \$ (11,0 \$ en 2014).

Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles d'Empire

Empire a créé un régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles pour certains membres de la haute direction et d'autres employés se joignant à la Société à la suite de l'acquisition de Canada Safeway, afin de remplacer la perte de valeur des options sur actions de Safeway dont les droits n'étaient pas acquis, ainsi que les droits à la plus-value qui existaient à la clôture de l'acquisition de Canada Safeway en novembre 2013. Le régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles est un paiement fondé sur des actions réglé en trésorerie qui comporte une valeur en trésorerie d'une unité d'action temporairement inaccessible (« UATI ») équivalant à la valeur de marché d'une action de catégorie A sans droit de vote au moment de l'acquisition des droits dans l'hypothèse du réinvestissement de tout dividende versé depuis la date d'attribution. À la suite de la conclusion de l'acquisition de Canada Safeway au cours de l'exercice 2014, le comité des RH a émis des UATI fondées sur la valeur d'une action de catégorie A sans droit de vote de 76,00 \$. Les droits des UATI attribuées deviennent acquis par étapes sur une période de trois ans. Le régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles permet également au comité des RH de convertir des UATI en unités d'actions différées, si le participant le décide avant l'acquisition des droits. Au 2 mai 2015, 110 800 unités étaient en circulation (119 899 en 2014) et la valeur comptable du passif lié à ces unités s'élève à 7,0 \$ (4,2 \$ en 2014).

Régime d'options sur actions

Depuis le début de l'exercice 2015, la Société a attribué 325 989 options additionnelles aux termes du régime d'options sur actions des salariés de la Société, dans le cadre duquel des options sont attribuées pour l'achat d'actions de catégorie A sans droit de vote. La juste valeur moyenne pondérée de 7,88 \$ par option a été déterminée d'après le modèle Black et Scholes selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Cours de l'action	67,28 \$
Durée attendue	8,00 années
Taux d'intérêt sans risque	1,70 %
Volatilité attendue	14,45 %
Taux de dividende	1,52 %

La charge de rémunération pour l'exercice clos le 2 mai 2015 a été établie à 4,0 \$ (3,4 \$ en 2014) et sera amortie sur la période d'acquisition des droits de quatre ans. L'augmentation totale du surplus d'apport liée à la charge de rémunération du régime d'options sur actions s'est élevée à 4,0 \$ (3,4 \$ en 2014).

Les options sur actions en circulation au 2 mai 2015 ont été attribuées à des prix allant de 51,99 \$ à 92,60 \$ et expirent de juillet 2018 à mars 2023. Les transactions liées aux options sur actions pour les exercices 2015 et 2014 sont présentées comme suit :

	2015		2014	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde à l'ouverture	934 366	74,56 \$	684 128	47,06 \$
Attribuées	325 989	67,28	826 799	78,89
Acquises	–	–	(291 980)	46,89
Exercées	(87 574)	51,11	(240 940)	44,16
Renoncées	(51 116)	67,76	(43 641)	78,46
Solde à la clôture	1 121 665	74,58 \$	934 366	74,56 \$
Options sur actions exerçables à la clôture	231 577		101 289	

Le tableau qui suit présente un résumé de l'information sur les options sur actions en circulation au 2 mai 2015 :

Année d'attribution	Options en circulation			Options exerçables	
	Nombre d'options sur actions en circulation	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée ¹⁾	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options exerçables au 2 mai 2015	Prix d'exercice moyen pondéré
2011	19 954	3,17	51,99 \$	19 954	51,99 \$
2012	17 941	4,17	54,40	13 456	54,40
2013	4 754	5,17	53,93	2 377	53,93
2014	755 259	6,42	78,92	195 790	78,92
2015	323 757	7,16	67,28	–	–
Total	1 121 665	6,49	74,58 \$	231 577	74,92 \$

1) La durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée est exprimée en années.

Régime d'achat d'actions

La Société a établi un régime d'achat d'actions destiné à ses salariés en vertu duquel des prêts sont accordés pour l'achat d'actions de catégorie A sans droit de vote.

La pratique actuelle de la Société consiste à utiliser uniquement le régime d'unités d'actions au rendement et le régime d'options sur actions afin d'offrir un régime d'intéressement à moyen terme et à long terme aux salariés. Par conséquent, les prêts en cours aux termes du régime d'achat d'actions seront remboursés au gré des salariés, au plus tard à la date d'échéance des prêts, initialement établis pour dix ans.

29. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société conclut des transactions entre parties liées avec le FPI Crombie et le personnel clé de direction. La Société détient une participation de 41,5 % dans le FPI Crombie et comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Le 30 mai 2014, le FPI Crombie a réalisé un appel public à l'épargne de parts dans le cadre d'un placement par acquisition ferme à un prix de 13,25 \$ la part. Parallèlement à cet appel public à l'épargne, une filiale entièrement détenue de la Société a acquis des parts de société en commandite de catégorie B pour un montant d'environ 40,0 \$ (qui sont convertibles à raison de une part de société en commandite de catégorie B pour une part du FPI Crombie). Par suite de la conversion des débentures du FPI Crombie tout au long de l'exercice et de la comptabilisation des souscriptions de parts de société en commandite de catégorie B de la Société, la participation de la Société dans le FPI Crombie a diminué, passant de 41,6 % à 41,5 %.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2015, la Société a résilié un contrat de sous-location conclu avec le FPI Crombie et a engagé une charge de 2,7 \$ à cet effet. Cette charge est comptabilisée dans les frais de vente et charges administratives dans les états consolidés du résultat net.

Au cours de l'exercice clos le 2 mai 2015, Sobeys, par l'intermédiaire de ses filiales entièrement détenues, a vendu dix immeubles au FPI Crombie, puis a repris huit de ces immeubles à bail. La contrepartie en trésorerie reçue pour les immeubles vendus s'est élevée à 105,8 \$ et a donné lieu à un profit avant impôt de 1,2 \$, qui a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat net. La majeure partie du produit reçu a servi à rembourser des emprunts bancaires.

La Société loue des locaux du FPI Crombie à des montants qui, de l'avis de la direction, se rapprochent de la juste valeur de marché. La direction a déterminé que ces montants représentent la juste valeur en raison du nombre important de baux négociés avec des tiers dans chaque marché où la Société exerce son activité. Au cours de l'exercice 2015, les paiements nets globaux aux termes de baux, évalués aux valeurs d'échange, se sont élevés à 149,0 \$ (110,5 \$ en 2014).

De plus, le FPI Crombie offre à la Société des services d'administration et de gestion. Les charges engagées à cet égard sont comptabilisées selon la méthode du recouvrement des coûts.

Au 2 mai 2015, les placements comportaient 25,1 \$ (24,6 \$ en 2014) de débentures de second rang non garanties convertibles du FPI Crombie. La Société a perçu des intérêts de 1,2 \$ du FPI Crombie au cours de l'exercice clos le 2 mai 2015 (1,2 \$ en 2014). Ces montants sont compris dans les autres produits dans les états consolidés du résultat net.

Le 24 juillet 2013, Sobeys a conclu une convention de cession-bail avec le FPI Crombie, selon laquelle le FPI Crombie a convenu d'acquérir indirectement 70 immeubles compris dans l'acquisition de Canada Safeway pour 991,3 \$. L'opération de cession-bail a été conclue officiellement le 3 novembre 2013, immédiatement après la finalisation de l'acquisition de Canada Safeway.

À la clôture de l'acquisition des 70 immeubles, la Société a souscrit 150,0 \$ de parts de catégorie B (qui sont convertibles à raison de une part de catégorie B pour une part du FPI Crombie).

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2014, le FPI Crombie a acheté la participation de la Société dans certains baux de rétention pour une contrepartie en trésorerie de 1,5 \$ qui s'est traduite par un profit avant impôt de 0,4 \$, lequel a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat net.

Au cours de l'exercice 2014, Sobeys a conclu une convention de crédit avec le FPI Crombie pour financer en partie l'acquisition par Sobeys d'un immeuble en Colombie-Britannique. L'emprunt de 11,9 \$ porte intérêt au taux de 6,0 % et ne comporte pas de remboursements de capital avant l'échéance du 1^{er} octobre 2016. La Société a également cédé et repris à bail un immeuble auprès du FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie de 10,2 \$, ce qui correspond à sa valeur comptable. En outre, la Société a échangé des immeubles avec le FPI Crombie au cours de l'exercice 2014. Les immeubles échangés sont tous les deux situés à Canmore, en Alberta.

Rémunération du personnel de direction clé

Le personnel de direction clé comprend les membres du conseil d'administration et ceux de l'équipe de la haute direction de la Société qui ont le pouvoir et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société.

Le tableau qui suit présente la rémunération des membres du personnel de direction clé :

	2 mai 2015	3 mai 2014
Salaires, primes et autres avantages du personnel à court terme	17,9 \$	12,0 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	1,3	3,8
Indemnités de fin de contrat de travail	–	7,2
Paiements fondés sur des actions	14,3	10,7
	33,5 \$	33,7 \$

Indemnités

La Société a convenu d'indemniser ses administrateurs et dirigeants, ainsi que certains salariés, conformément à ses politiques. La Société souscrit des polices d'assurance qui peuvent la protéger contre certaines réclamations.

30. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants : i) s'assurer de liquidités suffisantes pour soutenir ses obligations financières et exécuter ses plans d'exploitation et ses plans stratégiques; ii) réduire au minimum le coût du capital tout en tenant compte des risques et des conditions actuels et futurs du secteur d'activité et du marché ainsi que de ceux liés à la conjoncture économique; iii) maintenir une structure de capital optimale qui permette la souplesse financière nécessaire tout en assurant également la conformité avec toute clause restrictive financière; iv) maintenir une cote de solvabilité de première qualité auprès de chaque agence de notation qui évalue la solvabilité de la Société.

La Société surveille la structure de son capital et y apporte des ajustements, au besoin, à la lumière des variations de la conjoncture économique, des objectifs de ses actionnaires, des besoins de trésorerie de l'entreprise et de la conjoncture des marchés financiers.

La Société est d'avis que sa capitalisation totale inclut toute dette portant intérêt, y compris les emprunts bancaires, la dette à long terme (dont la tranche à moins de un an) et les capitaux propres, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Le calcul s'établit comme suit :

	2 mai 2015	3 mai 2014
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	53,9 \$	218,0 \$
Dette à long terme	2 242,0	3 282,1
Dette consolidée	2 295,9	3 500,1
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	(295,9)	(429,3)
Dette consolidée nette	2 000,0	3 070,8
Capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle	5 983,8	5 700,5
Capital sous gestion	7 983,8 \$	8 771,3 \$

Même si la Société n'inclut pas les contrats de location simple dans sa définition du capital, elle tient compte de ses obligations aux termes des contrats de location simple lorsqu'elle évalue sa capitalisation totale.

Les placements principaux effectués par la Société comprennent l'augmentation de la superficie de vente en pieds carrés de son réseau de magasins concrétisée par la construction de magasins, des relocalisations et des agrandissements, y compris les améliorations locatives connexes ainsi que l'acquisition de terrains destinés à la construction de magasins futurs. La Société effectue des dépenses d'investissement dans les technologies de l'information et dans ses installations de distribution afin de soutenir son réseau de magasins en pleine expansion. De plus, la Société effectue des dépenses d'investissement afin de soutenir ses placements et autres activités. La Société compte en grande partie sur ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour financer son programme de dépenses d'investissement et la distribution de dividendes à ses actionnaires. Les flux de trésorerie sont renfloués, le cas échéant, par une dette supplémentaire ou par l'émission de capital social additionnel. Aucun changement n'a été apporté à ces objectifs dans l'exercice considéré.

La direction surveille certains ratios clés afin de gérer le capital de façon efficace :

	2 mai 2015	3 mai 2014
Ratio de la dette consolidée sur le capital total ¹⁾	27,7 %	38,0 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ²⁾	1,9 x	4,6 x
Ratio du BAIIA sur les charges financières ²⁾	8,9 x	5,8 x

1) Le capital total s'entend de la dette consolidée plus les capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle.

2) Le BAIIA et les charges financières comprennent le BAIIA et les charges financières pour chacun des exercices de 52 semaines clos à ces dates. Le BAIIA (bénéfice d'exploitation majoré de l'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles) et les charges financières (charges d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti, majorées des pertes sur les couvertures des flux de trésorerie reclassées à partir des autres éléments du résultat global) sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures similaires présentées par d'autres émetteurs assujettis.

Selon les conventions d'emprunt actuelles, la direction doit effectuer le suivi de trois clauses restrictives financières et les divulguer, comme l'exigent les modalités des ententes de crédit, tous les trimestres afin d'assurer le respect des modalités des ententes. Ces clauses restrictives sont les suivantes : i) total de la dette ajustée/BAIIA, soit la dette consolidée nette plus les lettres de crédit, les garanties et les engagements, divisés par le BAIIA (comme il est défini par les ententes de crédit et pour les 52 semaines précédentes); ii) dette sur les contrats de location ajustée /BAIIAL, soit le total de la dette ajustée plus huit fois le loyer divisé par le BAIIAL (comme il est défini par les ententes de crédit et pour les 52 semaines précédentes); iii) ratio de couverture du service de la dette, soit le BAIIA divisé par les charges financières plus les remboursements de la dette à long terme (comme il est défini par les ententes de crédit et pour les 52 semaines précédentes). Pendant l'exercice considéré, la Société se conformait à ces clauses restrictives.

31. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la clôture du quatrième trimestre, le 12 mai 2015, les membres propriétaires de Coop Atlantique ont approuvé une convention visant l'achat par Sobeys de certains actifs et la reprise de certains passifs liés aux activités de vente de produits alimentaires et d'essence de Coop Atlantique pour 24,5 \$ plus les ajustements habituels au fonds de roulement et les retenues. La convention prévoit l'achat de cinq épiceries à gamme complète de services, de cinq postes d'essence (dont deux en co-implantation avec des épiceries), d'autres actifs immobiliers ainsi que d'autres actifs et de certains passifs. Le 12 juin 2015, Sobeys a obtenu l'autorisation du Bureau de la concurrence et l'opération a été conclue effectivement le 21 juin 2015.

Après le 2 mai 2015, l'offre de Sobeys visant l'achat, pour 50,0 \$, d'un ancien entrepôt de Target Canada Co. situé à Rocky View, en Alberta, a été acceptée. L'installation sera mise à niveau et automatisée et, lorsque les travaux seront terminés, elle sera en mesure d'assurer la distribution efficace de produits alimentaires non périssables à des magasins de l'Alberta, de la Saskatchewan et d'une partie du Manitoba.

Revue financière des onze derniers exercices

Exercices clos ¹⁾	2015	2014	2013	2012
Résultats financiers (en millions de dollars, à l'exception du rendement des capitaux propres)				
Ventes	23 928,8 \$	20 957,8 \$	17 343,9 \$	16 249,1 \$
Résultat d'exploitation ²⁾	743,6	328,5	573,2	534,3
Charges financières	156,3	133,2	55,4	59,9
Impôt sur le résultat	150,4	36,3	136,4	122,3
Participations ne donnant pas le contrôle	17,9	8,0	9,1	12,7
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ^{2) 3)}	518,9	391,4	390,7	322,7
Résultat net	419,0	235,4	379,5	339,4
Rendement des capitaux propres	8,9 %	8,6 %	10,0 %	10,6 %
Situation financière (en millions de dollars)				
Total des actifs	11 473,4	12 243,7	7 140,4	6 913,1
Dette à long terme (à l'exclusion de la tranche à moins de un an)	2 242,0	3 282,1	915,9	889,1
Capitaux propres ⁴⁾	5 983,8	5 700,5	3 724,8	3 396,3
Données par action sur une base diluée (\$ par action)				
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ³⁾	5,62	4,88	5,74	4,74
Résultat net	4,54	2,93	5,58	4,99
Dividendes				
Actions de catégorie A sans droit de vote	1,080	1,040	0,960	0,900
Actions ordinaires de catégorie B	1,080	1,040	0,960	0,900
Valeur comptable	64,81	61,75	54,82	49,98
Cours de l'action, actions de catégorie A sans droit de vote (\$ par action)				
Haut	94,79	83,24	68,63	62,99
Bas	65,00	65,04	53,56	52,72
Clôture	87,45	68,63	68,58	57,62
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation diluée (en millions)	92,4	80,2	68,1	68,0

1) La clôture des exercices est le premier samedi de mai, ce qui correspond à la clôture d'exercice de Sobeys inc. Les données financières des exercices 2005 à 2010, à l'exception des soldes présentés pour la situation financière de l'exercice 2010, ont été préparées conformément aux PCGR du Canada et n'ont pas été retraitées selon les IFRS. Les exercices 2005 et 2011 étaient des exercices de 53 semaines.

2) Certains soldes ont été reclassés afin de tenir compte des changements dans les chiffres comparatifs de l'exercice 2011. Se reporter à la note 32 des états financiers consolidés annuels audités de l'exercice 2012 de la Société.

3) Résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle, compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société.

4) Capitaux propres avant les participations ne donnant pas le contrôle pour les exercices 2010 à 2015.

	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
	15 956,8 \$	15 516,2 \$	15 015,1 \$	14 065,0 \$	13 366,7 \$	13 063,6 \$	12 435,2 \$
	525,7	479,7	466,2	472,6	431,1	491,4	463,7
	75,4	72,5	80,6	105,8	60,1	83,8	86,7
	122,0	99,1	115,4	125,9	116,9	153,1	131,2
	9,0	5,6	8,3	12,8	55,4	67,1	63,6
	303,2	284,5	261,7	242,8	200,1	202,0	182,9
	400,6	301,9	264,7	315,8	205,8	296,8	186,6
	13,5 %	10,7 %	10,5 %	14,0 %	10,0 %	16,2 %	11,4 %
	6 518,6	6 176,8	5 891,1	5 732,9	5 241,5	5 051,5	4 929,2
	1 090,3	821,6	1 124,0	1 414,1	792,6	707,3	727,4
	3 162,1	2 832,9	2 678,8	2 382,3	2 131,1	1 965,2	1 709,0
	4,45	4,15	3,97	3,69	3,04	3,07	2,78
	5,87	4,40	4,02	4,80	3,13	4,51	2,83
	0,800	0,740	0,700	0,660	0,600	0,560	0,480
	0,800	0,740	0,700	0,660	0,600	0,560	0,480
	46,48	43,07	39,07	36,08	32,31	29,77	25,87
	59,12	53,95	55,05	55,19	45,25	44,35	38,00
	51,07	39,70	35,00	35,40	39,49	33,37	24,25
	54,14	52,98	49,00	39,25	42,33	43,29	36,66
	68,2	68,5	65,8	65,7	65,7	65,7	65,7

Glossaire

BAIIA AJUSTÉ

S'entend du BAIIA compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société

BAIIA

Correspond au BAII plus l'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles. Résultat net lié aux activités poursuivies, avant les charges financières (après les produits financiers), l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles

CAPITAL TOTAL

S'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle

CAPITAL TOTAL NET

S'entend du capital total diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

CHARGES FINANCIÈRES

S'entendent des charges d'intérêt sur les passifs financiers évalués au coût amorti plus les pertes sur les couvertures des flux de trésorerie reclassées à partir des autres éléments du résultat global

COUVERTURE

S'entend d'un instrument financier utilisé pour gérer le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque énergétique ou un autre risque marchandises, en effectuant une transaction qui compense la position existante

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

S'entendent des paiements pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement

DETTE CONSOLIDÉE

S'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires et la dette à long terme

DETTE CONSOLIDÉE NETTE

S'entend de la dette consolidée, diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

DETTE CONSOLIDÉE NETTE SUR LE CAPITAL TOTAL NET

S'entend de la dette consolidée nette divisée par le capital total net

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

S'entendent des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, majorés des produits tirés de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement

MARGE BRUTE

S'entend du profit brut divisé par les ventes

MARGE DU BAIIA

S'entend du BAIIA divisé par les ventes

MARGE DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION

S'entend du résultat d'exploitation divisé par les ventes

MARQUE PRIVÉE

S'entend de la marque de produits appartenant à la Société, laquelle assure également sa mise en marché et sa distribution

NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS

S'entend du nombre d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires de catégorie B en circulation rajusté pour tenir compte de la période pendant laquelle les actions ont été en circulation durant l'exercice considéré

PROFIT BRUT

S'entend des ventes moins le coût des ventes

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES (RCP)

S'entend du résultat net de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société mère divisé par les capitaux propres moyens

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Également appelé bénéfice avant intérêts et impôts (« BAII »). S'entend du résultat net lié aux activités poursuivies avant les charges financières (après les produits financiers) et l'impôt sur le résultat

RÉSULTAT NET AJUSTÉ

S'entend du résultat net lié aux activités poursuivies, après les participations ne donnant pas le contrôle, compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société

TCAC

Taux de croissance annuel composé

VALEUR COMPTABLE PAR ACTION ORDINAIRE

S'entend des capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation

VENTES DES MAGASINS COMPARABLES

S'entendent des ventes des magasins situés aux mêmes emplacements au cours des deux exercices de présentation

Renseignements à l'intention des actionnaires et des investisseurs

EMPIRE COMPANY LIMITED

115 King Street
Stellarton (Nouvelle-Écosse)
B0K 1S0
Téléphone : 902 755-4440
Télécopieur : 902 755-6477
www.empireco.ca

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS ET RENSEIGNEMENTS

Les actionnaires, les analystes et les investisseurs sont priés de faire part de toute demande de renseignements financiers à :

Ken Chernin
Directeur, Relations avec les investisseurs
Courriel: investor.relations@empireco.ca

Les communications relatives aux relevés des investisseurs, y compris les changements d'adresse ou de propriété, les certificats perdus et les formulaires aux fins de l'impôt, doivent être adressées directement à l'agent des transferts et à l'agent comptable des registres de la Société, Société de fiducie CST.

SITE WEB DE LA FILIALE

www.sobeyscorporate.com

AGENT DES TRANSFERTS

Société de fiducie CST
Services aux investisseurs
B. P. 700, succursale B
Montréal (Québec)
H3B 3K3
Téléphone : 1 800 387-0825
Courriel : inquiries@canstockta.com

ENVOIS MULTIPLES

Il se peut que les actionnaires ayant plus d'un compte reçoivent du courrier pour chaque compte. Dans ce cas, ils doivent communiquer avec Société de fiducie CST au 1 800 387-0825 pour mettre fin aux envois multiples.

DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES ET DATES DE VERSEMENT DES DIVIDENDES POUR L'EXERCICE 2016

Date de clôture des registres	Date de versement
15 juillet 2015	31 juillet 2015
15 octobre 2015*	30 octobre 2015*
15 janvier 2016*	29 janvier 2016*
15 avril 2016*	29 avril 2016*

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration

ACTIONS EN CIRCULATION

au 24 juin 2015

Actions de catégorie A	
sans droit de vote	59 620 737
Actions ordinaires de catégorie B	
avec droit de vote	32 712 693

INSCRIPTION DES ACTIONS

Bourse de Toronto

SYMBOLE BOURSIER

Actions de catégorie A sans droit de vote – EMP.A

VOLUME MOYEN DES TRANSACTIONS QUOTIDIENNES (TSX : EMP.A)

191 031

BANQUES

Banque Scotia
Banque de Montréal
Banque de Tokyo-Mitsubishi (Canada)
Banque Canadienne Impériale de Commerce
Banque Nationale du Canada
Rabobank
Banque Royale du Canada
Banque Toronto-Dominion
Caisse Centrale Desjardins

AVOCATS

Stewart McKelvey
Halifax (Nouvelle-Écosse)

AUDITEURS POUR L'EXERCICE 2015

Grant Thornton, LLP
Halifax (Nouvelle-Écosse)



Le goût de mieux manger

